

Nuages, chutes de neige occasionnelles. Min.: 28; Max.: 32.

Gracieuseté de:
Shearer Lumber Co. Ltd
MONTREAL

directeur: Gérard FLION

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef: André LAURENDEAU

VOL. XLIX — No. 49

MONTREAL, SAMEDI, 1er MARS 1958

Fête du jour:

S. AUBIN
évêque

10 sous le numéro

APRES AVOIR CONTRIBUE A SON ELECTION

Le Board of Trade s'en prend à l'administration municipale

Grève, jeudi prochain, dans les universités du Québec

Une seule journée — Mais d'ici là, un référendum se tiendra dans cinq universités sur une grève illimitée — Les étudiants de Montréal ont déjà voté une telle grève.

Les étudiants des six universités de la province feront une grève jeudi prochain, le 6 mars, en signe de protestation contre le refus d'opposer M. Duplessis à leur demande de le rencontrer et pour appuyer les conclusions du mémoire qu'ils lui ont récemment envoyé. Il est possible que cette journée de protestation soit immédiatement suivie d'une grève qui se poursuivra jusqu'à ce que le gouvernement provincial réagisse favorablement à leurs recommandations.

Un référendum se tiendra à ce sujet d'ici le 6 mars dans les universités McGill, Laval, Sir George Williams, Sherbrooke et Bishop's, les étudiants de l'Université de Montréal ayant déjà approuvé, jeudi soir, le principe d'une grève illimitée.

Les présidents des six universités québécoises ont annoncé cette ligne d'action hier après-midi à l'U. de M. Ils ont déclaré qu'à leur avis, dans les circonstances actuelles, la grève illimitée est le meilleur moyen d'obtenir du gouvernement une action à l'égard de leurs réclamations. Ils ont donc décidé de soumettre le cas aux étudiants de leurs universités respectives afin de savoir s'ils sont d'accord de faire cette grève.

Les étudiants feront connaître mercredi après-midi le résultat de ce référendum. S'il est favorable à la grève illimitée, celle-ci commencera vendredi prochain, le 7 mars.

Les présidents des six universités de la province ont aussi annoncé, hier, la constitution d'un comité permanent des présidents des universités de la province pour coordonner les efforts dans la recherche de solutions aux problèmes des étudiants.

Voici le texte de la déclaration des six présidents des universités de la province:

10) De rendre permanent le comité des présidents des universités de la province pour coordonner les efforts dans la recherche de solutions aux problèmes des étudiants de la province.

20) Que la grève illimitée, dans les circonstances actuelles, est le meilleur moyen d'obtenir les conclusions du rapport général.

30) Etant donné que les étudiants des universités sont d'accord sur les conclusions du mémoire général et étant donné qu'ils sont d'accord, en signe de protestation, de suspendre les cours pour une journée, il a été décidé que cette suspension aura lieu jeudi le 6 mars.

40) Qu'il sera tenu dans chaque université un référendum, avant le 6 mars, pour décider si une grève illimitée doit suivre immédiatement cette journée de suspension.

50) Contrairement à ce qui a été déclaré à Ottawa par le président des étudiants de cette université, cette université n'a pas été invitée à joindre cette action dans la province de Québec.

Les présidents des universités du Québec.

Une grève illimitée: un sacrifice en faveur de nos successeurs

Jeudi soir, vers 12.30 a.m., après 5 heures de délibérations, les étudiants de l'Université de Montréal ont approuvé le déclenchement d'une grève qui devra durer tant que le gouvernement provincial n'aura pas décidé d'accéder à leurs réclamations. Plusieurs d'entre eux ont déclaré

Opposition à la hausse des taxes d'eau et d'affaires

Le "Montreal Board of Trade" s'oppose à l'augmentation des taxes d'eau et d'affaires. Dans une lettre à tous les membres du Conseil municipal, ce groupement d'hommes d'affaires déplore le fait que l'administration Fournier-Savigne fait porter sur les épaules des contribuables qui paient la taxe d'eau et la taxe d'affaires tout le fardeau de l'augmentation des dépenses pour l'année 1958-59.

Par contre, le conseiller René Clouette, membre de la Ligue d'action civique, a reproché au Board of Trade d'avoir contribué à faire élire l'administration actuelle.

Voici le texte de la lettre que le Montreal Board of Trade a adressée à tous les conseillers et qui parle par elle-même:

A MESSEURS LES MEMBRES DU CONSEIL DE LA CITE DE MONTREAL

Messieurs,

C'est avec regret que le Conseil du Board of Trade a appris que l'Exécutif de la Cité compte profiter presque complètement de l'augmentation financière que lui procurent les taxes d'eau et d'affaires, par suite du processus de réévaluation de l'an dernier.

Cela démontre, a-t-on laissé entendre, une façon assez peu régulière d'aborder un problème évidemment difficile, qui risque d'être mal accueilli dans les milieux financiers dont l'opinion favorable importe particulièrement à la Ville en ce moment.

La réévaluation n'a pas été entreprise en vue de procurer des revenus supplémentaires; elle résultait en partie de la majoration de taxes de l'évaluation foncière approuvée pour l'année financière 1956-57 ainsi que des efforts des évaluateurs de la Ville pour uniformiser et moderniser l'assiette des taxes d'eau et d'affaires. Il est raisonnable de supposer que de même que l'on a abaissé le taux de la taxe foncière de \$1.9652 à \$1.5656 par \$100 d'évaluation pour 1956-57, afin de tenir compte d'une augmentation globale de 37 pour cent de l'évaluation foncière établie par le nouveau rôle, de même la taxe d'eau et la taxe d'affaires dans le cas présent devraient comporter des réductions correspondantes.

Au lieu de profiter d'un événement imprévu et étranger à tout plan, il semble plus raisonnable et plus pratique pour la Ville d'établir d'abord un budget bien équilibré, puis de déterminer ensuite les sources de revenu. S'il est nécessaire d'avoir plus de revenu, au lieu de faire reposer le fardeau sur un seul secteur particulier de l'économie, comme c'est présentement le cas, on devrait alors répartir ce fardeau entre tout le monde.

La presse a rapporté que la taxe d'eau et la taxe d'affaires sont réduites l'une et l'autre — de 1/4 de un pour cent dans chaque cas — mais cela laisse encore un accroissement de plus de \$9.4 millions ou environ 36 pour cent par rapport aux sommes perçues l'an dernier. Autrement dit, les taxes d'eau et d'affaires ont été augmentées de 36 pour cent. Chose significative, on rapporte qu'il n'est question d'aucune autre taxe nouvelle ni d'autres changements dans les taxes.

Par le passé, le monde des affaires s'est montré disposé à aider la Ville dans ses difficultés financières et il a même consenti pour une période déterminée à un accroissement de taxe discriminatoire. La situation actuelle, toutefois, n'est le fruit d'aucune consultation ni d'aucun plan et nous nous élevons contre elle parce qu'elle est à la fois inéquitable et discriminatoire.

Veuillez recevoir, MM. les membres du Conseil, l'assurance de mes sentiments distingués,

Le Président,
Claude P. Beaubien.

Déclaration de M. René Clouette

Voici la déclaration de M. René Clouette, conseiller municipal, membre de la Ligue d'Action Civique:

"En écrivant aux conseillers municipaux pour les inviter à ne pas mettre en vigueur l'augmentation de la taxe d'affaires décrétée par l'administration Fournier-Savigne, le Montreal Board of Trade montre son inconscience et semble ignorer le

(suite à la page 14)

M.O.: LA COURSE A LA DOMINATION DU MONDE ARABE

Une lutte à finir s'engage entre les deux alliances

Tandis que Le Caire et Bagdad échangent de violentes accusations, Séoud songerait à créer avec Bahrein et Koweïl, une troisième entité

LONDRES.—La lutte que l'on présentait depuis quelque temps entre les deux nouvelles Etats arabes (la République arabe unie, formée de la fusion de l'Egypte et de la Syrie et la Fédération arabe, constituée par l'Irak et la Jordanie) est officiellement ouverte. De Damas, de Bagdad et d'Amman ont commencé de pleuvoir les récriminations et les dénonciations réciproques, cependant que de nombreuses rumeurs veulent que le roi Séoud, de l'Arabie saoudite, songe à créer une nouvelle "alliance" avec les principautés de Bahrein et du Koweïl.

Cette dernière tentative retient l'attention surtout en ce qu'elle grouperait les trois Etats qui sont, de loin, les plus grands producteurs de pétrole du Moyen-Orient: ils produisent quelque 120.000.000 tonnes par année à eux trois.

C'est Nasser, président de la nouvelle République arabe unie, qui a ouvert les hostilités, confirmant par ses visées ambitieuses et démontant qu'il ne tolérerait aucun rival dans la course à la maîtrise du monde arabe. St-Amand, en trois jours, depuis Damas où il se trouve présentement, Nasser a lancé des attaques d'une violence croissante contre la Fédération Irak-Jordanie. Amman et Bagdad n'ont pas mis de temps à répliquer.

Chaque des deux alliances s'efforce d'obtenir que les autres Etats arabes se joignent à elle. C'est ainsi que le Yémen a officiellement annoncé son ad-

hésion à la République arabe, tandis que la Fédération Irak-Jordanie s'efforce d'obtenir l'adhésion de l'Arabie saoudite. Mais apparemment, le roi Séoud entretient pour l'heure d'autres projets. Une mission de la principauté de Bahrein est actuellement en visite officielle en Arabie et il n'y aurait rien d'étonnant à ce que l'on annonce d'ici quelques jours, la création d'une nouvelle alliance.

Echange d'injures

La cause immédiate de la nouvelle guerre des mots est l'accusation portée jeudi par le président Nasser, chef de la République arabe unie. Il a déclaré que "des personnages à la solde des impérialistes" ont convaincu l'Irak et la Jordanie de

former une fédération, le 14 février.

La radio de la Jordanie a répliqué hier que Nasser est un bouffon — "Le Paillasse du XXe siècle".

La radio du Caire a prétendu que la police irakienne en Irak des manifestants ont crié "Vive Nasser" et ont réclamé que le pays se joigne à la République arabe unie. La radio ajoute que 50 Irakiens ont été blessés dans des escarmouches avec la police de sécurité de l'Irak.

La radio du Caire soutient que les discours de Nasser, à Damas, ont provoqué en Irak "une vague d'indignation contre l'impérialisme et ceux qui sont à sa remorque".

(suite à la page 14)



La grève jeudi prochain dans les six universités du Québec. — Les présidents des six universités de la province ont annoncé hier au Centre social des étudiants de Montréal qu'une grève d'une journée sera déclenchée dans toutes les universités du Québec. Ils veulent ainsi protester contre le refus de M. Duplessis de les recevoir et d'appuyer leurs demandes d'octrois statutaires pour les universités et l'augmentation du nombre et de l'importance des bourses d'études. Un référendum sera tenu d'ici jeudi prochain pour savoir si les étudiants veulent que cette grève d'un jour se poursuive jusqu'à une action positive du gouvernement provincial devant leurs demandes. Jeudi soir à Montréal sera tenue une assemblée publique au gymnase du Mont-St-Louis, afin d'exposer à la population les besoins des étudiants.

TUNISIE: PRETEXTANT UN "COMLOT CONTRE L'ETAT"

Le gouvernement expulse douze Français et en emprisonne sept autres — Protestation de Paris

TUNIS — Un nouvel incident est venu hier aggraver les relations franco-tunisiennes déjà tendues, lorsque le gouvernement tunisien a expulsé douze citoyens français du pays.

Le médiateur américain Robert Murphy était à s'entretenir avec de hauts fonctionnaires tunisiens, pendant qu'on escortait les douze résidents français, tous membres d'une association française de Tunisie, jusqu'à l'aéroport de Tunis pour les placer à bord d'un avion à destination de Paris.

Jeudi soir, le gouvernement tunisien avait annoncé la découverte d'un prétendu complot contre l'Etat et les milieux officiels disant que sept des Français arrêtés hier soir subiraient leurs procès pour possession illégale d'armes.

Protestation de Paris

La Tunisie n'a pas donné les raisons des expulsions d'hier. Jean-Pierre Benard, chargé d'affaires français, a protesté auprès du ministre des affaires étrangères, Sadok Mokkadem, contre la façon dont on avait procédé à ces arrestations et à ces expulsions.

Les milieux français rapportent que la police tunisienne a arrêté les douze hommes à Bizerte et Menzel-Bourguiba et les a transportés à Tunis dans un fourgon de la police.

Les autorités tunisiennes ont également annoncé la remise en liberté de deux Français arrêtés jeudi à Cap Bon. C'est en même temps qu'on a révélé que sept Français arrêtés à Tunis subi-

raient leurs procès pour possession illégale d'armes.

Le ministère de l'Information a annoncé l'arrestation d'un "certain nombre" de Tunisiens et a parlé d'un complot contre "la sécurité interne et externe de l'Etat".

Deux des douze hommes expulsés étaient des colonels français à leur retraite, disent les milieux français, et des employés d'un arsenal français se trouvaient parmi les autres.

Les rapports au sujet des arrestations à Tunis et au Cap Bon disent que les policiers ont fouillé les maisons des détenus.

M. Murphy a conféré hier matin avec l'ambassadeur britannique Angus Malcolm, qui est revenu à Tunis par avion après des entretiens à Londres, avec M. Harold Beeley, expert sur le Moyen-Orient et représentant britannique dans les tentatives visant à améliorer les relations franco-tunisiennes.

Malcolm dit que Beeley ne quittera pas Londres "pour l'instant". Ceci soulève la possibilité que Beeley décide de se garder en réserve au cas d'un échec de la mission Murphy.

URSS: EN VUE D'ACCROITRE LA PRODUCTION AGRICOLE

Mise en vigueur prochaine d'un plan de réorganisation élaboré par "K" — But: dépasser les E.-U.

MOSCOU — Le gouvernement soviétique a entrepris une campagne pour réduire les prix des denrées agricoles et accroître la production de celles-ci.

C'est du moins la conclusion qu'on tire les observateurs de l'annonce par le comité central du parti communiste d'un plan de réorganisation agricole conçu par le chef du parti, Nikita Khrouchtchev.

Le programme de Khrouchtchev permettrait principalement aux fermes collectives de posséder leur propre équipement, une mesure que Staline avait toujours repoussée pour raisons "idéologiques". A l'heure actuelle, les fermes se servent de machines qui leur sont fournies par des entrepôts appartenant à l'Etat.

Le but de cette réorganisation, disent les observateurs, est d'arriver à ravaliser avec la production américaine, par tête, de viande, de beurre et de lait — un objectif qui hante depuis longtemps les leaders soviétiques.

L'organisation du secteur agricole est depuis longtemps l'un des problèmes les plus complexes de ceux auxquels se heurtent les dirigeants de l'URSS. Depuis la mort de Staline, on a consenti divers avantages aux travailleurs des fermes collectives pour les inciter à une plus grande production, et ils jouissent aujourd'hui d'une prospérité sans précédent.

Le communiqué du comité central du parti communiste, publié hier soir, dit que les revenus des fermes collectives ont augmenté de 33 pour cent depuis quatre ans. Mais les leaders soviétiques se trouvent encore en face de la tâche difficile de placer l'agriculture entièrement sous le contrôle de l'Etat.

Les experts considèrent le plan de Khrouchtchev comme une autre mesure visant à rapprocher les fermes collectives — qui ne sont qu'à moitié socialistes — de la condition des fermes de l'Etat où, elles, appartiennent complètement au gouvernement.

Khrouchtchev présentera lui-même son nouveau programme à l'occasion de la prochaine réunion du Soviet suprême, qui doit se tenir quelques temps après les

élections nationales du 16 mars.

Mais il est certain que le Soviet approuvera le programme, maintenant que le comité central du parti l'a accepté.

Le communiqué du comité dit qu'une assemblée des travailleurs des kolkhozes aura lieu en 1959: on leur soumettra les amendements proposés par Khrouchtchev.

Un exploit scientifique à Chalk River

CHALK RIVER, Ont. (PC) — Des hommes de science ont réussi, dans la nuit de jeudi à vendredi, à ravivifier en uranium la pile atomique de Chalk River sans en interrompre le fonctionnement. C'est la réalisation technique sans égal en Occident de la mise en valeur de l'énergie atomique à des fins pacifiques.

La Société Atomic Energy of Canada Limited, qui assure pour le gouvernement le maintien de l'ouvrage scientifique de Chalk River, a confirmé hier que les ingénieurs et les mécaniciens sont parvenus à "faire le plein" de la pile construite au coût de 37 millions de dollars sans même couper le moteur.

La société a émis un communiqué: "Toutes les autres piles ont été arrêtées pour le ravivification en combustible, ce qui cause l'interruption de l'opération et la production des isotopes dans le cas des piles conçues pour les recherches, et l'arrêt de la production de l'énergie électrique dans le cas des piles productrices d'énergie."

En page quatre

M. Diefenbaker et le Québec

PAR
André Laurendeau

CONFERENCE EST-OUEST

L'URSS suggère à Washington une méthode d'approche

WASHINGTON — La Russie a proposé aux Etats-Unis hier, un type de procédures en vue de l'organisation d'une conférence au sommet entre l'Est et l'Ouest.

Le secrétaire d'Etat a révélé la nouvelle hier soir mais il a refusé de fournir d'autres détails. Cependant, l'ambassadeur soviétique Mikhaïl Menchikov a déclaré à la Presse Associée, lors d'une entrevue il y a deux jours, que selon l'URSS les préliminaires devraient porter surtout sur les questions comme le choix d'une date, l'endroit, les participants et, peut-être, l'ordre du jour.

Jusqu'ici, la Russie s'est opposée à la proposition américaine de pourparlers préliminaires, à l'échelon diplomatique, sur l'essentiel des problèmes qui existent entre l'Est et l'Ouest.

La nouvelle proposition a été faite à Moscou hier lorsque l'ambassadeur américain, Llewellyn Thompson, a été congédié au ministère soviétique des Affaires étrangères et que B. Andre Gromyko lui a remis un mémoire.

EATON**CONSTRUCTION REPUTEE SIMMONS!**
CHEZ EATON LUNDI**HIDE-A-BED****Ordinairement 339.00 à 449.00**

Style élégant peu courant pour un meuble double-emploi... à prix économique par surcroît!

SPÉCIAL LUNDI
229.00**Le "Newark" de lignes flatteuses avec
matelas "Deepsleep" lit double!**

LE CHOIX DES TISSUS EST VASTE! Nombreux SEULS DU GENRE, dans presque tous les tons mode désirés! Ils proviennent de fins de pièces de tissus, d'où le bas prix. Pour un meilleur et un plus grand choix, venez tôt lundi!

- COUSSINS DES SIEGES à ressorts spirales.
- COUSSINS EN "T" aussi bien sur les sièges que sur les dossiers... caractéristique de haute qualité.
- STYLE NOUVEAU, plus moderne, avec sièges plus allongés, plus larges et surbaissés.
- FACILES A OUVRIR ET A FERMER. Essayez vous-mêmes! C'est véritablement un meuble double-emploi et non un lit occasionnel.
- CADRES TOUT ACIER construits pour assurer un long service et conserver leur bel aspect.
- Pour nettoyer derrière le "HIDE-A-BED", il suffit de le basculer vers l'avant. Réduit les efforts au minimum.
- TISSUS DE RECOUVREMENT comportant de belles frises de laine, textures nouvelles et des lamés.
- Disponibles avec matelas "BEAUTYREST" moyennant 25.00 de supplément

22.90
COMPTANTPayable en 24 mensualités de 10.23 y compris les frais d'administration. La taxe est payable à l'achat.
MEUBLES DOUBLE EMPLOI (EATON SUI), AU SEPTIEME, CHEZ EATONNOTEZ LE STYLE,
LES AVANTAGES,
LES ECONOMIES!
C'EST LE MOMENT
TOUT INDIQUE
POUR ACHETER
VOTRE HIDE-A-BED!**"ARGENT REMIS SI LA MARCHANDISE NE SATISFAIT PAS" La Garantie EATON depuis 1869**T. EATON CO.
OF MONTREAL

LA CAMPAGNE ELECTORALE

Coldwell dénonce le scandale des richesses amassées durant la construction d'un gazoduc

Penticton, C.B. (PC). — M. J. Coldwell, qualifié de "scandale national" par les "fortunes fantastiques" qu'il a amassées, les fondateurs de Westcoast Transmissions, société propriétaire d'un pipeline de gaz naturel. Le chef du parti social démocrate réclame l'adoption de mesures qui empêcheront quiconque de faire des transactions du genre.

Il a soutenu que M. Frank McMahon, de Calgary, avait pu réaliser à lui seul, à même un placement de \$7.700, un gain de plus de huit millions de dollars. M. McMahon est l'un des fondateurs de Westcoast et il a réalisé ce profit à la bourse grâce aux relations qu'il entretenait avec Westcoast, précise M. Coldwell.

Si l'on ajoute au profit de M. McMahon les plus-values qu'ont

Les grands coupables

M. Coldwell a dit ensuite que les personnes les plus coupables en l'occurrence, ce ne sont pas les fondateurs de Westcoast, mais plutôt "les politiciens des vieux partis" qui ont fourni à ces hommes d'affaires les moyens d'amasser des "fortunes fantastiques".

Un programme agricole complet de plusieurs millions de dollars (M. Pearson)

M. Pearson a déclaré de son côté que le gouvernement libéral, s'il est élu, lancera un programme agricole complet de plusieurs millions de dollars.

Ce programme comporterait des paiements directs aux cultivateurs pour défrayer le coût de l'entreposage du blé de surplus sur les fermes, des hausses dans les paiements initiaux sur le blé, l'avoine et l'orge, un prix de soutien pour le seigle et le lin, une hausse du prix de soutien du blé et de l'établissement d'une banque de crédit à l'exportation pour aider à financer les ventes de viandes et d'autres produits à l'étranger.

Le chef libéral a dit que les organisations agricoles ont ral-

son d'être désempoignées de la disproportion entre ce que les conservateurs ont fait et ce qu'ils avaient promis durant la dernière campagne électorale.

Les Conservateurs, dit-il, "jouent avec le feu" en voulant détourner 15 pour cent des achats canadiens des Etats-Unis vers la Grande-Bretagne. Une politique d'hostilité envers les Etats-Unis pourrait conduire à la destruction des marchés canadiens aux Etats-Unis.

A Ancaster, Ont., M. Donald Fleming, ministre des Finances, a nié que les Etats-Unis usent de représailles contre le Canada à cause de la politique conservatrice, comme l'a prétendu M. Paul Martin.

Le travail des conservateurs en huit mois de pouvoir

SUMMERSIDE, I.E.P. (PC). — Le premier ministre Diefenbaker est convaincu que son gouvernement conservateur progressiste a accompli ce que les libéraux ont simplement effleuré au cours de leurs 22 années au pouvoir.

"En huit mois, nous avons mis à réalisation des choses devant lesquelles le gouvernement précédent avait tergiversé pendant des années," a-t-il déclaré

dans son discours, marquant l'inauguration de sa campagne électorale dans cette province.

Le chef conservateur a rappelé la décision de son gouvernement d'accorder des subventions spéciales, atteignant le montant de stabilisation des prix agricoles et son projet prévoyant l'agrandissement, au coût de \$8 millions, de la base de l'ARC dans cette ville de l'île-du-Prince-Edouard.

Pourquoi F. Hanley ne se présente pas à l'élection fédérale

Au cours d'une conférence de presse, hier après-midi, M. Frank Hanley a fait savoir aux journalistes que s'il ne s'était pas présenté au congrès conservateur de Sainte-Anne, mercredi soir, c'est qu'après avoir mûrement réfléchi, il en est venu à la conclusion qu'il pouvait être beaucoup plus utile à la population de son quartier en siégeant à Québec et à l'hôtel de ville,

qu'en se lançant dans l'arène fédérale.

"J'en suis venu à cette conclusion en pensant tout particulièrement aux problèmes sociaux et à ceux des taudis. Je sens que mon devoir est de rester dans les domaines municipal et provincial, surtout depuis qu'il est devenu évident que l'administration Fournier-Savignac avait à cœur de régler le problème des taudis."

Le Dr Guilbault ne sera pas candidat

Le Dr Albert Guilbault, conseiller municipal et figure bien connue dans les milieux conservateurs, a annoncé hier qu'il n'avait pas l'intention de br-

guer les suffrages lors de l'élection du 31 mars prochain.

M. Guilbault a dit vouloir, pour un certain temps encore, se consacrer exclusivement au domaine municipal.

BAINS DE MER A ACAPULCO

au programme de nos voyages individuels au Mexique

Température estivale en mars et avril

MEXICO — LA GUADALUPE — LES PYRAMIDES — CUERNAVACA — TAXCO — ACAPULCO — PUEBLA — ORIZABA — FORTIN — CORDOBA

Voyages de 2 semaines. Départ tous les samedis par les luxueux avions DC6B de Canadian Pacific Airlines.

DEMANDEZ LE DEPLIANT ILLUSTRE

VOYAGES HONE

1460 AVENUE UNION, Montréal 2 — VI. 5-8221



ANJOU RADIEUX

L'HEURE PASSE

LE TEMPS S'ENFUIT,

VIN D'ANJOU TOUJOURS

NOUS REJOINT

Pour vos réceptions, vins d'honneur, goûter vins
542G — ROYAL DE NEUVILLE
Vin d'Anjou-Saumur demi-doux, Rosé, pétillant
Recommandé aussi avec desserts sucrés et entremets —

Avec les coquillages, les crustacés, les poissons,
les viandes blanches, les volailles :

544 — ANJOU blanc BRISAC

Vin blanc et sec

543G — Rosé d'ANJOU — BRISAC

Vin rosé et sec

Recommandation : Les Vins d'ANJOU se servent frais, mais non glacés.

Lors de vos achats, toujours mentionner le NOM du vin et son NUMERO de code.

NOUVELLES MUNICIPALES

Un danger d'épidémie menace la population de Montréal (M. P. DesMarais)

L'accumulation des déchets à l'arrière des demeures est un danger pour la santé publique.

Le Dr L. Fournier n'a pu présenter sa candidature

On apprend de sources fiables que le Dr Lionel Fournier avait décidé de poser sa candidature dans le comté de Montréal-St-Jacques, en même temps que M. C.-E. Campeau, directeur du service d'urbanisme de la ville de Montréal.

Mais pour certaines raisons, il semble qu'on a tout fait pour l'en empêcher. Ce n'est que quelques minutes avant le délai imparti à la présentation des candidatures, que les organisateurs lui signifièrent que son bulletin de présentation aurait dû être signé par des membres en règle de l'association conservatrice.

En conséquence, sa candidature n'était pas valable, et le regret du Dr Lionel Fournier permettait à M. C.-E. Campeau de passer facilement.

A propos de la décision de M. Campeau de se présenter comme candidat dans Montréal-St-Jacques, on fait remarquer à l'hôtel de ville, que ce monsieur a su choisir un bon district, où des travaux d'un bon effet menacés par toutes les immondices malodorantes qui stagnent dans les artères et les ruelles de Montréal depuis que l'administration Fournier-Savignac s'est reconnue dans l'impossibilité de procéder à l'enlèvement des ordures.

Les responsables de cet état de choses, à cause de leur insouciance caractéristique, ne peuvent le nier.

"Depuis les dernières chutes de neige, les contribuables se plaignent avec raison de la situation présente. Les bancs de

neige sont déjà une plaie qui paralyse la circulation dans toutes les rues de Montréal; mais là où l'incapacité des pontifes du Ralliement risque de devenir désastreuse, c'est quand on songe aux dangers sans nombre qui guettent la santé physique de toute une population à cause du risque d'épidémie.

"Un peu partout, dans les ruelles et les arrière de maisons, des tas de déchets encombrant les cours et dégageant une odeur malodorante. Des enfants jouent dans les parages et paissent dans les ordures et les immondices. Des rats sortent par centaines des égouts et viennent fouiller dans les poubelles, transportant des microbes qui sont très dangereux, de l'avis de médecins.

"Dès que le froid commence à se faire moins rigoureux, comme c'est le cas de ces derniers jours, il est inévitable que les dangers d'une pollution de l'air se précisent. Et au train où se fait l'enlèvement des déchets, tout indique que les contribuables en ont pour longtemps avant que tout danger disparaisse.

"Il est temps que l'administration prenne enfin les choses au sérieux. Il est temps qu'elle songe d'abord aux intérêts des contribuables plutôt qu'à ceux de ses amis. Il est temps que la population et particulièrement les enfants de Montréal soient protégés et que les déchets soient enlevés le plus rapidement.

Les hôpitaux ne veulent pas assumer seuls les frais de transport de blessés

Le comité des ambulances du Conseil municipal a dû remettre à plus tard la publication de son rapport final à cause de ce qui semble avoir été une mauvaise interprétation de l'opinion des hôpitaux.

Le rapport qui avait été rédigé et qui devait être rendu public hier, disait: "Les hôpitaux ont assumé de bonne grâce la responsabilité de tous les cas d'urgence survenant dans une zone affectée pour chacun d'eux, en fonction de l'importance de leur institution et du caractère de leur spécialité."

Hier avant midi le comité a convoqué les représentants des hôpitaux pour leur soumettre le rapport avant de le rendre public. Or, les représentants de ces institutions n'ont pas cette partie du rapport. Ils ont déclaré que les hôpitaux étaient prêts à recevoir et à traiter les blessés, mais qu'ils ne pouvaient pas assurer seuls la responsabilité du transport.

Les représentants des hôpitaux ont dit qu'ils ne transportent pas les blessés, mais qu'ils les reçoivent à l'urgence. M. Pierre DesMarais, ancien président du comité exécutif, qui assistait à la réunion à titre d'observateur a fait remarquer que son administration avait demandé au service de la police de prévoir l'achat de "station-wagons" pour le transport des blessés en cas d'accident. Il a

soutenu que le service de la police n'avait pas donné suite à cette recommandation. M. DesMarais s'est dit assuré que si tous les hôpitaux étaient maintenant prêts à recevoir les blessés, il serait bien facile de trouver une solution au problème du transport.

Le conseiller Louis Labege, membre du comité a tenté de faire dire à M. DesMarais que son administration avait refusé catégoriquement de donner suite au rapport du comité des ambulances en 1956.

Le président du comité actuel, le Dr. Albert Guilbault, a rappelé le conseiller Labege à l'ordre en lui signifiant qu'une séance d'un comité n'était pas l'endroit pour "faire de la polémique".

Les participants à la réunion d'hier ont souligné, en général, que la ville devrait voir à ce que la motricité des voitures de patrouille de la police soient du type "station-wagon" et que celles-ci soient affectées au transport des blessés en cas d'accident. Un tel système ne serait pas très onéreux pour la ville, a-t-on soutenu, et répondrait à tous les problèmes.

Le comité a donc ajourné sa séance pour faire une correction au rapport. Il se réunira de nouveau après le 15 mars, soit après l'assemblée du conseil municipal qui débitera lundi prochain pour l'étude du budget.

\$350,000 pour le déneigement

Le comité exécutif a décidé hier de recommander au Conseil municipal un virement de crédit de l'ordre de \$350,000, pour permettre au Service de la Voie Publique de continuer le déneigement des rues de Montréal.

Cette somme sera prise à même l'argent mis de côté en pré-

vision d'une perte possible dans la perception des taxes, dans le budget 1957-58.

Ce crédit sera ainsi affecté au poste de l'enlèvement de la neige: Traitements et gages, \$220,000; Services externes, \$126,400; assurance-accidents \$3,600.

Les représentants du comité du port reçus au comité exécutif

Le comité exécutif a reçu hier après-midi les représentants de plusieurs organismes qui ont décidé, ces jours derniers, de former un "comité intermédiaire du port de Montréal".

Ces organismes sont: l'Association canadienne des manufacturiers, (division de Montréal), la Chambre de commerce du district de Montréal, la Ligue du progrès civique, le Montreal Board of Trade et le Comité des citoyens de Montréal.

Le comité formé par ces associations a pour but: l'étude, l'élaboration et la mise en vigueur d'un programme relatif au port de Montréal, dans l'intérêt de la région économique de Montréal.

Ce comité contactera les autorités civiles et leur demandera de nommer un représentant au comité afin d'assurer la coopération entre la ville et les divers organismes intéressés; 2) il demandera "respectueusement" aux autorités municipales de permettre l'utilisation des facilités de l'Office d'initiative économique et touristique de Montréal pour appuyer le travail du comité; 3) il fournira les services d'un officier chargé de la liaison avec des agences gouvernementales et autres, pour mettre en application le programme du comité; 4) il établira un budget pour ses activités avec une formule acceptable de partage des frais entre les organismes représentés et particulièrement pour payer les honoraires de l'officier de liaison.

Hier, les membres de ce comité ont invité l'administration

de Montréal à lui déléguer un représentant. Le vice-président du comité exécutif, M. Murray Hayes a déclaré à l'issue de la conférence, que le comité exécutif avait décidé d'attendre le retour de M. Jos-Marie Savignac, avant de donner une réponse définitive aux représentants du comité.

M. Michel Chevalier, secrétaire du comité a annoncé que l'Université de Montréal et l'Université McGill ont accepté de désigner chacune un représentant devant siéger au sein de ce comité. Les représentants universitaires seront choisis parmi les membres du Bureau de Commerce ou des Sciences Sociales.

L'Association des marchands détaillants, la Confédération des travailleurs catholiques du Canada et le Conseil des métiers et du travail de Montréal seront également priés de nommer chacun un représentant à ce comité.

On se rappelle que l'administration Fournier-Savignac a prévu au budget de 1958-59 un crédit de \$25,000, "afin de promouvoir davantage le développement du port de Montréal". M. Savignac avait alors déclaré que "l'administration veut contribuer par tous les moyens à la publicité qui sera faite afin de stimuler l'activité de notre port".

On se demande si ce crédit de \$25,000, n'ira pas en grande partie pour défrayer les frais occasionnés par l'officier de liaison du comité intermédiaire du port de Montréal.

(Suite à la page 14)

NOUVELLES JUDICIAIRES

Callahan, condamné à 3 ans: "L'odieux, c'est qu'il a été payé pour faire ce travail"

(le juge Lazure)

Callahan, qui était accusé de tentative de meurtre, s'est reconnu coupable d'une accusation moindre, à savoir d'avoir attaqué le Dr Ruben Lévesque avec l'intention de le blesser

Edward Callahan, l'agresseur du Dr Ruben Lévesque, président de la Ligue d'action civique et président d'élection au scrutin national du 10 juin dernier, dans le comté de Montréal-Laurier, a été condamné, hier, à trois ans de pénitencier par l'hon. juge Wilfrid Lazure, de la Cour du Banc de la Reine.

Callahan, qui était accusé de tentative de meurtre, a consenti à plaider coupable sous une accusation moindre, soit d'assaut avec intention de nuire, et le président du tribunal, de même que l'avocat de la Couronne, M. Raphaël Beaudette, ont acquiescé à un changement de chef d'accusation.

"Je serai très sévère, a déclaré le juge Lazure, avant de rendre sa sentence."

L'accusé ne connaissait pas la victime, et c'est ce qui est odieux. S'il y avait eu une inimitié entre Callahan et le Dr Lévesque, l'affaire serait moins repugnante mais il est évident que l'accusé a été payé pour exécuter son sale travail. Rien ne me répugne autant qu'un homme qui se fait payer pour nuire à un autre. Ceux qui voudraient se venger du Dr Lévesque n'avaient qu'à prendre les instruments et y aller."

Me Raymond Daoust, qui occupait pour la défense, a déclaré que l'accusation de tentative de meurtre portée contre Callahan n'était, en somme, qu'un procédé technique pour forcer l'extradition de l'accusé qui avait été appréhendé aux Etats-Unis. On sait que toute autre accusation de gravité inférieure à celle de tentative de meurtre ne suffisait pas à motiver le retour forcé de Callahan au Canada.

L'accusé, a déclaré Me Daoust, serait prêt à plaider coupable sous une accusation d'assaut avec intention de blesser."

Le juge Lazure, après avoir entendu la brève acceptation de Me Beaudette, a déclaré: "J'ai étudié toutes les circonstances de cette affaire, j'ai considéré les preuves apportées à l'enquête, et, au point de vue du mérite, il n'y

a pas de doute qu'il s'agit d'assaut avec intention de blesser..."

Le juge allait rendre sa sentence, lorsque Me Daoust lui rappela que l'accusé n'avait pas encore plaidé coupable.

Après avoir satisfait à cette exigence, Me Daoust demanda la clemence du tribunal.

"L'accusé, dit-il, a un dossier presque inexistant... Tout au plus des délits mineurs!"

"D'ailleurs, a-t-il ajouté, le témoignage rendu à l'enquête par le médecin qui a traité le Dr Lévesque laisse clairement voir que les blessures qu'a subies la victime à la tête n'étaient que superficielles. J'invite Votre Seigneurie à ne pas se laisser influencer par toute la publicité tapageuse qui a été faite autour de cet incident et je demande à la Cour de juger mon client selon son mérite, sans tenir compte de tout ce qu'on a raconté à son sujet. D'ailleurs, je sais qu'il en sera ainsi..."

Après avoir écouté cette invitation à la clemence, le juge Lazure a déclaré que chaque offense doit être considérée dans son entier, et s'analyse dans le contexte des circonstances.

Le jury n'a pas été convoqué et Callahan s'est reconnu coupable, en Cour du banc de la Reine, devant un juge seul.

Pendant les représentations des avocats, Callahan a échangé

des signes avec une personne présente dans la salle, une parente, semble-t-il. Et tandis qu'il retournait aux cellules, une femme sortait de l'enceinte, en s'es-suyant les yeux...

Callahan, qui était auparavant sous cautionnement, est en prison depuis le 14 décembre dernier, date où il fut appréhendé dans le bas de la ville, en flagrant délit de vol par effraction. Ses trois ans de pénitencier seront comptés à partir de cette date, sur demande de son avocat.

Cinq ans pour un vol de \$70

William Prince, un jeune homme de 24 ans, a été condamné à 5 ans de pénitencier, hier, par le juge John O'Meara, pour avoir commis un vol à main armée qui lui a rapporté la somme de \$70. Le forfait fut commis au No 7288 de la rue Saint-Hubert.

Deux ans pour vol dans une chambre

Graham Ward, 35 ans, sans adresse connue, a été condamné à 2 ans de pénitencier pour avoir volé une somme de \$180 dans une chambre de l'hôtel De la Salle, au 1420 de la rue Drummond. La sentence lui a été imposée par le juge John O'Meara, devant la Cour des sessions de la paix.

LETTRE D'OTTAWA

Opuscule dont la publication ne peut être plus opportune

par Clément BROWN
correspondant parlementaire du DEVOIR

OTTAWA — Les campagnes électorales ne troublent point les fonctionnaires. D'un parlement à l'autre, d'un gouvernement à l'autre, ils veillent sur les rouages de l'Etat et les empêchent de s'arrêter. En fait, il leur arrive même d'en étudier le mécanisme et son fonctionnement et de faire part de leurs réflexions au public. C'est ce qui vient de se produire dans le cas de M. Russell Hopkins, conseiller juridique du Sénat canadien. Dans une brochure qui s'intitule modestement "Comment fonctionne le parlement", M. Hopkins sert une leçon de civisme et de droit public à tous ses compatriotes.

L'auteur de l'opuscule est un personnage important au parlement canadien. Il remplit, au Sénat, la fonction correspondante à celle qu'occupe, aux Communes, M. Maurice Oliver. C'est

donc dire que ses avis sont recherchés et que ses opinions font école.

Jeune encore, puisqu'il est né en 1908, M. Hopkins a la politique dans le sang. Son père fut, de 1932 à 1935, député progressiste de Moose Jaw. Lui-même est diplômé en sciences politiques de Toronto et de Harvard et bachelier en droit de l'Université de la Saskatchewan, boursier Rhodes et diplômé en jurisprudence d'Oxford. Capitaine de groupe de l'ARC, M. Hopkins a enseigné le droit à Toronto et à Regina et, fut représentant canadien à la Commission des crimes de guerre de l'ONU. Plus tard, conseiller juridique du ministère des affaires extérieures, M. Hopkins devint, en 1949, greffier adjoint de la Chambre des communes, en 1952, secrétaire et directeur

(Suite à la page 14)

DEPUIS 40 ANS

LA PLUS IMPORTANTE FONDERIE DU QUEBEC

PRODUITS L'ISLET

● POELES ELECTRIQUES ET POELES COMBINES

● FOURNAISES DE TOUS GENRES

● UNITES DE CHAUFFAGE A AIR CLIMATISE

● LESSIVEUSES, SECHEUSES, REFRIGERATEURS

EN VENTE CHEZ LES MEILLEURS MARCHANDS

Une industrie canadienne-française qui progresse depuis 1916.

La FONDERIE DE L'ISLET LTÉE.

L'ISLETVILLE, P. Q.

MONTREAL: 7195 ST-HUBERT — CR. 4-7721



GELEE ROYALE D'ABEILLES SOLUTION PURE STABILISEE

Longivex

LA SEULE DU GENRE PRODUITE AU CANADA

"Pour vivre en santé, il faut se placer dans les conditions les plus proches possibles de la nature et, pour parer aux déficiences de l'organisme humain, rien ne vaut les aliments naturels."

Si votre pharmacien ne peut vous en procurer, écrivez aux dépositaires

DOYON & DOYON Engr.

450 est. St-Paul, Montréal, VI. 5-8997

Longivex est préparé selon une technique particulière, lui assurant toutes ses propriétés biologiques et nutritives, sous la surveillance d'un docteur en chimie de l'Institut Agricole d'OKA.



Plusieurs hôpitaux et médecins utilisent LONGIVEX



Le Dr Fernand Corminbois travaillant à une analyse de LONGIVEX dans les laboratoires de l'Institut Agricole d'OKA

FONDE LE 10 JANVIER 1910

LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

"Le Devoir" est imprimé au No 424, rue Notre-Dame, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire, compagnie à responsabilité limitée, qui en est l'éditeur. Directeur-gérant: Gérard Filion. "Le Devoir" est membre de la Canadian Press, de l'Audit Bureau of Circulation et de la Canadian Daily Newspaper Association. La Canadian Press est seule autorisée à faire l'emploi pour réimpression de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press et aux agences Reuters, ainsi que de toutes les informations locales que "Le Devoir" publie. Tous droits de reproduction des dépêches particulières au "Devoir" sont également réservés. Abonnement par la poste: ÉDITION QUOTIDIENNE (un an): MONTRÉAL et banlieues, \$20.00; CANADA hors Montréal et banlieues, \$26.00; États-Unis et Empire Britannique, \$25.00; Union Postale, \$20.00. ÉDITION DU SAMEDI (un an): \$3.00. Les abonnements sont payables d'avance par mandat-poste ou par chèque encaissable au pair à Montréal. Autorisé comme matière postale de deuxième classe par le ministre des Postes, Ottawa.

Téléphone: BELAIR 3361*

LE DEVOIR, MONTRÉAL, SAMEDI, 1er MARS 1958

M. Diefenbaker et le Québec

Les relations entre M. Diefenbaker et les Canadiens français ont mal commencé. On ne sait trop comment. Interrogés, les chroniqueurs parlementaires vous répondraient: "M. Diefenbaker est habile. Il n'a pas commis les déclarations énormes d'un George Drew contre les provinces ou contre les allocations familiales. Chez lui, c'est plus souterrain. Mais il est facile de sentir qu'il n'agit pas comme nous, ne tient pas compte de nos réactions, ne nous aime guère". Nous le lui rendions.

Cela est devenu plus évident au dernier congrès conservateur. On se souvient que la délégation québécoise s'est violemment opposée au choix de M. Diefenbaker comme chef du parti. Elle a même quitté le congrès en signe de protestation. Et M. Diefenbaker a montré avec raideur qu'il saurait le cas échéant se passer du Québec.

En tous cas le Québec s'est passé de lui en juin dernier. Ça lui a coûté la majorité absolue. Pouvait-on s'attendre que la province se montre plus chaleureuse que la délégation conservatrice? Si des hommes du parti, qui d'habitude connaissent leurs camarades de combat, avaient manifesté autant d'hostilité à l'endroit du nouveau chef, ils devaient fonder cette attitude sur des motifs sérieux. Alors pourquoi se montrer plus conservateur que les conservateurs?

Par la suite, on a entendu dire que plusieurs lieutenants de M. Diefenbaker avaient, au cours de la campagne électorale, dénoncé la dictature du Québec, du papisme et du français sur le parti libéral. Ils n'avaient pas dépensé leur fanatisme en pure perte: des observateurs anglo-canadiens expliquent le succès conservateur du 10 juin par le refus de M. Diefenbaker de faire la cour aux Canadiens français.

M. Diefenbaker était au pouvoir. Nous avions élu une poignée de conservateurs: mière choix. Faut-il lui reprocher de s'être contenté des hommes dont l'électorat l'avait gratifié? Je ne le crois pas. Jusqu'au moment, cependant, où il est allé se chercher en dehors du Parlement un ministre des affaires étrangères. Puisqu'il prenait la peine de conscrire M. Smith, pourquoi n'en faisait-il pas autant dans le Québec? Pourquoi ne s'est-il pas choisi chez les Canadiens français un lieutenant qui pût faire contrepoids aux anciens ministres libéraux?

On a dit: de nouvelles élections approchent, et c'est alors que M. Diefenbaker renouvellera le personnel québécois du parti conservateur. Le fait est que M. Noël Dorion dans la région de Québec et M. Dollard Dansereau dans celle de Montréal, sont d'une autre stature que les candidats habituels du conservatisme québécois. Pourtant les candidatures jusqu'ici annoncées, dans l'ensemble, ne renouvellent pas grand chose.

Surtout, M. Diefenbaker a rencontré les Québécois et il ne leur a rien dit. Il

leur a parlé de La Vérendrye. Il leur a demandé de lui envoyer plusieurs lieutenants. C'est peu pour terminer un malentendu.

M. Diefenbaker paraît maintenir l'attitude qui lui a valu sa victoire de juin 1957: il met sa coquetterie à ne pas faire d'avances au Québec. Il estime sans doute que cette stratégie lui vaudra des succès dans les provinces anglaises. C'est possible. Il ne s'attend tout de même pas à conquérir le Québec avec une méthode semblable.

Où bien il estime que c'est à nous de commencer; il nous demande le premier mouvement; il ne se penchera pas pour nous ramasser. C'est une tactique dont le succès paraît douteux.

Car les Canadiens français conservent au fédéral des habitudes libérales. Ils n'en changeront pas uniquement pour faire plaisir à un chef lointain et peu liant. Ils ne demandent pas la lune. Ils ont quand même droit à ce qu'on semble s'apercevoir de leur existence. R. B. Bennett avait montré moins de gourme en 1930.

Encore une fois, ce qui frappe dans les discours québécois de M. Diefenbaker, c'est l'insignifiance. Elle est telle qu'on peut la déclarer agressive. Le chef conservateur a l'air de dire: Prenez-moi comme je suis, je ne bougerai pas d'un pouce, parcourez vous-mêmes toute la route.

Il rend la tâche difficile à ses lieutenants. Il plonge dans d'amères réflexions les indépendants, fatigués d'un régime libéral excessif et prolongé, qui entendaient voter pour lui. Que cela continue, et un minimum de dignité personnelle empêchera qu'ils lui accordent leur appui.

La Vérendrye ne suffit pas. L'honneur de recevoir M. Diefenbaker ne suffit pas. Quelques mots de politesse en français ne suffisent pas. La traduction simultanée ne suffit pas. Les chèques bilingues ne sont pas tout. Nous voudrions savoir comment nous regarderait l'homme qui sera peut-être premier ministre à la fin du mois, et comment il nous traitera quand il occupera le pouvoir pour de bon. Nous voudrions connaître quelque chose des attitudes qu'il adoptera touchant l'autonomie provinciale.

Ces questions sont importantes parce que, encore une fois, M. Diefenbaker nous a donné dans le passé des motifs de nous méfier de lui. Son attitude depuis le 10 juin n'indique pas qu'il ait changé. Sa raideur actuelle continue des années de raideur.

Il reste un mois avant l'élection. Les erreurs déjà commises peuvent être réparées. Mais elles doivent l'être. Sans quoi nous nous convaincrions peu à peu que M. Diefenbaker se moque de nous. Nous pourrions bien, une fois de plus, lui rendre la pareille.

André LAURENDEAU

Blocs-Notes

Dans les comités mixtes

Nous avons plus d'une fois souligné dans le DEVOIR que tous les comités mixtes de la province de Québec en dehors de l'île de Montréal se francisent rapidement. Cela explique qu'ils se soient donnés des députés de langue française les uns après les autres, à l'exception de Québec-sud et de Pontiac-Témiscamingue. Les anciens Eastern Townships ne comptent pas un seul député de langue anglaise dans le dernier Parlement.

Comme à l'élection de l'an dernier d'ailleurs, les conservateurs se sont choisis des candidats de langue anglaise dans Brome-Missisquoi, Compton-Frontenac et Châteauguay-Huntingdon-Laprairie. Il s'agit de MM. Howard Gaffney, G. M. Stearns et Mehill Barrington. Ils feront la lutte à trois candidats libéraux de langue française — MM. Maurice Hallé, J. A. Blanchette et Jean Boucher.

Maintenir notre représentation

Si l'électorat québécois acceptait en bloc la liste conservatrice de préférence à la liste libérale, la représentation française à la Chambre des communes se trouverait réduite de cinq députés. Il se trouve cependant que chaque électeur ne vote que dans sa propre circonscription et qu'il n'a pas à se prononcer dans les autres. Les nôtres ont donc le loisir de voter dans chacune de ces circonscriptions mixtes pour le candidat de langue française, à quelque parti qu'il appartienne. Au Parlement fédéral, où les Canadiens français se trouvent en minorité, nous n'avons pas le droit de sacrifier un seul des sièges que nous pouvons nous

assurer par notre vote. Nous n'avons pas le moyen de nous abandonner à une générosité excessive.

Si les conservateurs nous offrent actuellement moins de candidats comme ils nous ont accordé moins de ministres que les libéraux, c'est que l'influence française a été très faible au sein du parti depuis de nombreuses années. Plusieurs des candidats conservateurs de langue anglaise que nous avons nommés plus haut ont été choisis l'an dernier dans une tentative désespérée d'enlever des circonscriptions où les perspectives de succès paraissent fort minces. La plupart ont fait meilleure figure qu'on ne le prévoyait et plusieurs pourraient bien se faire élire cette année.

La même situation se présente dans le sud-est de l'Ontario. Dans les circonscriptions de Russell et de Stormont, ce sont des candidats conservateurs de langue anglaise qui font la lutte à des députés sortants libéraux de langue française. Avec cette différence que les candidats libéraux sont à peu près assurés de la victoire.

Le parti conservateur éprouve de la difficulté à évoluer assez rapidement pour tirer parti des sympathies nouvelles qu'il rencontre chez les électeurs de langue française par suite des événements des derniers mois. Il convient probablement de ne pas être trop sévère à son égard, mais ce n'est pas sans raison pour abandonner des sièges électoraux qui nous reviennent.

Lettres au "DEVOIR"

L'enseignement universitaire et les "mythes"

M. André Laurendeau,

J'ai été soulagé par la lecture de votre article "Propos obscurantistes", publié dans le "Devoir" du 15 février. Est-il possible que dans la belle grande province de Québec, où il y a tant de gens de bien et tant de véritables savants, que le chef politique de cette province puisse proférer de pareilles "balivernes"? — j'imagine que votre directeur aurait écrit "aneries" — sur un sujet aussi vital que l'éducation. Parce que l'on propose de rendre possible l'accès aux études universitaires de jeunes, qui ont le talent et le désir de faire des études supérieures, mais qui ne sont pas "les fils de leurs pères" on qualifie cette initiative de "leurre" et de "mythe" et pour justifier ces propos, on se plait à rappeler les faillites de certains universitaires. Des enfants d'école raisonnaient mieux. Comme je lisais votre article un dentiste me disait: Si ce n'était été de l'armée, je n'aurais jamais songé d'aller à l'université, car mes parents, de simples ouvriers, ne pouvaient que payer la nourriture de la famille. Nous avons compté trois oculistes, un ingénieur et cela tout près de chez nous, qui ont pu faire leurs cours universitaires grâce aux bourses que le gouvernement accordait aux soldats licenciés. Tant mieux. Mais quelle ironie! Il fallait donc les dévastations d'une guerre pour donner accès à l'université à nos jeunes gens. Parce que l'on parle d'accorder, en temps de paix, les mêmes avantages aux jeunes qui voudraient se qualifier pour entrer à l'université, on appelle cela un "mythe".

Ces "propos obscurantistes" sont d'autant plus amers pour nous, des minorités françaises en dehors de Québec, que l'instruction universitaire de plusieurs de nos nôtres est moralement nécessaire pour nous imposer à l'élément anglais afin d'obtenir notre part dans les affaires publiques éducationnelles, et même commerciales et économiques.

Il n'y a qu'une explication plausible à cette sortie de votre premier ministre. Il se sent tellement fort dans Québec, qu'il peut se permettre d'enoncer n'importe quelles balivernes, comme vous dites; ou, s'il est sincère, il étudie mieux le rouge de sa machine politique que les questions d'éducation.

UN ABONNÉ DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Pour un drapeau canadien

Monsieur le directeur,

Puisque nous aurons sous peu à nous donner un Parlement à Ottawa aurons-nous assez de patriotisme et de fierté pour faire savoir à nos candidats éventuels que ce que nous attendons d'eux d'abord et avec énergie c'est qu'ils s'engagent à nous donner un drapeau et comme le signalait en décembre, le Toronto Star, après bien d'autres, qu'il soit typiquement canadien.

Le gouvernement de M. Diefenbaker a déjà quelques réalisations à son actif. Félicitons-le mais, que n'a-t-il pensé que représentant un grand pays, il se devait de lui donner ce drapeau depuis si longtemps réclamé.

On va nous déclamer bien des choses durant la présente campagne électorale, déjà on renchérit en nous promettant des millions pour ceci ou cela; mais ce capital politique ne flatte que notre esprit mercantile... et la fierté? et l'honneur? qui y pense?

Pourtant, des autorités et non des moindres ont charitablement averti l'an dernier que notre conscience politique était pervertie et immorale. Il faudrait relire cet article de MM. les abbés Dion et O'Neil pour se persuader qu'il y a plusieurs causes à cela. L'absence d'un drapeau national explique bien des choses. Le drapeau est une chose sacrée pour les citoyens d'un pays; c'est pourquoi nous le réclamons instamment de nos gouvernants qui doivent bien en réaliser la nécessité.

On se plaint à souligner que nous ne sommes plus une colonie mais un grand pays autonome, on tarde beaucoup à le prouver, car, qu'on aille on coudoie des gens d'autres pays qui se font un point d'honneur d'arborer leur drapeau. Et nous, quelle figure faisons-nous?

On se pose la même question quand on pense à l'Exposition de Bruxelles qui nous coûte des centaines de millions de dollars et qui cependant ne voudra rien dire aux visiteurs de notre kiosque avec son Union Jack. — Canada, dira-t-on? Connais pas — colonie anglaise? et l'on passera sans chercher à en savoir davantage. Alors le Canada aura perdu une belle occasion de se signaler comme nation, après avoir dépensé tant d'argent, et ce parce qu'on n'a jamais su mettre à la tête de ce grand et beau pays des hommes patriotes et avisés qui veulent le développement et la reconnaissance du Canada, pour ce qu'il est, par toutes les autres nations de la terre.

Mme Téléphore THIBAUT, Nominique

L'ACTUALITÉ

Mon chien n'est pas encore mort...

Mon chien n'est pas encore mort... mais comme disait un de mes collègues du Sénat, ça fera jamais un chien fort. Y a pas à se le cacher, j'en regagne pas le diable dans l'opinion. Pourtant, j'essaie donc... Quand la princesse orientale est venue à mon bureau, je voulais me montrer fin; j'y dis: "Ah! créyé, un beau bébé..." Ce me paraissait bon. Parait que non. J'ai bien vu sa réaction et son sourire en coin. Ça me fait drôle: faut croire que j'ai pas le tour avec la noblesse.

Mais y a pire. Vra que la presse anglaise commence à me tomber dessus. Là, je comprends peu rien. Les garçons de café viennent me voir en délégation: j'étais pris. Y se rappelaient ma déclaration de Toronto: "Montreal... vide open but honest". Ça leur donnait le trait sur moi.

Ceux qui s'en viennent et ceux qui s'en vont

Au fur et à mesure que les conventions se succèdent, on se rend compte que les figures nouvelles seront très nombreuses dans notre prochaine députation québécoise. Les conservateurs viennent de choisir M. Charles-Edouard Campeau, directeur du service d'urbanisme de Montréal, comme leur candidat dans Saint-Jacques. C'est dans cette circonscription et dans celle de Lafontaine où se présente M. Dollard Dansereau qui portera le gros de leur effort dans Montréal. On sait que M. Noël Dorion se présente dans Bellechasse.

Chez les libéraux, on n'a pas encore annoncé de grosses candidatures nouvelles. La rumeur

que j'aurais donc dû me la fermer, dans le temps. En tous cas, je me suis lancé. Je leur ai rappelé que j'ai été garçon de café, moi aussi. Y a pas de sot métier; pourquoi avoir honte? Part d'ça, je suis sûrément bien parvenu. Sénateur pi maire ("pa soane comme "primaire" mais c'est pas ça que je veux dire) c'est pas de la petite bière... Seulement, je reviens à mon idée: pas certain que je soye maire à vie. Comme ça va là...

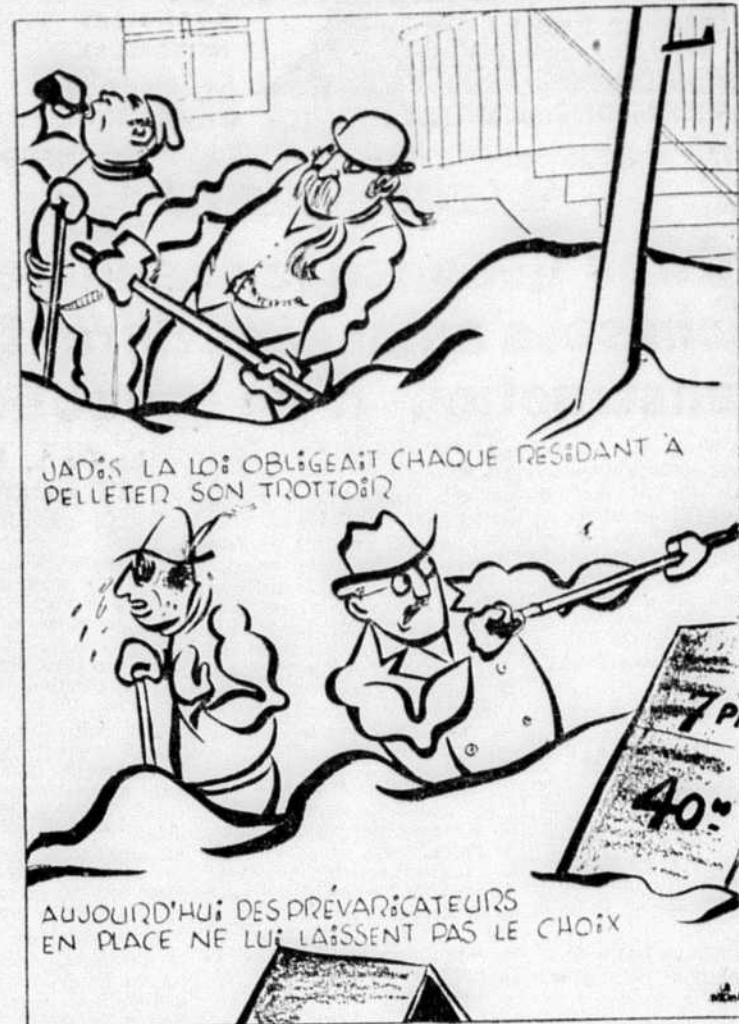
Le Star me tombe dessus parce que je me suis montré favorable à l'ouverture (wide open) des cabarets, le dimanche comme la semaine. Ça parle au no-russe: il fallait que ce soit un journal anglo-prottestant qui me rappelle, à moi, le maire catholique et liturgique, que le dimanche ça sera jamais un jour

veut cependant que M. Maurice Lamontagne, le conseiller économique du cabinet Saint-Laurent, pose sa candidature dans Québec-est, la propre circonscription de l'ancien premier ministre.

Les départs se font de plus en plus nombreux chez les libéraux québécois. Après M. Louis-René Baudouin, voici que l'on apprend maintenant que M. Bona Arsenault abandonne la politique active. Il n'aurait pas remporté pas réussi à rallier les libéraux de Bonaventure. M. Bona Arsenault, était l'une des figures pittoresques de notre députation. Il était de plus un député actif, qui a attaché son nom à plusieurs questions, et un orateur habile et entraînant.

P. V.

Les règlements municipaux



Pourquoi les reviser?

COURRIER DE FRANCE

LA LOI-CADRE POUR L'ALGERIE

— II —

Il faudrait Lyautéy

par Pierre DE GRANDPRE

On pourrait faire confiance à la loi-cadre comme moyen d'instaurer le dialogue entre la France et ses adversaires d'Algérie, si cette loi proposant un statut politique aux musulmans devait être appliquée selon un esprit franchement évolutif. Et il serait capital qu'il en soit ainsi, s'il est vrai que cette loi-cadre est en ce moment la seule solution politique que propose le gouvernement pour accompagner son action militaire. Or il est bien difficile de conserver l'espoir d'une véritable ouverture politique après avoir suivi, depuis quelques mois, les débats fort compliqués où ce qui apparaissait de plus clair, c'était la crainte de voir s'affirmer une personnalité algérienne réelle.

La loi-cadre est aux yeux d'une minorité une étape vers l'autodétermination politique des musulmans d'Algérie; pour le plus grand nombre, elle est la barrière juridique que l'on s'efforce d'opposer aux puissants mouvements d'émancipation politique qui n'ont rien, en Algérie, d'un phénomène purement local ou exceptionnel. Il tombe d'ailleurs sous le sens qu'une loi du parlement français pour définir le statut de l'Algérie sans consulter les intéressés est exactement à l'opposé du statut négocié. Qu'elle ait été agréée, et combien difficilement! par une majorité de députés, ne signifie aucunement qu'elle comblera d'aise la majorité des Algériens.

Division de l'Algérie

En outre, on connaît l'idée majeure de cette loi-cadre: la division de l'Algérie en territoires, alors que le statut de 1947 avait justement consacré le principe unitaire en créant l'Assemblée algérienne. On divise ce dont la France elle-même a fait un tout, quitte ensuite à proposer une réunion sous forme de fédération interne, dans un délai de deux ans. Quant à la révision du statut, elle ne sera plus possible que deux années après la mise en place des institutions fédérales, soit dans quatre ans. D'ici là, bien des conflits peuvent surgir entre les diverses communautés et entre les assemblées territoriales.

Certains peuvent l'espérer. Mais ce qu'ils ont sans doute tort d'espérer, c'est que les Algériens acceptent de gaieté de cœur ce statut qui dans l'immédiat les divise, au moment même où ils aspirent tous plus ou moins à l'indépendance et à l'affirmation de la personnalité nationale. L'émiettement du pouvoir proposé par la France ne peut apparaître sur place que comme une tactique immédiatement éventée. Un homme de droite comme M. Le Pen, adversaire résolu d'une politique évolutive, l'a reconnu devant l'Assemblée Nationale: "La loi-cadre ne peut nous assurer l'adhésion d'une population qui aspire à des réformes profondes". D'autres hommes ont dit la même chose, mais c'était pour prêter au contraire les réformes profondes, seule façon de rétablir la paix en maintenant l'Algérie dans le cadre d'une République que l'on imagine généralement évoluer dans le sens d'une large fédération à la manière du Commonwealth des nations britanniques.

L'attitude de Mendès-France

M. Mendès-France a si bien maintenu sur tous ces problèmes et sur celui du redressement français une certaine idée parfaitement unifiée et étayée à laquelle il a conformé sa conduite depuis dix ans, plutôt qu'à des intérêts passagers, que des députés se sentent le besoin de parler de lui à l'Assemblée Nationale même lorsqu'il est hors de cause. C'est ainsi qu'au cours du débat consécutif au bombardement de Sakiet-Sidi-Youssef, MM. Frédéric-Dupont et Georges Bidault l'ont pris à partie en son absence, comme si l'homme constituait une critique vivante des conséquences de la politique qu'il combat. Le même M. Le Pen que nous citions à l'instant avait précédemment déclaré, au cours de ce débat: "Pour beaucoup, monsieur Mendès-France, vous cristallisez sur votre personne une suite de désastres, vous vous identifiez à la défaite en Indochine".

De sa place, M. Mendès-France n'eût pas de peine à répondre en rappelant les vraies responsabilités et ses entretiens avec les chefs militaires en 1954. "A ces peuples, a-t-il répété, le général de Gaulle avait à Brazzaville promis une large émancipation. En suite, dix gouvernements ont annoncé à la Tunisie que l'autonomie interne allait lui être accordée. Nous avions également adopté le préambule de la Constitution que vous connaissez. Or aucune des promesses faites n'a été tenue. A l'enthousiasme qui les

avait accueillies ont succédé chez les populations d'outre-mer la déception, la colère, la rancune, puis la rébellion. Cela explique tout."

Et il a conclu son intervention par cette professionnelle foi: "Nous continuerons à croire à l'Union française, à croire qu'elle devra englober même des pays qui ont reçu l'indépendance. Notre ambition est plus grande que la vôtre. Car ce n'est pas sur la force que nous la fondons. Nous faisons appel à tout ce qui a été tissé au plus profond de ces hommes depuis plusieurs générations par le génie de la France. Cela peut être sauvé, j'en suis sûr, en Algérie comme ailleurs. Mais pas par les procédés de la politique actuelle..."

Nécessité d'un accord avec les musulmans

Dans cette perspective, les textes juridiques ne sont pas l'essentiel. La forme extérieure des institutions n'est pas ce qui offre un réel intérêt. "L'essentiel", disait Mendès-France à son retour de Bamako, en octobre dernier, c'est de savoir s'il y aura demain, en Algérie, des hommes persuadés qu'ils doivent chercher avec nous leur évolution et leur progrès comme c'est le cas de ces autres Africains que j'ai vu à Bamako. Si la volonté de s'émanciper avec la France réapparaît en Algérie, tout redevient possible... Si, sur place, la discrimination, l'injustice, le racisme continuent à prévaloir dans la vie de tous les jours, dans les douars et dans les casbahs, nos constructions juridiques restent vaines et inutiles. Le seul problème, c'est eux (les musulmans) et la nécessité de réaliser un accord avec eux. Et c'est la seule chose dont on ne parle pas."

Si un De Gaulle reste silencieux quant à l'Algérie, un Gaston Deferre, un François Mitterrand tiennent un semblable langage, celui-là même que tenait déjà Lyautéy, à Rabat, le 14 avril 1925: "Je n'ai pas le droit d'espérer créer entre ce peuple et nous un état d'âme, une amitié, une satisfaction intime qui font qu'il restera avec nous le plus longtemps possible, mais qui auront pour résultat final que, si les événements le détachent politiquement de nous, toutes ses sympathies resteront françaises..." C'est la pensée avec laquelle je vis, qui me porte, qui est une directive essentielle: je veux nous faire aimer de ce peuple."

Au lieu de tout céder sous la pression, dans la mauvaise conscience et la colère, de laisser passer les occasions et d'agir toujours trop tard, le secret d'une politique d'envergure est parfois aussi simple et nourri d'humanité que le laisse voir la formule de Lyautéy. Comme l'écrit François Mitterrand dans "Présence française et abandon": "la démission, la capitulation de la France n'ont pas résulté de son renoncement aux privilèges de la domination, mais de ses hésitations et de ses refus devant les nécessaires transformations d'un monde où la tutelle coloniale n'a pas de place".

Le prêtre à l'usine

GENES (CCC) — Son Em. le cardinal Giuseppe Siri, archevêque de Gênes, a adressé une lettre pastorale aux "Aumôniers du Travail" de son diocèse à l'occasion du 15e anniversaire de la fondation de leur organisation.

Faisant allusion aux difficultés auxquelles se sont heurtés ces aumôniers dans leur tâche du fait qu'ils avaient affaire à "des masses d'hommes organisés dans l'industrie, mais qui sont une proie facile pour les rumeurs et les aventuriers", le cardinal dit: "Nous avons tenu le raisonnement suivant: le prêtre est ce qu'il est même à l'usine. Qu'il fasse donc de l'usine un lieu où il convient de faire à un prêtre, mais rien l'autre. Qu'il laisse aux autres toute initiative pour ce qui n'est pas son domaine. Qu'il ne continue pas son ministère avec des engagements hétérodoxes qui feraient de lui un homme de parti. C'est seulement en restant prêtre qu'il sera en mesure de s'adresser à tous et d'être accueilli partout".

REGARDS SUR LA CHINE COMMUNISTE :

650.000.000 D'HOMMES

— II —

Le peuple est mieux logé et la femme apparaît comme un "pilier du régime", tandis que le capitalisme agonise

par Walton A. COLE

Londres. — Il est fascinant de découvrir les êtres humains qui vivent sous un régime différent du sien : on constate alors que ces gens ont les mêmes problèmes, et les mêmes désirs que d'autres peuples.

Ainsi en va-t-il en Chine, où 650.000.000 de citoyens vivent dans les cadres systématiques d'un gigantesque Etat communiste. Durant mon séjour, j'ai pu converser avec des hommes, des femmes et des enfants des divers secteurs de la nation chinoise.

La vie dans les maisons d'appartements est devenue partie intégrante de l'économie chinoise comme partout ailleurs dans le monde. Les appartements sont austères, strictement fonctionnels, mais tous les occupants reconnaissent volontiers qu'ils n'ont jamais été aussi bien logés.

La femme, pilier du régime nouveau

J'ai causé avec Ma Ming-Chin, une ménagère âgée de 30 ans, mère de trois enfants. Sa petite famille occupe un logis de trois pièces avec la belle-mère, dans un nouvel immeuble érigé non loin d'une manufacture de turbines à l'extérieur de Changhaï. Deux des pièces sont des chambres à coucher, l'autre est la salle à manger. Ma Ming-Chin partage une cuisine avec une voisine, de même que la salle de bain.

"Mon époux, dit-elle, est un des maîtres-ouvriers de l'usine et gagne 90 yuan (environ \$36) par mois. Il touche son salaire du mois en deux fois. Nous avons établi un budget strict qui prévoit 60 yuan pour la nourriture par mois.

"Je mets en pratique les 'cinq commandements' d'une ménagère et d'une mère de la nouvelle Chine : il faut encourager son mari dans son travail ; la ménagère doit être avenante pour son époux ; elle doit suivre des cours de culture générale ; il est nécessaire d'entretenir des relations amicales avec ses voisins et de les aider ; il est essentiel d'établir un budget familial et d'y être fidèle.

"Dans notre quartier, il y a un chef de groupe pour les ménagères. Le but des activités du groupe est d'aider les ménagères à pratiquer les 'cinq commandements'.

Les femmes sont plus libres qu'elles ne le furent jamais dans l'ancienne Chine ; d'anciens croient même qu'elles sont les principaux piliers du régime. Les articles du charme féminin sont écartés. Les femmes travaillent dans les usines avec les hommes et bénéficient d'un congé payé de deux mois pour maternité. Certaines femmes ont atteint des postes élevés dans l'administration gouvernementale et dans l'industrie.

Alors que j'étais à Changhaï, j'ai rencontré dans sa luxueuse demeure, érigée au cœur de magnifiques jardins, un des derniers représentants du capitalisme moribond de la Chine.

Il s'agit de David Kwok, d'origine australienne, dont les multiples intérêts englobent la grande filature Wing On. Je dis 'capitalisme moribond' parce que ces grands propriétaires continuent à percevoir les dividendes de leurs entreprises en vertu d'une entente provisoire. Les communistes ont fixé en effet, la valeur de chaque entreprise et ont censuré à payer à l'ancien propriétaire un intérêt annuel de 5 pour cent de cette évaluation, pendant sept ans.

Kwok, un presbytérien, déclare que ses collègues capitalistes et lui-même souhaitent que l'Etat réussisse à redresser la situation économique, mais ils ne reconnaissent que ce but a été atteint grâce à un système établi communément par l'Etat et l'entreprise privée dans plusieurs domaines.

"Le gouvernement a favorablement accueilli notre coopération et nous avons obtenu un délai raisonnable pour nous habituer à l'idée que dans un avenir rapproché, nous capitalistes de la Chine, nous ne tirerons plus de dividendes de nos entreprises, mais que nous serons rémunérés selon notre travail actif au sein de l'économie du pays".

(à suivre)

FRANCE : POLITIQUE MILITAIRE PRISE A PARTIE

Une commission de l'Assemblée s'oppose aux réductions prévues

PARIS. — La Commission de défense de l'Assemblée Nationale s'est élevée hier contre les projets du gouvernement visant à réduire les forces armées et les dépenses militaires, cette année.

La Commission, un organisme consultatif, déclare que la réduction des forces armées de 100.000 hommes et des dépenses de la défense de \$245.400.000 conduira à "une diminution dangereuse de la puissance militaire de la France" étant donné la situation qui prévaut en Afrique du Nord.

Le débat s'est ouvert alors que des dépêches d'Algérie faisaient état de durs combats entre les troupes françaises et les rebelles.

Des crédits de l'ordre de 1.325.000.000 de francs — \$3.102.400.000 — ont été prévus pour la défense en 1958.

Le ministre de la Défense M. Jacques Chaban-Delmas a déclaré à l'Assemblée qu'il serait "difficile" de rester dans les limites de ces crédits.

Le rapport de la Commission dit que les mesures envisagées

permettraient à la France de laisser 350.000 hommes en Algérie — il y en a actuellement 400.000 — mais qu'il serait peut-être nécessaire d'y déployer des recrues pour y compléter leur formation et maintenir les troupes françaises à un niveau "minimum".

Des doutes ont aussi été exprimés sur l'opportunité du transfert de 10.000 aviateurs aux forces armées servant en Algérie.

Le rapport qualifie de "coup de main" pour la Marine française le budget du ministère de la Marine qui ne renferme aucun programme de construction de navires de guerre pour 1958.

La Commission a recommandé le rejet des propositions gouvernementales concernant la Marine.

1.000.000 d'hommes actuellement

Voici les points saillants du budget de la défense pour 1958 tel que présenté à l'Assemblée :

ARMÉE : une réduction des (Suite à la page 8)

Activités religieuses

Calendrier

2 dimanche. — (VIOLET). Deuxième dimanche du Carême, Double de la Cène.

3 lundi. — (VIOLET). Lundi de la deuxième semaine du Carême, Simple, Jeûne.

4 mardi. — (VIOLET). Mardi de la deuxième semaine du Carême, Simple, Jeûne.

5 mercredi. — (VIOLET). Mercredi de la deuxième semaine du Carême, Simple, Jeûne.

6 jeudi. — (ROUGE). Saintes Perpetue et Felicité, Martyres, Double, Jeûne.

7 vendredi. — (BLANC). Saint Double, Jeûne et abstinence complète.

8 samedi. — (BLANC). Saint Jean de Dieu, Double, Jeûne.

Offices de l'Eglise

Le dimanche, 2 mars

Deuxième dimanche du Carême, Double de la Cène (VIOLET). — Messe : Reminiscence, sans Gloria ; 2e or. pour le Pape, sans M. ; Credo, prof. du Carême.

3 dimanche, 3 mars

Titulaires d'églises paroissiales

Le dimanche, 9 mars

Aucune solennité de titulaire en ce dimanche de première classe. Cf. l'Ordo, au 20 avril.

Prières des Quarante-Heures

Semaine du 2 mars 1958

Archid. de Montréal. — 4 mars, Saint-Herménégilde ; Saint-Marie (Polonais) ; 5 mars, Saint-Gervais ; 6 mars, Saint-Gabriel (Sault-au-Récollet) ; Couvent de la Pointe-aux-Trembles ; 7 mars, Pensionnat Notre-Dame-de-Sainte-Croix ; 8 mars, Dioc. de Valleyfield. — 3 mars, Couvent de Châteauguay ; 4 mars, Couvent de Saint-Louis-de-Gonzague ; 5 mars, Trinité de Dorion ; 6 mars, Dioc. de Joliette ; 7 mars, Juvenat des Saints-Anges à Berthier ; 8 mars, Dioc. de Saint-Jean-de-Québec ; 9 mars, Couvent de Saint-Nom de Jésus et de Marie à Longueuil ; 10 mars, Saint-Jude à Jacques-Cartier ; 11 mars, Dioc. de Saint-Jérôme ; 12 mars, Couvent Notre-Dame d'Afrique à Rosemère.

Ordo pour Quarante-Heures

Semaine du 2 mars 1958

1. — MESSE PRINCIPALE :

a) 1er et 2e jours :

3 mars. — Messe 2e dim. du Carême.



M. l'abbé Anselme Longpré, prédicateur du diocèse de St-Hyacinthe et auteur de renom, qui prêchera la grande neuvaine préparatoire à la fête de saint Joseph, du 10 au 19 mars prochain, à l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal.

Le thème de ses sermons est d'une brûlante actualité : "Saint Joseph, le saint des temps modernes". Les radiophiles de la région auront le plaisir de l'entendre tous les jours de la neuvaine sur les ondes des postes suivants : CJAD à 7h.45 le matin ; CKVL à 10h. p.m. la semaine et le dimanche à 3h.30 p.m. ; CJMS à 6h15 le matin.

CONFERENCE DE

THEOLOGIE

à l'Université de

Montréal

Le R. P. Paul-Eugène Charbonneau, c.s.c., professeur à l'Institut supérieur de sciences religieuses, donnera, mardi 4 mars, à l'Université de Montréal, une conférence intitulée "Hiérarchie et laïcité". La conférence aura lieu en la salle H-404 à 8h.15 du soir. L'entrée est libre.

LE 9 MARS, A 9 HEURES, A ST-HENRI

Le cardinal P.-E. Léger, au 75e anniversaire des Liges du S.C.

"Un cercle d'étude nous permettra, entre autres, d'étudier une méthode de travail encore plus efficace contre la littérature obscène", déclare M. l'abbé Aimé Carmel de la paroisse St-Henri de Montréal

Les Liges du Sacré-Coeur célèbrent cette année leur 75ième anniversaire de fondation. A cette occasion, S. E. le cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, chantera une messe pontificale, le 9 mars, à 9 heures du soir, en l'église St-Henri de Montréal.

Au cours d'une brève interview, obtenu dans le vieux presbytère de la paroisse St-Henri où, précisément, l'idée de la Ligue du Sacré-Coeur a pris forme il y a trois quarts de siècle, M. l'abbé Aimé Carmel, vicaire de la paroisse et aumônier de la Ligue, a bien voulu nous dresser un tableau historique du mouvement et donner, en deux mots les détails des manifestations de l'anniversaire.

"Pourquoi, M. l'abbé, le cœur de l'organisation des manifestations du 75ème anniversaire, est-il la paroisse St-Henri plutôt qu'une autre?"

"La raison est que la première Ligue a été fondée, le 12 mars 1883, dans cette paroisse même de St-Henri de Montréal par le P. Edouard Hamon, s.j."

"Peut-on savoir les proportions numériques qu'a prises le mouvement, depuis 75 ans?"

"Il y a aujourd'hui, plus de 200.000 ligues réparties sur quelque 1260 paroisses et 22 diocèses. Uniquement à Montréal, on peut, tout en étant conservateur, dire que le nombre atteint 25.000 membres de 136 ligues. Ici, dans la paroisse, des ligues continuent à être fidèles à leur fondateur puisque nous comptons près de 600 membres, dont une quarantaine de chefs de groupe."

"Outre la messe pontificale du 9 mars, comment sera souligné le 75ème anniversaire?"

"Il y aura un cercle d'étude régional, ici, à la paroisse, le 6 avril. Régional, c'est-à-dire, pour tous les ligues de l'ouest de la métropole. Ces cercles d'études seront égale-

ment mis sur pied, dans les autres ligues, à travers la province et le pays."

"Et l'orientation de ce cercle d'étude?"

"Il y a plusieurs points d'orientation interne comme la manière pratique de promouvoir l'amour du Sacré-Coeur, de recruter des membres... etc."

On étudiera également la possibilité d'intensifier encore davantage notre travail contre les journaux obscènes.

A date, nous avons distribué auprès des marchands de la paroisse des pancartes sur lesquelles on peut lire : "Par respect pour notre clientèle, nous ne vendons pas de journaux obscènes".

La plupart des commerçants, je dirais 80 p.c., ont consenti à collaborer à cette lutte. Prochamment, nous recevrons de la Ligue de moralité publique, quelque 3000 imprimés que nous distribuerons de porte en porte dans les foyers. Ces imprimés, formés de sept pages, traitent de ce qu'est la littérature obscène, de ses conséquences et des moyens pratiques pour l'enrayer."

Ce disant, l'abbé Carmel nous présente le dernier bulletin des Ligues, organe officiel de la Fédération nationale des Ligues du Sacré-Coeur, où on peut lire : "Le cardinal Léger a déclaré que ceux qui édifient et vendent habituellement ces hebdomadaires de l'amour, du crime et des cancanes, doivent être considérés comme pêcheurs publics."

Cela signifie qu'on doit à moins qu'ils n'aient donné des signes évidents d'amendement, les priver des sacrements et de la sépulture ecclésiastique. Comment un catholique peut-il continuer à encourager les épicuriens, les auteurs et les pharmaciens qui ne tiennent pas compte des directives si claires de leurs chefs spirituels?"

M. l'abbé Carmel a aussi rappelé la lutte des Ligues contre les boissons alcooliques et a précisé que, dans St-Henri, les membres s'étaient efficacement opposés à l'ouverture de grilles, récemment.

Il a également déclaré qu'une autre messe pontificale sera chantée par Son Eminence le cardinal, à l'Oratoire St-Joseph, le 1er juin, et qu'il attend plus de 4.000 ligues.

Le cardinal P.-E. Léger, archevêque de Montréal, chantera une messe pontificale, le 9 mars, à 9 heures du soir, en l'église St-Henri de Montréal.

Le cardinal P.-E. Léger, archevêque de Montréal, chantera une messe pontificale, le 9 mars, à 9 heures du soir, en l'église St-Henri de Montréal.

Le cardinal P.-E. Léger, archevêque de Montréal, chantera une messe pontificale, le 9 mars, à 9 heures du soir, en l'église St-Henri de Montréal.

Le cardinal P.-E. Léger, archevêque de Montréal, chantera une messe pontificale, le 9 mars, à 9 heures du soir, en l'église St-Henri de Montréal.

Le cardinal P.-E. Léger, archevêque de Montréal, chantera une messe pontificale, le 9 mars, à 9 heures du soir, en l'église St-Henri de Montréal.

Le cardinal P.-E. Léger, archevêque de Montréal, chantera une messe pontificale, le 9 mars, à 9 heures du soir, en l'église St-Henri de Montréal.

Le cardinal P.-E. Léger, archevêque de Montréal, chantera une messe pontificale, le 9 mars, à 9 heures du soir, en l'église St-Henri de Montréal.

Le cardinal P.-E. Léger, archevêque de Montréal, chantera une messe pontificale, le 9 mars, à 9 heures du soir, en l'église St-Henri de Montréal.

Le cardinal P.-E. Léger, archevêque de Montréal, chantera une messe pontificale, le 9 mars, à 9 heures du soir, en l'église St-Henri de Montréal.

Le cardinal P.-E. Léger, archevêque de Montréal, chantera une messe pontificale, le 9 mars, à 9 heures du soir, en l'église St-Henri de Montréal.

Le cardinal P.-E. Léger, archevêque de Montréal, chantera une messe pontificale, le 9 mars, à 9 heures du soir, en l'église St-Henri de Montréal.

Le cardinal P.-E. Léger, archevêque de Montréal, chantera une messe pontificale, le 9 mars, à 9 heures du soir, en l'église St-Henri de Montréal.

Le cardinal P.-E. Léger, archevêque de Montréal, chantera une messe pontificale, le 9 mars, à 9 heures du soir, en l'église St-Henri de Montréal.

Le cardinal P.-E. Léger, archevêque de Montréal, chantera une messe pontificale, le 9 mars, à 9 heures du soir, en l'église St-Henri de Montréal.

Le cardinal P.-E. Léger, archevêque de Montréal, chantera une messe pontificale, le 9 mars, à 9 heures du soir, en l'église St-Henri de Montréal.

Le cardinal P.-E. Léger, archevêque de Montréal, chantera une messe pontificale, le 9 mars, à 9 heures du soir, en l'église St-Henri de Montréal.

Le cardinal P.-E. Léger, archevêque de Montréal, chantera une messe pontificale, le 9 mars, à 9 heures du soir, en l'église St-Henri de Montréal.

Le cardinal P.-E. Léger, archevêque de Montréal, chantera une messe pontificale, le 9 mars, à 9 heures du soir, en l'église St-Henri de Montréal.

Le cardinal P.-E. Léger, archevêque de Montréal, chantera une messe pontificale, le 9 mars, à 9 heures du soir, en l'église St-Henri de Montréal.

Le cardinal P.-E. Léger, archevêque de Montréal, chantera une messe pontificale, le 9 mars, à 9 heures du soir, en l'église St-Henri de Montréal.

Le cardinal P.-E. Léger, archevêque de Montréal, chantera une messe pontificale, le 9 mars, à 9 heures du soir, en l'église St-Henri de Montréal.

Le cardinal P.-E. Léger, archevêque de Montréal, chantera une messe pontificale, le 9 mars, à 9 heures du soir, en l'église St-Henri de Montréal.

Le cardinal P.-E. Léger, archevêque de Montréal, chantera une messe pontificale, le 9 mars, à 9 heures du soir, en l'église St-Henri de Montréal.

Le cardinal P.-E. Léger, archevêque de Montréal, chantera une messe pontificale, le 9 mars, à 9 heures du soir, en l'église St-Henri de Montréal.

Le cardinal P.-E. Léger, archevêque de Montréal, chantera une messe pontificale, le 9 mars, à 9 heures du soir, en l'église St-Henri de Montréal.

Le cardinal P.-E. Léger, archevêque de Montréal, chantera une messe pontificale, le 9 mars, à 9 heures du soir, en l'église St-Henri de Montréal.

Le cardinal P.-E. Léger, archevêque de Montréal, chantera une messe pontificale, le 9 mars, à 9 heures du soir, en l'église St-Henri de Montréal.

Le cardinal P.-E. Léger, archevêque de Montréal, chantera une messe pontificale, le 9 mars, à 9 heures du soir, en l'église St-Henri de Montréal.

Le cardinal P.-E. Léger, archevêque de Montréal, chantera une messe pontificale, le 9 mars, à 9 heures du soir, en l'église St-Henri de Montréal.

Le cardinal P.-E. Léger, archevêque de Montréal, chantera une messe pontificale, le 9 mars, à 9 heures du soir, en l'église St-Henri de Montréal.

Le cardinal P.-E. Léger, archevêque de Montréal, chantera une messe pontificale, le 9 mars, à 9 heures du soir, en l'église St-Henri de Montréal.

Le cardinal P.-E. Léger, archevêque de Montréal, chantera une messe pontificale, le 9 mars, à 9 heures du soir, en l'église St-Henri de Montréal.

Le cardinal P.-E. Léger, archevêque de Montréal, chantera une messe pontificale, le 9 mars, à 9 heures du soir, en l'église St-Henri de Montréal.

Le cardinal P.-E. Léger, archevêque de Montréal, chantera une messe pontificale, le 9 mars, à 9 heures du soir, en l'église St-Henri de Montréal.

Le cardinal P.-E. Léger, archevêque de Montréal, chantera une messe pontificale, le 9 mars, à 9 heures du soir, en l'église St-Henri de Montréal.

Le cardinal P.-E. Léger, archevêque de Montréal, chantera une messe pontificale, le 9 mars, à 9 heures du soir, en l'église St-Henri de Montréal.

Le cardinal P.-E. Léger, archevêque de Montréal, chantera une messe pontificale, le 9 mars, à 9 heures du soir, en l'église St-Henri de Montréal.

Le cardinal P.-E. Léger, archevêque de Montréal, chantera une messe pontificale, le 9 mars, à 9 heures du soir, en l'église St-Henri de Montréal.

Le cardinal P.-E. Léger, archevêque de Montréal, chantera une messe pontificale, le 9 mars, à 9 heures du soir, en l'église St-Henri de Montréal.

Le cardinal P.-E. Léger, archevêque de Montréal, chantera une messe pontificale, le 9 mars, à 9 heures du soir, en l'église St-Henri de Montréal.

Le cardinal P.-E. Léger, archevêque de Montréal, chantera une messe pontificale, le 9 mars, à 9 heures du soir, en l'église St-Henri de Montréal.

Le cardinal P.-E. Léger, archevêque de Montréal, chantera une messe pontificale, le 9 mars, à 9 heures du soir, en l'église St-Henri de Montréal.

Le cardinal P.-E. Léger, archevêque de Montréal, chantera une messe pontificale, le 9 mars, à 9 heures du soir, en l'église St-Henri de Montréal.

Le cardinal P.-E. Léger, archevêque de Montréal, chantera une messe pontificale, le 9 mars, à 9 heures du soir, en l'église St-Henri de Montréal.

Le cardinal P.-E. Léger, archevêque de Montréal, chantera une messe pontificale, le 9 mars, à 9 heures du soir, en l'église St-Henri de Montréal.

Le cardinal P.-E. Léger, archevêque de Montréal, chantera une messe pontificale, le 9 mars, à 9 heures du soir, en l'église St-Henri de Montréal.

Le cardinal P.-E. Léger, archevêque de Montréal, chantera une messe pontificale, le 9 mars, à 9 heures du soir, en l'église St-Henri de Montréal.

Le cardinal P.-E. Léger, archevêque de Montréal, chantera une messe pontificale, le 9 mars, à 9 heures du soir, en l'église St-Henri de Montréal.

Le cardinal P.-E. Léger, archevêque de Montréal, chantera une messe pontificale, le 9 mars, à 9 heures du soir, en l'église St-Henri de Montréal.

Le cardinal P.-E. Léger, archevêque de Montréal, chantera une messe pontificale, le 9 mars, à 9 heures du soir, en l'église St-Henri de Montréal.

Le cardinal P.-E. Léger, archevêque de Montréal, chantera une messe pontificale, le 9 mars, à 9 heures du soir, en l'église St-Henri de Montréal.

Le cardinal P.-E. Léger, archevêque de Montréal, chantera une messe pontificale, le 9 mars, à 9 heures du soir, en l'église St-Henri de Montréal.

Le cardinal P.-E. Léger, archevêque de Montréal, chantera une messe pontificale, le 9 mars, à 9 heures du soir, en l'église St-Henri de Montréal.

Le cardinal P.-E. Léger, archevêque de Montréal, chantera une messe pontificale, le 9 mars, à 9 heures du soir, en l'église St-Henri de Montréal.

Le cardinal P.-E. Léger, archevêque de Montréal, chantera une messe pontificale, le 9 mars, à 9 heures du soir, en l'église St-Henri de Montréal.

Le cardinal P.-E. Léger, archevêque de Montréal, chantera une messe pontificale, le 9 mars, à 9 heures du soir, en l'église St-Henri de Montréal.

Le cardinal P.-E. Léger, archevêque de Montréal, chantera une messe pontificale, le 9 mars, à 9 heures du soir, en l'église St-Henri de Montréal.

Le cardinal P.-E. Léger, archevêque de Montréal, chantera une messe pontificale, le 9 mars, à 9 heures du soir, en l'église St-Henri de Montréal.

Le cardinal P.-E. Léger, archevêque de Montréal, chantera une messe pontificale, le 9 mars, à 9 heures du soir, en l'église St-Henri de Montréal.

Le cardinal P.-E. Léger, archevêque de Montréal, chantera une messe pontificale, le 9 mars, à 9 heures du soir, en l'église St-Henri de Montréal.

Le cardinal P.-E. Léger, archevêque de Montréal, chantera une messe pontificale, le 9 mars, à 9 heures du soir, en l'église St-Henri de Montréal.

Le cardinal P.-E. Léger, archevêque de Montréal, chantera une messe pontificale, le 9 mars, à 9 heures du soir, en l'église St-Henri de Montréal.

Le cardinal P.-E. Léger, archevêque de Montréal, chantera une messe pontificale, le 9 mars, à 9 heures du soir, en l'église St-Henri de Montréal.

Le cardinal P.-E. Léger, archevêque de Montréal, chantera une messe pontificale, le 9 mars, à 9 heures du soir, en l'église St-Henri de Montréal.

Le cardinal P.-E. Léger, archevêque de Montréal, chantera une messe pontificale, le 9 mars, à 9 heures du soir, en l'église St-Henri de Montréal.

Le cardinal P.-E. Léger, archevêque de Montréal, chantera une messe pontificale, le 9 mars, à 9 heures du soir, en l'église St-Henri de Montréal.

Le cardinal P.-E. Léger, archevêque de Montréal, chantera une messe pontificale, le 9 mars, à 9 heures du soir, en l'église St-Henri de Montréal.

Le cardinal P.-E. Léger, archevêque de Montréal, chantera une messe pontificale, le 9 mars, à 9 heures du soir, en l'église St-Henri de Montréal.

Le cardinal P.-E. Léger, archevêque de Montréal, chantera une messe pontificale, le 9 mars, à 9 heures du soir, en l'église St-Henri de Montréal.

Le cardinal P.-E. Léger, archevêque de Montréal, chantera une messe pontificale, le 9 mars, à 9 heures du soir, en l'église St-Henri de Montréal.

Le cardinal P.-E. Léger, archevêque de Montréal, chantera une messe pontificale, le 9 mars, à 9 heures du soir, en l'église St-Henri de Montréal.

Le cardinal P.-E. Léger, archevêque de Montréal, chantera une messe pontificale, le 9

TELEVISION

critique de René CHICOINE

Les Voix

LA VOIX D'ELVIS PRESLEY

A un des nombreux postes de radio dont la métropole peut s'enorgueillir à juste titre, on pouvait entendre l'autre jour cette annonce pour le moins étonnante: "Immédiatement après l'Angelus, à 6 h. 30, vous écouteriez Elvis Presley." L'Angelus et le rock'n'roll, c'est déjà un rapprochement dont la logique ne s'impose pas d'emblée. Avec Elvis Presley en moins, on l'accepterait plus facilement toutefois. A tout prendre, le rock'n'roll est une danse saine... sauf quand il est symbolisé par Elvis Presley. Son apparence physique et son comportement sont tels qu'il semble inadmissible qu'on associe dans une même annonce le nom d'une prière et le nom d'une vedette au visage indécent et aux gestes impudiques.

LES VOIX DU SILENCE
(avec mes excuses à Malraux)

Un confrère m'a demandé si je parlais de l'émission "N'ajustez pas votre appareil". Pour ma part, je n'ai pas vu la pancarte falotique depuis longtemps. Je n'ai rien vu d'autre non plus pendant un bon moment, alors qu'on donnait la pièce de Dubé, "Dans l'plus beau!" s'exclama le confrère, faisant allusion à l'initiative que venait de prendre le héros, tenant enfin dans ses bras la jeune fille bigoudis. Quelques jours plus tard, Jacques Normand commença une blague qui restera, à cause d'une panne de son, le secret des dieux et des déux. Voici maintenant un autre cas de coupure, voulue cette fois, et pour le moins discutable. Le comique Champi passa à Music-Hall dimanche dernier. A cause du minutage, on l'interrompit au moment où il attaqua une dernière blague qui devait être le clou de son monologue. Une autre vedette eût succédé à l'artiste français ce manque de courtoisie eût trouvé sa justification.

La troupe de danseurs du spectacle ne constituant pas une nouveauté, il eût été normal de sacrifier une partie de leur numéro, quitte à en faire passer la fin derrière le générique.

LES VOIX DE JEANNE

"L'Alouette" nous a donné l'occasion de faire des comparaisons intéressantes, dans certains cas à tout le moins, entre l'impression que peut produire une voix à la scène et une voix au micro, une présence en chair et en os et une présence en noir et en blanc. La distribution comprend en effet un très grand nombre d'acteurs dont nous connaissons la voix et le physique en les observant plus souvent de notre fauteuil de salon que d'un fauteuil de théâtre. Voici donc quelques notes rédigées à la suite de la grande soirée d'ouverture de notre nouveau théâtre.

Paul GURY. Avait un rôle quelque peu similaire de juge qui veut essayer d'être juste, dans une pièce du Théâtre populaire donnée il y a quelques mois. Dans un cas comme dans l'autre il a bien joué, mais sans mordre suffisamment dans son rôle. Question de tempérament et de voix, non de métier.

Ginette LETONDA. A la scène comme à l'écran, l'intelligence du regard et des attitudes est frappante.

Jean-Pierre MASSON. Gagne à être vu au théâtre. N'est pas fait pour jouer en subtilité. La scène lui permet de se manifester en puissance et de tirer de sa voix des effets magnifiques.

Mia RIDDEZ. Je manque de comparaison, mais je tiens à saluer une artiste qui a très bien joué le rôle de la mère (et qui, soit dit en passant, est une ancienne camarade d'atelier); combien donc à Radio-Canada ont passé par les Beaux-Arts, à part ceux qui se sont spécialisés dans les arts graphiques? Jean Coutu, Normand Hudon, Filion, auteur de la "Vieillesse", Jocelyn Joly, un nouveau dans la carrière, Jean Guay, réalisateur, etc.

Henri NORBERT. Comédien de théâtre qui s'est très bien adapté à la technique de la télévision, laquelle demande plus de nuances.

Gilles PELLETIER. Nul doute qu'il est excellent dans le rôle de l'inspecteur. J'avoue que la forte impression qu'il a créée en interprétant le docteur Banting puis "un simple soldat" m'a portée, à tort sans doute, à ne pas l'apprécier autant à la scène.

Jacques GALIPEAU. Sauf erreur, n'a pas encore paru à la télévision. On aimera le voir à l'écran.

Paul BÉVAL. Nous a fait oublier, samedi dernier, les inépties qu'on lui fait trop souvent débiter à Radio-Canada. S'est révélé un comédien sensationnel, encore plus efficace qu'Hoffman.

(Suite à la page 7)

Théâtre - Cinéma - Beaux-Arts



La carrière du "Temps des lilas" de Marcel Dubé s'annonce belle. On voit sur nos clichés Jean-Louis Roux en compagnie du décorateur Robert Prévost ainsi qu'Huguette Oligny aux mains de la maquilleuse.

Petit manuel de la courtoisie du comédien

Il y a vingt ans on trouvait dans toutes les bibliothèques qui se respectaient des ouvrages sur l'étiquette. Ma mère en possédait un assez ancien dont la lecture était délicieuse: on y décrivait des usages désuets, disparus des mœurs de la bonne société depuis 1900. Lire cet ouvrage était un voyage dans le passé, un passé qui apparaissait aussi charmant que dans les gravures et les photographies des anciens numéros de l'ILLUSTRATION. J'imagine qu'il faut revoir, corriger et rééditer les ouvrages d'étiquette tous les quatre ou cinq ans car il n'y a rien au monde de plus volage, de plus variable que les manières de la politesse.

Je n'ai jamais découvert dans aucune bibliothèque d'ouvrages de même genre et qui seraient destinés aux comédiens et aux gens de théâtre, quelque chose dans le style de Ce que toute jeune fille devrait savoir ou mieux encore Le Manuel du parfait amoureux. Je souhaite que quelque chercheur ait un jour la patience de corriger ce qu'on écrit à ce propos les auteurs dramatiques dans leurs préfaces et même dans leurs pièces (je pense à Molière), les comédiens dans leurs mémoires ou leurs "réflexions", les critiques (si tant est que l'on doive retenir ce qu'écrivent les critiques).

Il me vient immédiatement à l'esprit quelques uns des sujets qui devraient faire dans ce manuel l'objet d'études spéciales. A l'article "savoir son rôle" par exemple. Le théâtre à l'italienne disparaît lentement de nos mœurs théâtrales, la boîte du souffleur a été supprimée de façon à peu près universelle. Il y a vingt-cinq ans, les comédiens pouvaient encore "jouer sur le souffleur"; hélas, cette belle époque est disparue — pour toujours, espérons-le. "Savoir son rôle" est devenu une impérieuse nécessité pratique. Il est encore possible d'avoir deux souffleurs, un à la cour, l'autre au jardin; cette pratique présente de sérieux dangers acoustiques. Bien que protégé par sa boîte, l'ancien souffleur était souvent audible de la salle; qu'adviendrait-il de souffleurs installés dans les coulisses? Et puis "savoir son rôle" est encore le chemin le plus sûr vers la compréhension en profondeur d'un rôle.

Toujours sur ce chapitre, le Petit manuel de la courtoisie du comédien devrait de plus suggérer à l'acteur d'apprendre non seulement son rôle mais aussi celui des autres interprètes; cela lui permettra de "dépanner" ses camarades mais cela l'obligera aussi à être plus vrai dans son jeu. Il n'y a en effet rien de plus désagréable qu'un

comédien qui n'écoute pas sa réplique; involontairement, il a l'air de vouloir signifier: "Qu'est-ce qu'il attend celui-là pour se taire?"

les comédiens aient ajouté à leur tâche de vivre les rôles celle de les expliquer; faites à votre public la politesse de croire qu'il est intelligent, sensible et cultivé.

Au chapitre "distribution", il faudrait lire des choses comme: "N'acceptez jamais de rôles qui ne soient pas de votre emploi. Si vous êtes une coquette, de grâce ne jouez pas les ingénues; si vous êtes un père noble, de grâce ne jouez pas les jeunes premiers... etc., etc., etc."

Au chapitre "techniques", sous la mention IMPORTANT, le comédien se verrait rappeler des vérités élémentaires qu'il oublie volontiers: "Soignez votre diction et votre phonétique; si les

Au chapitre "comment jouer" entre mille et un conseils, il faudrait ajouter: "Ne jouez donc pas comme si le public était incapable de comprendre à demi-mot, à demi-geste"; n'appuyez pas, ne soulignez pas d'un gros trait de crayon noir les modifications psychologiques de votre personnage, laissez la subtilité être subtilité, la suggestion être suggestion; souvenez-vous qu'il n'y a pas de plus grand plaisir pour un public que de s'émouvoir à une scène sans que

Pour toute la famille
La production de
LOWELL THOMAS

SEVEN
WONDERS
OF THE WORLD
présentée dans
la splendeur du...
CINERAMA

TECHNICOLOR
Téléphonez AV. 8-5603
POUR VOS RESERVATIONS
MATS. MER. SAM. DIM. A 2.00 P.M.
SOIRS. LUN. AU SAM. A 8.40 P.M.
DIMANCHE SOIRÉE A 7.30 P.M.

IMPERIAL
1430 BLEURY — AV. 8-7102

6 DERNIERES
REPRESENTATIONS
LE RIDEAU VERT
A L'ANJOU
à 9 h.
SON PLUS GRAND
SUCCES
DE RIRE
UN. 6-6122
DU MARDI AU SAMEDI

Lundi, 3 mars, à 8 heures précises
Samedi, 8 mars, à 2 heures précises

Auditorium de l'Hôtel-Dieu
Conférence de
M. ANDRE RUSKOWSKI
Secrétaire général aux relations extérieures de
l'Office catholique international du cinéma

Comment apprécier un film dans
son langage cinématographique
UN GRAND FILM ILLUSTRERA LA CONFERENCE
ET SERA COMMENTE APRES LA PROJECTION
Prix d'entrée \$1.00 (pour les non-abonnés)

CE SOIR
théâtre du
nouveau moulin
A L'ORPHEUM
525 ouest, rue Sainte-
Catherine, AV. 8-7201

LE
TEMPS
DES
LILAS
pièce de Marcel Dubé
et tous les soirs à 9 h.
(sauf lundi)
...Franchise... jeunesse...
...charme... émotion... subtilité...
...envoieusement...
Jean Vallerand

Lundi soir prochain
9 heures
Récital
J.-P. JEANNOTTE

A propos des mémoires et mémorialistes

Dernièrement, nous faisons paraître d'intéressantes réflexions des lecteurs de mémoires et journaux intimes, que nous avions préalablement sollicitées. Malheureusement, deux réponses ne nous étaient pas parvenues. Elles le sont maintenant. Les voici, venant de M. Victor Barbeau et de Mme Odette Oligny.

1. Dans les mémoires, le moi est-il haïssable?

En quoi le moi serait-il haïssable, même hypertrophié ainsi que dans "LES MEMOIRES D'OUTRE-TOMBE"... puisque précisément c'est lui que l'on cherche ou, pour le moins, une société, une époque vue à travers lui? Pour connaître l'histoire de l'Empire et de la Restauration, j'ai cent travaux et plus à ma disposition; pour connaître Chateaubriand et tel qu'il a été, tel qu'il a voulu être et tel qu'il ne s'est jamais consolé de n'être pas, je n'ai que ce que lui-même veut bien m'en dire.

Victor BARBEAU

—Non. Dans les mémoires, le "moi" n'est pas, ne peut être haïssable. Il donne au contraire de la force aux arguments présentés et lorsqu'il s'agit de descriptions, il est bien, il est réconfortant de savoir que celui qui parle puisse dire: "J'étais là, j'ai vu". Et puis, s'il n'y avait pas de "moi", ce ne seraient plus des mémoires, mais un relevé de données.

Odette OLIGNY

2. Le mémorialiste doit-il incliner au moralisme des leçons de ce qu'il énonce?

Pas le moins du monde. Pas plus que l'histoire les mémoires ne sont des préceptes. Les "Confessions" de Rousseau ne rebutent moins par leur instruction, leur emphase que par leurs prétentions moralisatrices. Et il en va de même des mémoires de madame Roland...

Question no 2. — Il n'est pas question pour un mémorialiste, descripteur de son temps et des choses qu'il a vues se passer sous ses yeux, de jouer au moraliste. Sinon, il fait du précepte, la forme la plus ennuyeuse et la moins exacte du reportage. Car le mémorialiste n'est pas autre chose qu'un reporter qui a écrit la lettre. Par contre, il peut tirer parti pour sa propre gouverne, de tout ce qu'il a vu, entendu, constaté afin de ne pas tomber lui-même dans les erreurs qui ont été la plaie de son temps. Il peut aussi, évidemment, profiter de tout ce qui a été bien, beau et bon.

O. O.

3. Quel est votre mémorialiste préféré, ou à la rigueur votre auteur de journal? Et bien entendu, pourquoi?

Ma préférence va aux mémorialistes et aux épistoliers des 17e et 18e siècles, alors qu'écrire n'était pas encore un métier. D'où des oeuvres moins apprêtées, moins cuisinées.

V. B.
Je me suis toutnement délectée du "Journal" de Jules Renard, c'est un véritable poème, d'un bout à l'autre. Je le crois vrai et sincère. Ce qui n'empêche pas Jules Renard d'avoir parfois la dent dure et d'affubler ceux qui lui semblent ridicules de vêtements taillés à leur mesure. Ainsi "le poète Ponge"... Mais qu'il est fin et délicat pour les humbles, les bêtes, les fleurs... Qu'un esprit comme Jules Renard ait détesté les valets et les gens enclins à se parer des plumes du paon, qui donc s'en trouverait surpris et surtout formalisé?

O. O.

4. Croyez-vous à l'authenticité du "journal intime"?

Un écrivain est-il plus authentique à sa table de travail que devant son miroir? Je pense à Montaigne qui détestait les vanités et les gens enclins à se parer des plumes du paon, qui donc s'en trouverait surpris et surtout formalisé?

Qui, pourquoi pas? A moins que l'auteur n'ait vraiment une idée de derrière la tête et ne songe, en écrivant, en ciselant (suite à la page 5)

ENGAGEMENT
PROLONGE
plus de
263,855 personnes
l'ont vu avec plaisir
HATEZ-VOUS
il ne restera plus que
VENEZ AUJOURD'HUI!
EN FRANÇAIS
POUR TOUTE LA FAMILLE

Le Tour du Monde
en 80 Jours
C. COULLEURS

A L'AFFICHE
à 2.30 et 8.30
ALOUETTE
STE-CATHERINE
UN. 1-2007

AU CINEMA
UNIVERSITAIRE
LE MOULIN DU PO
d'Alberto Lattuada
et Frederico Fellini
avec Carla Del Poggio
et Jacques Sernas
"Un document social
bouleversant"

Samedi — 1er mars
à 8.30 h., p.m.

Auditorium de l'Université
de Montréal
Service d'autobus

Encouragez
nos
annonceurs

"UN SPECTACLE FASCINANT, DYNAMIQUE, ETONNANT!"
John Martin, N.Y. Times
Toute la couleur, tout le pittoresque du Moyen-Orient
directement d'Israël

20
danseurs,
chanteurs
et musiciens

INBAL
un spectacle extraordinaire,
d'une étonnante richesse.
MAR. MERC. JEU.
25, 26, 27 MARS

Théâtre St-Denis

Billets: \$2, \$2.50, \$3, \$3.50,
\$4, \$4.50, \$5 (taxe incl.)
En vente au théâtre St-Denis
et à Canadian Concerts &
Artists, 1822 Sherbrooke ouest.

pour la 1^{re} fois en Amérique
CHAMPI
le champion de Paris
(le plus ose !!!)

CE SOIR
théâtre du
nouveau moulin
A L'ORPHEUM
525 ouest, rue Sainte-
Catherine, AV. 8-7201

LE
TEMPS
DES
LILAS
pièce de Marcel Dubé
et tous les soirs à 9 h.
(sauf lundi)
...Franchise... jeunesse...
...charme... émotion... subtilité...
...envoieusement...
Jean Vallerand

Lundi soir prochain
9 heures
Récital
J.-P. JEANNOTTE

6 DERNIERES
REPRESENTATIONS
LE RIDEAU VERT
A L'ANJOU
à 9 h.
SON PLUS GRAND
SUCCES
DE RIRE
UN. 6-6122
DU MARDI AU SAMEDI

SEVEN
WONDERS
OF THE WORLD
présentée dans
la splendeur du...
CINERAMA

TECHNICOLOR
Téléphonez AV. 8-5603
POUR VOS RESERVATIONS
MATS. MER. SAM. DIM. A 2.00 P.M.
SOIRS. LUN. AU SAM. A 8.40 P.M.
DIMANCHE SOIRÉE A 7.30 P.M.

IMPERIAL
1430 BLEURY — AV. 8-7102

Lundi, 3 mars, à 8 heures précises
Samedi, 8 mars, à 2 heures précises

Auditorium de l'Hôtel-Dieu
Conférence de
M. ANDRE RUSKOWSKI
Secrétaire général aux relations extérieures de
l'Office catholique international du cinéma

Comment apprécier un film dans
son langage cinématographique
UN GRAND FILM ILLUSTRERA LA CONFERENCE
ET SERA COMMENTE APRES LA PROJECTION
Prix d'entrée \$1.00 (pour les non-abonnés)

CE SOIR
théâtre du
nouveau moulin
A L'ORPHEUM
525 ouest, rue Sainte-
Catherine, AV. 8-7201

LE
TEMPS
DES
LILAS
pièce de Marcel Dubé
et tous les soirs à 9 h.
(sauf lundi)
...Franchise... jeunesse...
...charme... émotion... subtilité...
...envoieusement...
Jean Vallerand

Lundi soir prochain
9 heures
Récital
J.-P. JEANNOTTE

Pour toute la famille
La production de
LOWELL THOMAS

SEVEN
WONDERS
OF THE WORLD
présentée dans
la splendeur du...
CINERAMA

TECHNICOLOR
Téléphonez AV. 8-5603
POUR VOS RESERVATIONS
MATS. MER. SAM. DIM. A 2.00 P.M.
SOIRS. LUN. AU SAM. A 8.40 P.M.
DIMANCHE SOIRÉE A 7.30 P.M.

IMPERIAL
1430 BLEURY — AV. 8-7102

Lundi, 3 mars, à 8 heures précises
Samedi, 8 mars, à 2 heures précises

Auditorium de l'Hôtel-Dieu
Conférence de
M. ANDRE RUSKOWSKI
Secrétaire général aux relations extérieures de
l'Office catholique international du cinéma

Comment apprécier un film dans
son langage cinématographique
UN GRAND FILM ILLUSTRERA LA CONFERENCE
ET SERA COMMENTE APRES LA PROJECTION
Prix d'entrée \$1.00 (pour les non-abonnés)

CE SOIR
théâtre du
nouveau moulin
A L'ORPHEUM
525 ouest, rue Sainte-
Catherine, AV. 8-7201

LE
TEMPS
DES
LILAS
pièce de Marcel Dubé
et tous les soirs à 9 h.
(sauf lundi)
...Franchise... jeunesse...
...charme... émotion... subtilité...
...envoieusement...
Jean Vallerand

Lundi soir prochain
9 heures
Récital
J.-P. JEANNOTTE

SEVEN
WONDERS
OF THE WORLD
présentée dans
la splendeur du...
CINERAMA

TECHNICOLOR
Téléphonez AV. 8-5603
POUR VOS RESERVATIONS
MATS. MER. SAM. DIM. A 2.00 P.M.
SOIRS. LUN. AU SAM. A 8.40 P.M.
DIMANCHE SOIRÉE A 7.30 P.M.

COMEDIE
CANADIENNE
Direction: Gratien Gélinas

Inauguration d'un bijou de théâtre... Spectacle visuellement de toute beauté.
Jean Béraud (LA PRESSE)

L'action est animée par une mise en scène de haute qualité et de remarquables interprétations... Le premier acte est aussi efficace que ce que j'ai vu de meilleur à Montréal.
Walter O'HEARN (THE STAR)

Un effort incommensurable, une énergie animée par la plus pure passion du théâtre...
Jean Vallerand (LE DEVOIR)

Ginette Letondal a su créer, dans la longue lignée des Jeanne d'Arc, un personnage remarquablement féminin et délicat... une adorable alouette dans le ciel de France.
Herbert WHITTAKER (TORONTO GLOBE & MAIL)

Une présentation saisissante... D'extraordinaires interprétations...
Lawrence SABBATH (THE GAZETTE)

Extraordinaire succès.
(MONTREAL-MATIN)

Gratien Gélinas dirige de main de maître... Manifestation d'une munificence sans restriction... Un spectacle à voir...
René-O. BOIVIN (RADIOMONDE)

L'alouette
DE JEAN ANOUILH
BILLETTS MAINTENANT EN VENTE
POUR UNE TROISIEME SEMAINE

Billets: 2.90 - 2.40 - .90
Soirées à 9 h.: lundi, jeudi, vendredi et samedi
à 7 h. 30: dimanche et mardi —
relâche mercredi.

RESERVATIONS UN. 1-3339
84 OUEST, RUE STE-CATHERINE

2e SEMAINE
SUR GRAND ECRAN
Cinéma de Paris
NOËL-NOËL

amours interdites
NADIA GRAY
GABRIELLE FERRETTI
CINEMASCOPE
VIVIANE ROMANCE
GISELE PASCAL
GENEVIEVE KERVINE
PITIÉ POUR
LES VAMPS
YVES VINCENT

3^{SEM.}
Peyton Place
in Color
CINEMASCOPE
LOEW'S

TYRONE POWER
MARLENE DIETRICH
CHARLES LAUGHTON
in WITNESS FOR THE PROSECUTION
PALACE
2^{SEM.}

TOMMY SANDS
EDMOND O'BRIEN
John McIntire
SING BOY SING
CINEMASCOPE
CAPITOL
A L'AFFICHE

STOWAWAY GIRL
HAI MARCH
HEAR ME GOOD
ARMAND ARMAND
MARTINELLI
PRINCESS
A L'AFFICHE

PREMIERE: SAMEDI PROCHAIN
avec
Nasco PETROFF — Marguerite GIGNAC
Robert SAVOIE — Claude LETOURNEAU
Yoland GUERARD
Joanne DESJARDINS — Peter VAN GINKLE

AU THEATRE
ST-DENIS
LE
BARBIER
DE
SEVILLE

Directeur musical: ROLAND LEDUC
Six représentations seulement:
8, 10, 12, 15, 17 et 22 mars
Réservations: VI. 5-0444 et VI. 5-0469
Billets en vente au St-Denis, chez Archambault
et chez Willis — Prix: 4.00 - 3.50 - 2.50 et 1.50.

GRAND
OPERA
LE
BARBIER
DE
SEVILLE

Directeur musical: ROLAND LEDUC
Six représentations seulement:
8, 10, 12, 15, 17 et 22 mars
Réservations: VI. 5-0444 et VI. 5-0469
Billets en vente au St-Denis, chez Archambault
et chez Willis — Prix: 4.00 - 3.50 - 2.50 et 1.50.

GRAND
OPERA
LE
BARBIER
DE
SEVILLE

Directeur musical: ROLAND LEDUC
Six représentations seulement:
8, 10, 12, 15, 17 et 22 mars
Réservations: VI. 5-0444 et VI. 5-0469
Billets en vente au St-Denis, chez Archambault
et chez Willis — Prix: 4.00 - 3.50 - 2.50 et 1.50.

GRAND
OPERA
LE
BARBIER
DE
SEVILLE

Directeur musical: ROLAND LEDUC
Six représentations seulement:
8, 10, 12, 15, 17 et 22 mars
Réservations: VI. 5-0444 et VI. 5-0469
Billets en vente au St-Denis, chez Archambault
et chez Willis — Prix: 4.00 - 3.50 - 2.50 et 1.50.

Revue du mois

Sciences et avenir

Un exposé historique sur le ski dans les Alpes et sur l'extraordinaire et opulente réalisation italienne d'un téléphérique qui saute de pic en pic de 20,000 pieds d'altitude sur une énorme distance.

La langue étrusque est toujours énigmatique. Exposé de la découverte d'un déchiffreur italien extrêmement osé.

Très remarquable explication de l'illustre mathématicien Bourbaki, en fait pseudonyme collectif de jeunes savants de l'École Normale Supérieure de Paris. L'œuvre déjà parue de "Bourbaki" fait autorité dans le monde entier, aux États-Unis particulièrement; elle expose les éléments de mathématique, inutile de dire qu'il faut une très solide formation mathématique pour en pénétrer les arcanes.

Une enquête officielle de la région française du tabac sur les dangers de ce toxique. Courageuse enquête d'une Régie à monopole d'Etat qui affirme les dangers du tabac et la corrélation entre le cancer pulmonaire et le fait de fumer.

Magnifique reportage illustré sur la photographie des insectes. Révolution dans les techniques de recherche par l'utilisation de l'infrarouge.

Quelques pages, judicieusement illustrées, résumant le très bel ouvrage paru à la NRF sur "L'homme et l'hiver au Canada".

Actualités et bibliographie.

Points de vue

Un petit texte un peu naïf et terne de Pierre Champeau sur un bon sujet: Jean Cocteau, qui était-il?

Un article de fond de Solange Chaput-Roland sur les chapelles non seulement à Radio-Canada mais aussi dans toute la vie artistique et littéraire du Québec. Elle a raison de souhaiter un peu d'attention dans ces petits clans (l'éditeur Robert Laffont y voyait une des causes des naïvetés et du manque d'envergure

La Voix...

(Suite de la page 6)

sans méprisisme, sans réactions mécaniques.

Dyane MOUSSEAU. En devenant poète, sa voix perd à la scène (et nous perdons des mots). Défaut compensé par son jeu, heureusement.

Robert GADOUAS. Ne pourrait pas de toute évidence jouer Henri VIII! Ses seules limites sont les proportions que le bon Dieu lui a données. Comme lecteur à "Lectures de cheval" ou interprète au théâtre ou à la TV, il est toujours, sans ironie, à la hauteur de son rôle.

Antoinette GIROUX. Avant tout une artiste de théâtre. Aussi est-ce avec plaisir qu'on la voit en personne.

François L'AVIGNE. Je ne le connais guère sur scène sauf que j'ai eu l'occasion de l'observer au MRT français, il y a vingt ans. Quel progrès depuis!

Jacques GODIN. Difficile d'associer le trappeur des bois athlétique de la télévision au comédien La Trémouille au costume magnifique.

Jean LAJEUNESSE. Révélation. Voilà un acteur avec qui nous avons fait connaissance dans nos viviers et que nous retrouvons avec beaucoup plus de plaisir sur la scène. Sa forte voix que le micro rend métallique s'enrichit dans la vaste espace d'une salle de théâtre. Et il a des gestes de tonnerre, nom de D... oh pardon! comme s'exclamerait La Hire.

LES VOIX DU NOUVEAU MONDE

Si vous avez vu "L'Alouette" et "Le Temps des lilas", vous avez pu en une semaine applaudir la plupart des vedettes de Radio-Canada. Le jeu des comparaisons pourrait le poursuivre, mais l'espace ne le permet pas. Contentons-nous de souligner le cas de Denise Pelletier, qui est le plus frappant. Elle est artiste de théâtre avant tout. Son jeu coloré, qui paraît quelquefois excessif à l'écran, est très éloquent à la scène. Puissent nos artistes, comme le souhaitait Vallierand dans une récente conférence, exercer avant tout leur talent dans la sphère qui leur convient le mieux.

des meilleurs écrivains) et elle a raison de croire le public frustré.

Points de vue, à mon sens, a grandement tort de remplacer une ou deux bonnes critiques de TV par une succession de courts aperçus qui ne sauraient être des jugements. Et pour un coup d'épingle judicieux, le suivant est à côté.

Une enquête-express qui a le mérite d'être authentique: le plus grave défaut et la plus belle qualité du Canadien français? Beaucoup de coïncidences.

Vérités indiscrètes de Paul Coucke. Intéressant, mais de la à flanquer un "vérité" quand ce sont à l'ordinaire des informations ou des opinions; et indiscrètes!

Par mon hublot, de Roger Duhamel, critiqué par un lecteur. Pour moi, la formule est excellente; mais les propos sont inodores et sans saveur. "Ca manque de sève" aurait dit Léo Lacroix.

Une enquête sur les loisirs de la jeunesse. Ah! quelle bonne idée mais comme c'est avalé en vitesse — défaut général de la revue. On attend un steak; c'est un mets chinois.

Critiques de livres du théâtre, de la mode. Une bonne chronique linguistique de Marquerite Tisserand. Une rétrospective de l'année à la TV.

Mercure de France

Après une poésie de Carco, quelques lettres de Gobineau extraites d'un recueil à paraître au M. de F. Lettres à sa sœur, religieuses, lettres apaisées mais où perce l'écho de toutes les luttes, de toutes les désillusions et toutes les ambitions de Gobineau à une époque de création intense et de carrière médiocre.

Une nouvelle d'Alain Prévost. Inédits de Raymond Schwab, ou plus précisément "avortements" car ce sont idées sans concrétisation, ébauches sans lendemain: quelle écriture pittoresque dans "Le test de l'escalier", qu'elles "improvisa-

tions" de la pensée dans "Au moins des coïncidences".

Dans les mercuriales, un joli texte de Nicole Vedrès et un quelque chose qui n'a de nom en commune langue et que personne n'oserait commettre chez nous; un jugement (?) sur la TV traitée de vomitoire en raison de sa "pauvreté de parole utile", de l'insanité, de la présumption, etc... de ceux qui s'y expriment verbalement.

Et, bien entendu, d'excellentes critiques de livres.

Etudes

"Faut-il donc nous abimer dans un désespoir impuissant et nous résigner à l'absurde? Non, car le christianisme, mais le christianisme seul, apporte une solution aux problèmes angoissants que nous pose le désordre du monde" dit Robert Rouquet, commentant le message de Noël du pape.

E. Rideau fait le point sur la Communauté européenne du charbon et de l'acier qui achève sa cinquième année d'application.

Les services commerciaux de l'agriculture, Lourdes et la suite d'une solide enquête sur la Chine.

La situation des Juifs en URSS ou D. Donnat, au delà des principes, expose l'antisémitisme populaire et les causes politiques de l'opposition de l'URSS au sionisme en général et à Israël en particulier.

Pierre Rondot se penche sur l'arabisme et la solidarité orientale. Actualités, critiques et chroniques.

La Table ronde

Cette dernière livraison est consacrée à Voltaire. André Maurois se demande si Voltaire est encore présent. Il pose fort bien la question. Emmanuel Berl, Henri Guillemin, Jean Fabre, René Pomeau et une dizaine d'autres — je déplore l'absence de plusieurs exégètes — se penchent chacun sur un aspect particulier de Voltaire.

Il en ressort une leçon générale peu neuve quoique les apparences et les conventions la contredisent: loin de dissoudre, Voltaire affirmait; loin de dénigrer, il constatait. A notre époque de marnisme, de dissolution des mœurs, d'indifférence religieuse, de matérialisme, de réglementations arbitraires, le lecteur découvre chez Voltaire l'ennemi de l'injustice, le destructeur des athées, le défenseur des attitudes morales élémentaires.

Est-ce aller trop loin que de demander à cet apologiste de la grandeur et créateur d'abcs une vision du monde présent? On sait à quel point il comprit ce que signifiait l'Amérique et le destin qui l'attendait. Mais un immense séparé Voltaire de notre temps. Ce n'est pas la Révolution française. C'est la venue de l'ère industrielle. Or, c'est là l'intérêt de l'œuvre voltaïrienne: si nombre de ses idées mal saines sont caduques et ses fureurs détestables sans plus d'objet, — si donc le fratra d'objets portés, — il demeure au présent un Voltaire épuré, généreux, lucide et universel.

Réalités

Au sommaire de cette somptueuse revue, une enquête historique sur les placements de capitaux français à l'étranger. Leurs excès spolièrent le pays lui-même des nécessaires mises de fonds et ne servirent pas le commerce de l'industrie française puisque les capitalistes n'exigeaient aucun contrat d'achat en France. Ainsi le capital français — le plus important vers 1900 — permit à l'Argentine d'acheter, aux États-Unis, Ceci, plus l'annulation des dettes — la dette russe à la Révolution, surtout — à l'appauvrit le capital français. Et pourtant, l'an dernier, des gens firent la queue devant une banque toute la nuit pour acheter des actions de pétrole algérien. En quelques heures, elles se vendirent pour plus de \$10 millions.

Traduction d'un passage du livre américain officiel sur le débarquement en Afrique du Nord.

Point de vue américain sur Giraud, Darlan, etc.

Article illustré sur la réhabilitation du bel canto.

Enquête en profondeur sur les cabinets ministériels français où 85 p.c. des effectifs sont issus des cadres de l'administration, avec l'avantage d'une incontestable continuité d'action et le désavantage... de l'administration.

Grandeur et misère du paysan espagnol, avec de magnifiques photos.

Pour ou contre les Américains, à propos de "La mouche bleue" de Marcel Aymé.

Jean Davy explique pourquoi il a quitté la Comédie française. Malgré la discrétion du comédien, on distingue encore l'ombre de Jean Meyer.

Coordination, origine du redressement de l'Allemagne. Enquête sur la vie économique privée de la nation.

Un universitaire accuse les philosophes actuels d'hermétisme volontaire. Reproductions des toiles Burhle.

Actualités, chroniques critiques, etc.

UN SEUL SOIR
VENDREDI 21 MARS

MANTOVANI
et son orchestre de 45 MUSICIENS
Amphithéâtre du Forum

BILLET EN VENTE
LUNDI 3 MARS
Au Forum et à CANADIAN
CONCERTS & ARTISTS
3822 Sherbrooke ouest
DISQUES LONDON

MAURICE ST-CYR
Spécialités:
SYSTEME HAUTE FIDELITE
DISQUES CLASSIQUES
LONG-JEU
Attention spéciale aux commandes postales
796, boul. Charvet est
(coin Mag-Gauvresu)
QUEBEC — TEL.: LA. 4-6220

Vend. soir 14 mars
Théâtre St-Denis

"L'un des plus grands violonistes de notre époque"
Programme: Sonatine en #4 majeur, SCHUBERT; Prélude et Fugue en #4 mineur, BACH; sonate en #4 majeur, PROKOFIEFF; Sonate no 10 en sol mineur, BEETHOVEN; La Fontaine d'Aréthuse, SZYMANOWSKI; Polonaise Brillante, CHOPIN.

ISAAC STERN
Billets: \$1.50, \$2.00, \$2.50, \$3.00, \$3.50, \$4.00, \$4.50, \$5.00, \$5.50, \$6.00, \$6.50, \$7.00, \$7.50, \$8.00, \$8.50, \$9.00, \$9.50, \$10.00, \$10.50, \$11.00, \$11.50, \$12.00, \$12.50, \$13.00, \$13.50, \$14.00, \$14.50, \$15.00, \$15.50, \$16.00, \$16.50, \$17.00, \$17.50, \$18.00, \$18.50, \$19.00, \$19.50, \$20.00, \$20.50, \$21.00, \$21.50, \$22.00, \$22.50, \$23.00, \$23.50, \$24.00, \$24.50, \$25.00, \$25.50, \$26.00, \$26.50, \$27.00, \$27.50, \$28.00, \$28.50, \$29.00, \$29.50, \$30.00, \$30.50, \$31.00, \$31.50, \$32.00, \$32.50, \$33.00, \$33.50, \$34.00, \$34.50, \$35.00, \$35.50, \$36.00, \$36.50, \$37.00, \$37.50, \$38.00, \$38.50, \$39.00, \$39.50, \$40.00, \$40.50, \$41.00, \$41.50, \$42.00, \$42.50, \$43.00, \$43.50, \$44.00, \$44.50, \$45.00, \$45.50, \$46.00, \$46.50, \$47.00, \$47.50, \$48.00, \$48.50, \$49.00, \$49.50, \$50.00, \$50.50, \$51.00, \$51.50, \$52.00, \$52.50, \$53.00, \$53.50, \$54.00, \$54.50, \$55.00, \$55.50, \$56.00, \$56.50, \$57.00, \$57.50, \$58.00, \$58.50, \$59.00, \$59.50, \$60.00, \$60.50, \$61.00, \$61.50, \$62.00, \$62.50, \$63.00, \$63.50, \$64.00, \$64.50, \$65.00, \$65.50, \$66.00, \$66.50, \$67.00, \$67.50, \$68.00, \$68.50, \$69.00, \$69.50, \$70.00, \$70.50, \$71.00, \$71.50, \$72.00, \$72.50, \$73.00, \$73.50, \$74.00, \$74.50, \$75.00, \$75.50, \$76.00, \$76.50, \$77.00, \$77.50, \$78.00, \$78.50, \$79.00, \$79.50, \$80.00, \$80.50, \$81.00, \$81.50, \$82.00, \$82.50, \$83.00, \$83.50, \$84.00, \$84.50, \$85.00, \$85.50, \$86.00, \$86.50, \$87.00, \$87.50, \$88.00, \$88.50, \$89.00, \$89.50, \$90.00, \$90.50, \$91.00, \$91.50, \$92.00, \$92.50, \$93.00, \$93.50, \$94.00, \$94.50, \$95.00, \$95.50, \$96.00, \$96.50, \$97.00, \$97.50, \$98.00, \$98.50, \$99.00, \$99.50, \$100.00, \$100.50, \$101.00, \$101.50, \$102.00, \$102.50, \$103.00, \$103.50, \$104.00, \$104.50, \$105.00, \$105.50, \$106.00, \$106.50, \$107.00, \$107.50, \$108.00, \$108.50, \$109.00, \$109.50, \$110.00, \$110.50, \$111.00, \$111.50, \$112.00, \$112.50, \$113.00, \$113.50, \$114.00, \$114.50, \$115.00, \$115.50, \$116.00, \$116.50, \$117.00, \$117.50, \$118.00, \$118.50, \$119.00, \$119.50, \$120.00, \$120.50, \$121.00, \$121.50, \$122.00, \$122.50, \$123.00, \$123.50, \$124.00, \$124.50, \$125.00, \$125.50, \$126.00, \$126.50, \$127.00, \$127.50, \$128.00, \$128.50, \$129.00, \$129.50, \$130.00, \$130.50, \$131.00, \$131.50, \$132.00, \$132.50, \$133.00, \$133.50, \$134.00, \$134.50, \$135.00, \$135.50, \$136.00, \$136.50, \$137.00, \$137.50, \$138.00, \$138.50, \$139.00, \$139.50, \$140.00, \$140.50, \$141.00, \$141.50, \$142.00, \$142.50, \$143.00, \$143.50, \$144.00, \$144.50, \$145.00, \$145.50, \$146.00, \$146.50, \$147.00, \$147.50, \$148.00, \$148.50, \$149.00, \$149.50, \$150.00, \$150.50, \$151.00, \$151.50, \$152.00, \$152.50, \$153.00, \$153.50, \$154.00, \$154.50, \$155.00, \$155.50, \$156.00, \$156.50, \$157.00, \$157.50, \$158.00, \$158.50, \$159.00, \$159.50, \$160.00, \$160.50, \$161.00, \$161.50, \$162.00, \$162.50, \$163.00, \$163.50, \$164.00, \$164.50, \$165.00, \$165.50, \$166.00, \$166.50, \$167.00, \$167.50, \$168.00, \$168.50, \$169.00, \$169.50, \$170.00, \$170.50, \$171.00, \$171.50, \$172.00, \$172.50, \$173.00, \$173.50, \$174.00, \$174.50, \$175.00, \$175.50, \$176.00, \$176.50, \$177.00, \$177.50, \$178.00, \$178.50, \$179.00, \$179.50, \$180.00, \$180.50, \$181.00, \$181.50, \$182.00, \$182.50, \$183.00, \$183.50, \$184.00, \$184.50, \$185.00, \$185.50, \$186.00, \$186.50, \$187.00, \$187.50, \$188.00, \$188.50, \$189.00, \$189.50, \$190.00, \$190.50, \$191.00, \$191.50, \$192.00, \$192.50, \$193.00, \$193.50, \$194.00, \$194.50, \$195.00, \$195.50, \$196.00, \$196.50, \$197.00, \$197.50, \$198.00, \$198.50, \$199.00, \$199.50, \$200.00, \$200.50, \$201.00, \$201.50, \$202.00, \$202.50, \$203.00, \$203.50, \$204.00, \$204.50, \$205.00, \$205.50, \$206.00, \$206.50, \$207.00, \$207.50, \$208.00, \$208.50, \$209.00, \$209.50, \$210.00, \$210.50, \$211.00, \$211.50, \$212.00, \$212.50, \$213.00, \$213.50, \$214.00, \$214.50, \$215.00, \$215.50, \$216.00, \$216.50, \$217.00, \$217.50, \$218.00, \$218.50, \$219.00, \$219.50, \$220.00, \$220.50, \$221.00, \$221.50, \$222.00, \$222.50, \$223.00, \$223.50, \$224.00, \$224.50, \$225.00, \$225.50, \$226.00, \$226.50, \$227.00, \$227.50, \$228.00, \$228.50, \$229.00, \$229.50, \$230.00, \$230.50, \$231.00, \$231.50, \$232.00, \$232.50, \$233.00, \$233.50, \$234.00, \$234.50, \$235.00, \$235.50, \$236.00, \$236.50, \$237.00, \$237.50, \$238.00, \$238.50, \$239.00, \$239.50, \$240.00, \$240.50, \$241.00, \$241.50, \$242.00, \$242.50, \$243.00, \$243.50, \$244.00, \$244.50, \$245.00, \$245.50, \$246.00, \$246.50, \$247.00, \$247.50, \$248.00, \$248.50, \$249.00, \$249.50, \$250.00, \$250.50, \$251.00, \$251.50, \$252.00, \$252.50, \$253.00, \$253.50, \$254.00, \$254.50, \$255.00, \$255.50, \$256.00, \$256.50, \$257.00, \$257.50, \$258.00, \$258.50, \$259.00, \$259.50, \$260.00, \$260.50, \$261.00, \$261.50, \$262.00, \$262.50, \$263.00, \$263.50, \$264.00, \$264.50, \$265.00, \$265.50, \$266.00, \$266.50, \$267.00, \$267.50, \$268.00, \$268.50, \$269.00, \$269.50, \$270.00, \$270.50, \$271.00, \$271.50, \$272.00, \$272.50, \$273.00, \$273.50, \$274.00, \$274.50, \$275.00, \$275.50, \$276.00, \$276.50, \$277.00, \$277.50, \$278.00, \$278.50, \$279.00, \$279.50, \$280.00, \$280.50, \$281.00, \$281.50, \$282.00, \$282.50, \$283.00, \$283.50, \$284.00, \$284.50, \$285.00, \$285.50, \$286.00, \$286.50, \$287.00, \$287.50, \$288.00, \$288.50, \$289.00, \$289.50, \$290.00, \$290.50, \$291.00, \$291.50, \$292.00, \$292.50, \$293.00, \$293.50, \$294.00, \$294.50, \$295.00, \$295.50, \$296.00, \$296.50, \$297.00, \$297.50, \$298.00, \$298.50, \$299.00, \$299.50, \$300.00, \$300.50, \$301.00, \$301.50, \$302.00, \$302.50, \$303.00, \$303.50, \$304.00, \$304.50, \$305.00, \$305.50, \$306.00, \$306.50, \$307.00, \$307.50, \$308.00, \$308.50, \$309.00, \$309.50, \$310.00, \$310.50, \$311.00, \$311.50, \$312.00, \$312.50, \$313.00, \$313.50, \$314.00, \$314.50, \$315.00, \$315.50, \$316.00, \$316.50, \$317.00, \$317.50, \$318.00, \$318.50, \$319.00, \$319.50, \$320.00, \$320.50, \$321.00, \$321.50, \$322.00, \$322.50, \$323.00, \$323.50, \$324.00, \$324.50, \$325.00, \$325.50, \$326.00, \$326.50, \$327.00, \$327.50, \$328.00, \$328.50, \$329.00, \$329.50, \$330.00, \$330.50, \$331.00, \$331.50, \$332.00, \$332.50, \$333.00, \$333.50, \$334.00, \$334.50, \$335.00, \$335.50, \$336.00, \$336.50, \$337.00, \$337.50, \$338.00, \$338.50, \$339.00, \$339.50, \$340.00, \$340.50, \$341.00, \$341.50, \$342.00, \$342.50, \$343.00, \$343.50, \$344.00, \$344.50, \$345.00, \$345.50, \$346.00, \$346.50, \$347.00, \$347.50, \$348.00, \$348.50, \$349.00, \$349.50, \$350.00, \$350.50, \$351.00, \$351.50, \$352.00, \$352.50, \$353.00, \$353.50, \$354.00, \$354.50, \$355.00, \$355.50, \$356.00, \$356.50, \$357.00, \$357.50, \$358.00, \$358.50, \$359.00, \$359.50, \$360.00, \$360.50, \$361.00, \$361.50, \$362.00, \$362.50, \$363.00, \$363.50, \$364.00, \$364.50, \$365.00, \$365.50, \$366.00, \$366.50, \$367.00, \$367.50, \$368.00, \$368.50, \$369.00, \$369.50, \$370.00, \$370.50, \$371.00, \$371.50, \$372.00, \$372.50, \$373.00, \$373.50, \$374.00, \$374.50, \$375.00, \$375.50, \$376.00, \$376.50, \$377.00, \$377.50, \$378.00, \$378.50, \$379.00, \$379.50, \$380.00, \$380.50, \$381.00, \$381.50, \$382.00, \$382.50, \$383.00, \$383.50, \$384.00, \$384.50, \$385.00, \$385.50, \$386.00, \$386.50, \$387.00, \$387.50, \$388.00, \$388.50, \$389.00, \$389.50, \$390.00, \$390.50, \$391.00, \$391.50, \$392.00, \$392.50, \$393.00, \$393.50, \$394.00, \$394.50, \$395.00, \$395.50, \$396.00, \$396.50, \$397.00, \$397.50, \$398.00, \$398.50, \$399.00, \$399.50, \$400.00, \$400.50, \$401.00, \$401.50, \$402.00, \$402.50, \$403.00, \$403.50, \$404.00, \$404.50, \$405.00, \$405.50, \$406.00, \$406.50, \$407.00, \$407.50, \$408.00, \$408.50, \$409.00, \$409.50, \$410.00, \$410.50, \$411.00, \$411.50, \$412.00, \$412.50, \$413.00, \$413.50, \$414.00, \$414.50, \$415.00, \$415.50, \$416.00, \$416.50, \$417.00, \$417.50, \$418.00, \$418.50, \$419.00, \$419.50, \$420.00, \$420.50, \$421.00, \$421.50, \$422.00, \$422.50, \$423.00, \$423.50, \$424.00, \$424.50, \$425.00, \$425.50, \$426.00, \$426.50, \$427.00, \$427.50, \$428.00, \$428.50, \$429.00, \$429.50, \$430.00, \$430.50, \$431.00, \$431.50, \$432.00, \$432.50, \$433.00, \$433.50, \$434.00, \$434.50, \$435.00, \$435.50, \$436.00, \$436.50, \$437.00, \$437.50, \$438.00, \$438.50, \$439.00, \$439.50, \$440.00, \$440.50, \$441.00, \$441.50, \$442.00, \$442.50, \$443.00, \$443.50, \$444.00, \$444.50, \$445.00, \$445.50, \$446.00, \$446.50, \$447.00, \$447.50, \$448.00, \$448.50, \$449.00, \$449.50, \$450.00, \$450.50, \$451.00, \$451.50, \$452.00, \$452.50, \$453.00, \$453.50, \$454.00, \$454.50, \$455.00, \$455.50, \$456.00, \$456.50, \$457.00, \$457.50, \$458.00, \$458.50, \$459.00, \$459.50, \$460.00, \$460.50, \$461.00, \$461.50, \$462.00, \$462.50, \$463.00, \$463.50, \$464.00, \$464.50, \$465.00, \$465.50, \$466.00, \$466.50, \$467.00, \$467.50, \$468.00, \$468.50, \$469.00, \$469.50, \$470.00, \$470.50, \$471.00, \$471.50, \$472.00, \$472.50, \$473.00, \$473.50, \$474.00, \$474.50, \$475.00, \$475.50, \$476.00, \$476.50, \$477.00, \$477.50, \$478.00, \$478.50, \$479.00, \$479.50, \$480.00, \$480.50, \$481.00, \$481.50, \$482.00, \$482.50, \$483.00, \$483.50, \$484.00, \$484.50, \$485.00, \$485.50, \$486.00, \$486.50, \$487.00, \$487.50, \$488.00, \$488.50, \$489.00, \$489.50, \$490.00, \$490.50, \$491.00, \$491.50, \$492.00, \$492.50, \$493.00, \$493.50, \$494.00, \$494.50, \$495.00, \$495.50, \$496.00, \$496.50, \$497.00, \$497.50, \$498.00, \$498.50, \$499.00, \$499.50, \$500.00, \$500.50, \$501.00, \$501.50, \$502.00, \$502.50, \$503.00, \$503.50, \$504.00, \$504.50, \$505.00, \$505.50, \$506.00, \$506.50, \$507.00, \$507.50, \$508.00, \$508.50, \$509.00, \$509.50, \$510.00, \$510.50, \$511.00, \$511.50, \$512.00, \$512.50, \$513.00, \$513.50, \$514.00, \$514.50, \$515.00, \$515.50, \$516.00, \$516.50, \$517.00, \$517.50, \$518.00, \$518.50, \$519.00, \$519.50, \$520.00, \$520.50, \$521.00, \$521.50, \$522.00, \$522.50, \$523.00, \$523.50, \$524.00, \$524.50, \$525.00, \$525.50, \$526.00, \$526.50, \$527.00, \$527.50, \$528.00, \$528.50, \$529.00, \$529.50, \$530.00, \$530.50, \$531.00, \$531.50, \$

Le moulin du Pô

Le MOULIN DU PO. une oc

de magistrature d'Alberto Lattuada, sera présentée à l'Université de Montréal, samedi le 11 mars, à 8h. 30 du soir. "A l'réalisme et à l'humanité de ses oeuvres précédentes IL BANDITO et SANS PITIE Lattuada ajoute dans LE MOULIN DU POLE la vigueur et l'ampleur d'un peintre de fresque, en même temps que la poésie d'une âme sensible profondément italienne. Basé sur une tragique histoire d'amour, LE MOULIN DU POLE raconte la difficile naissance d'un

L'intensité extraordinaire, parfois même violente qui se dégage de ce film tient à la peinture expressive et nuancée que Lattuada a su faire du peuple italien, à la beauté et à la grandeur des images d'Aldo Tomasi, l'un des cameramen les plus réputés d'Italie et à la profonde sensibilité de la jeune équipe d'

Aussi je tiens à souligner l'apport du téléphone. Appareil symbolique. Je souhaite qu'il passe à la radio ce que l'im-

[illegible][illegible]

prendre de grosses proportions — Transformé
7-Rendent le ciel bas — So-
vein
8-Ne laisse pas dans le beso-
— Tient fermement de to-
cités

9— Dans — Renforce partie
Une affirmation
10— Personnel — Dommage
11— Toutes réunies — N'a p
toujours la même couleur
12— Éparpiller — Enfant tr
désagréable

Solution d'hier

Horizontalement:—
CARABINIERS; AVIDEMENT
— AM; NET — NA — TULL
DRU — IMMEDIATE; ETE
AUF; JULIEN; EUTENS; ARS

ASIE; THIEFSPOHENS; ARS
RIO; TRIENNAL; ROC —
SES — IL; USE; SENTAIT
INES; TA — DESSERT.

Verbalement:—
CANDELABRES; AVERTI
RITUELS — CENT; AD — T
BENITIER; IMAM — II — I
NE — MAURES — TE; INTE
TINES; ETUDIONS — IS; LI
— UNE; SALA — NOLISE
ETIS — LEST.

6.25—Nouvelles sportives

- 6.30—Ce soir
- 6.45—Carrefour
- 7.15—Le Téléjournal
- 7.25—CHOFT—Bulletin
- 7.30—Cineclubletton
- 7.45—Pour elle
- 8.00—Chansons Canadiennes
- 8.30—Quiz-Variétés
- 9.00—Aventures
- 9.30—Le théâtre des étoiles
- 10.00—Elections fédérales
- Parti social démocratique
- 10.15—Elections fédérales
- Parti progressiste-conservateur.
- 10.30—Divertissement
- 11.00—Le Téléjournal
- 11.10—Nouvelles sportives
- 11.15—K&K

"Vengeance de l'aigle noir"

CBMT MONTREAL — CANAL 6

CBOT OTTAWA — CANAL 6

3.30—CBMT—Kiddies' Corner
4.00—Open House
4.30—Howdy Doody
4.30—Hidden Pages
5.30—Mighty Mouse
6.00—Search for Adventure
6.30—CBOT—The Blue Jay
6.30—CBMT—Little Rascals
CBOT—Stranger Than Fiction
6:45—News
7.00—Tabloid
CBMT—Elections fédérales

7:15—CBMT—Elections fédérales
Parti progressiste-conservateur
7:30—CBMT—Sport Guesses
and Guest
CBOT—Oh Susanna
8:00—Last of the Mohicans
8:30—The Plouffe Family
9:00—Patrice Munsel
9:30—Country Hoedown
10:00—Cavalcade of Sports
10:45—Jim Coleman
11:00—CBC News
11:15CBMT—Alfred Hitchcock
CBOT—Viewpoint
11:22—CBOT—Premiere
Performance
11:45—CBMT—Premiere
Performance.

CHLT-TV SHERBROOKE — Canada
Compléter avec l'horaire de CBL

4.30—Actualité Féminine
5.00—Annie Oakley
5.00—Border Rhythmales
6.30—Overseas Adventure
7.15—La Clinique du Cœur
11.30—Fireside Theater

L'étoile du destin

Ses larmes jaillissent
Abondantes et brûlantes
De la chaboule du sang
En effervescence.

Pour apaiser les spasmes de l'homme
L'homme à la poitrine trouée
A la poitrine brûlée de coups
Par un rayon trop ardent
Qui pulvérisa les os en ruine
Chaleur mortelle du soleil
A midi sur le sable

Une douche de nuit froide
D'étoiles filantes
D'étoiles sautillantes
Comme des feux follets
Dansant sur un miroir brisé

Les yeux lit de larmes
Vaisseau d'acier en naufrage
Un phare oublié brille
Dans les flots noirs

L'homme s'accroche à son étoile

Jeanne d'Arc DUFRESNE

HISTOIRE DE LA SCIENCE

Les éditions NRF-Gallimard viennent de publier, dans la collection de la Pléiade, une "histoire de la science des origines au XX^e siècle". Près de 2,000 pages dues à des spécialistes compétents et soucieux de ne point égarer le grand public. Une véritable encyclopédie; donc, un ouvrage de référence, conçu en ce sens puisque les chapitres sont clairement distincts et sont poursuivis par des tables, indexés et abondantes bibliographies.

L'entreprise n'est pas absolue, même en France. Pierre Rousseau a déjà publié une excellente "histoire de la science", mais répartie chronologiquement, avec des lacunes, et moins de matière bien entendue. Elle avait le mérite d'être d'une lecture agréable, d'un travers à l'autre, et l'on peut s'y référer à l'occasion. Celle de la Pléiade serait fort indigeste pour une lecture suivie, mais, au gré du lecteur, chacun des chapitres se laisse aisément assimiler.

J'y distinguerais, néanmoins, quelques chapitres essentiels. Tout d'abord, de Maurice Daumas, "l'essence d'une histoire de la vie scientifique" qui situe le monde savant de tous les temps dans le milieu. Ensuite, "les origines de la pensée scientifique moderne" de Robert Lenoble qui s'arrête malheureusement au XVIII^e siècle, laissant pour acquis que la pensée scientifique moderne est née au XVIII^e siècle, qu'elle a évolué, certes, qu'elle se distingue néanmoins globalement de ses origines depuis le Moyen-Âge.

Quelle est cette pensée scientifique moderne? Il faut la chercher à maint autre chapitre spécial. Mais, même dans le cas de Claude Bernard, la question n'est plus traitée que sommairement. On a ainsi l'impression, justifiée dans une certaine mesure, que la science s'est désintéressée de la réflexion sur elle-même, individuellement, s'ont même comme sur ses méthodes; nous savons pourtant que le besoin de s'être débarrassés de l'humainisme. Un livre comme "Science and the Common Understanding" d'Oppenheimer en témoigne.

Or, si la Pléiade entreprenait la publication non plus de l'his-

Monsieur Michel Pierre, a/s du journal "Le Devoir", Montréal.

Samedi, le 8 février, dans un article intitulé: "Robert Laffont ouvre les portes de Paris à nos écrivains", vous énonciez certaines idées que j'imagine appartenir dans leur ensemble à l'éditeur Laffont. Même si j'ignore exactement votre position personnelle dans ces propos, je crois qu'il importe de relever certaines "curiosités" qui m'ont fait bondir et que, dans l'intérêt de l'œuvre littéraire, je me dois de réprimer.

A partir des commentaires de monsieur Laffont, vous tracez les péripéties de la genèse de l'œuvre. La diversité des vues de cet éditeur, sa parfaite connaissance des premières difficultés d'un jeune auteur, son désir de ne publier que des œuvres parfaites, tout cela mérite une oreille attentive. Cependant toutes ces qualités ne doivent pas nous faire oublier certaines précisions, certaines déviations professionnelles, très communes chez ceux qui vivent de la diffusion des œuvres artistiques: éditeurs propriétaires de galerie, chefs d'orchestre, homme de théâtre, etc.

Si je m'insurge contre certaines affirmations contenues dans votre article, ce n'est pas précisément en vue d'une réfutation oeil pour oeil, mais uniquement dans le but de défendre la liberté de l'écrivain, de l'artiste. Car l'impression générale qui me reste, une fois la lecture de cet article terminée, c'est que le jeune écrivain ou l'écrivain à ses débuts (ce qui est loin d'être identique) apparaît comme un pauvre bougre, un peu naïf, un peu innocent que l'éditeur se doit de briser immédiatement, de soumettre à ses goûts littéraires et à sa conception du succès de librairie.

Je suis content d'affirmer que ce n'est pas à l'écrivain à faire montre de soumission et d'humilité, mais bien à l'éditeur lui-même qui trop souvent n'est qu'un homme d'affaires et, quel qu'il soit, un écrivain désabusé qui ne cherche pour compenser à une stérilité créatrice qu'à faire passer, dans l'œuvre parfois habilitante du nouveau venu, une part de ses idées littéraires qu'il n'a jamais pu concrétiser.

J'admets fort bien toutefois que l'éditeur peut et doit proposer à l'écrivain certaines corrections, mais je refuse d'admettre qu'infailiblement tout roman présenté à un éditeur doit passer par la "trépassée fermée", afin de se repentir et de se corriger. Il y a dans cette attitude dictatoriale de l'éditeur une monstrueuse prétention gratuite à un mépris de la liberté de l'écrivain.

Monsieur Laffont semble reprocher aux romans publiés par le Cercle du Livre de France de n'avoir pas passé par cette gym-

au service de quelques disciplines seulement: la géographie, l'astronomie, etc.

Chacun des collaborateurs de cet ouvrage semble avoir été conscient de cette forme de curiosité de son futur lecteur. Sommairement, bien sûr, mais suffisamment il indique les corrélations que n'expliquent rien dans l'absolu mais situent bien chaque étape.

L'encyclopédie de la Pléiade ajoute à un remarquable volume à ceux déjà parus sur l'histoire des littératures de l'histoire universelle.

Michel PIERRE

(Histoire de la science, 1907 pages. Coll. Encyclopédie de la Pléiade, NRF-Gallimard éd. A la librairie Dussault, \$16.80)

VOUS
VEDEZ
VOTRE
BIBLIOTHEQUE!
ALORS
ECRIEZ AU
BOUQUINISTE
28, rue des Jardins
Québec

Notre nouveau service de vente à commission vous assure le maximum de

PROFIT

EDITIONS DU PELICAN
1432, rue Villars, Québec (6) Qué.

La Vie des Lettres

Sur la virginité des écrivains

Jean-Robert Rémyard s'est fait connaître du grand public par deux œuvres de télévision de grand mérite à propos desquelles je me souviens avoir exprimé un quasi enthousiasme. L'opinion libre qu'il exprime ici sous forme de lettre ouverte est d'autant plus valable qu'elle vient à la fois d'une expérience personnelle et d'une sûre réflexion. Elle tient aussi son prix de la générosité qu'il inspire. Je la reproduis donc, ici, telle quelle.

Elle n'engage bien entendu que son auteur. Je me permets même d'ajouter, non point une riposte puisque la discussion prend naissance dans un certain malentendu dont je suis apparemment responsable, mais un court commentaire explicatif.

Monsieur Michel Pierre, a/s du journal "Le Devoir", Montréal.

Samedi, le 8 février, dans un article intitulé: "Robert Laffont ouvre les portes de Paris à nos écrivains", vous énonciez certaines idées que j'imagine appartenir dans leur ensemble à l'éditeur Laffont. Même si j'ignore exactement votre position personnelle dans ces propos, je crois qu'il importe de relever certaines "curiosités" qui m'ont fait bondir et que, dans l'intérêt de l'œuvre littéraire, je me dois de réprimer.

A partir des commentaires de monsieur Laffont, vous tracez les péripéties de la genèse de l'œuvre. La diversité des vues de cet éditeur, sa parfaite connaissance des premières difficultés d'un jeune auteur, son désir de ne publier que des œuvres parfaites, tout cela mérite une oreille attentive. Cependant toutes ces qualités ne doivent pas nous faire oublier certaines précisions, certaines déviations professionnelles, très communes chez ceux qui vivent de la diffusion des œuvres artistiques: éditeurs propriétaires de galerie, chefs d'orchestre, homme de théâtre, etc.

Si je m'insurge contre certaines affirmations contenues dans votre article, ce n'est pas précisément en vue d'une réfutation oeil pour oeil, mais uniquement dans le but de défendre la liberté de l'écrivain, de l'artiste. Car l'impression générale qui me reste, une fois la lecture de cet article terminée, c'est que le jeune écrivain ou l'écrivain à ses débuts (ce qui est loin d'être identique) apparaît comme un pauvre bougre, un peu naïf, un peu innocent que l'éditeur se doit de briser immédiatement, de soumettre à ses goûts littéraires et à sa conception du succès de librairie.

Je suis content d'affirmer que ce n'est pas à l'écrivain à faire montre de soumission et d'humilité, mais bien à l'éditeur lui-même qui trop souvent n'est qu'un homme d'affaires et, quel qu'il soit, un écrivain désabusé qui ne cherche pour compenser à une stérilité créatrice qu'à faire passer, dans l'œuvre parfois habilitante du nouveau venu, une part de ses idées littéraires qu'il n'a jamais pu concrétiser.

J'admets fort bien toutefois que l'éditeur peut et doit proposer à l'écrivain certaines corrections, mais je refuse d'admettre qu'infailiblement tout roman présenté à un éditeur doit passer par la "trépassée fermée", afin de se repentir et de se corriger. Il y a dans cette attitude dictatoriale de l'éditeur une monstrueuse prétention gratuite à un mépris de la liberté de l'écrivain.

Monsieur Laffont semble reprocher aux romans publiés par le Cercle du Livre de France de n'avoir pas passé par cette gym-

au service de quelques disciplines seulement: la géographie, l'astronomie, etc.

Chacun des collaborateurs de cet ouvrage semble avoir été conscient de cette forme de curiosité de son futur lecteur. Sommairement, bien sûr, mais suffisamment il indique les corrélations que n'expliquent rien dans l'absolu mais situent bien chaque étape.

L'encyclopédie de la Pléiade ajoute à un remarquable volume à ceux déjà parus sur l'histoire des littératures de l'histoire universelle.

Michel PIERRE

(Histoire de la science, 1907 pages. Coll. Encyclopédie de la Pléiade, NRF-Gallimard éd. A la librairie Dussault, \$16.80)

VOUS
VEDEZ
VOTRE
BIBLIOTHEQUE!
ALORS
ECRIEZ AU
BOUQUINISTE
28, rue des Jardins
Québec

Notre nouveau service de vente à commission vous assure le maximum de

PROFIT

EDITIONS DU PELICAN
1432, rue Villars, Québec (6) Qué.

nastique cruelle. Je me demande en quoi les romans de Langevin auraient gagné à être "machouillés" par un éditeur et par un comité de lecteurs, abrutis par une consommation lucrative à la semaine longue! Peut-être aurions-nous eu un Langevin amputé de certaines déficiences, mais peut-être aussi aurions-nous eu ce même écrivain ébranché de quelques qualités fondamentales. Que monsieur Tisserand n'aille pas se repentir d'avoir publié les romans de Langevin, sans avoir, au préalable, exigé de notables transformations! Il a bien fait son devoir. Le succès futur de Langevin en témoignera.

Car il faut noter que l'histoire de l'édition, des jurys des prix littéraires, des comités de lecture, d'erreurs grossières, d'influences occultes, de cabales pour qu'il nous soit un peu permis de douter de leur puissance à toujours déceler l'œuvre brillante et révolutionnaire...

J'ai lu ou entendu quelque part qu'on avait élagué, trépassé à fortes doses le premier roman de Sagan. Si cela est juste, à quel point sommes-nous en présence d'une authentique Sagan, avec ses défauts et avec ses qualités?

Je me demande bien pourquoi "a priori", comme vous dites, l'auteur doit prendre pour valables l'opinion de l'éditeur à qui il a soumis son manuscrit et les jugements des lecteurs professionnels à lui transmis, quand ces mêmes opinions et jugements pourraient être renversés et contraires chez l'éditeur installé à la porte voisine.

Il n'y a qu'une seule morale de l'édition. Celle-ci: si le roman a plu à l'éditeur et à son comité de lecture, qu'il soit publié intégralement.

Sinon que l'auteur prenne la porte et aille frapper ailleurs. Si le roman a quelque valeur, si l'œuvre est mûre, son auteur trouvera bien l'éditeur-âme-sœur. Si la rencontre n'a jamais lieu, je prétends qu'il vaut mieux et pour l'auteur et pour la littérature que ce roman meure dans le fond d'un tiroir. L'écrivain n'a qu'un seul maître et c'est lui-même. Le public et la critique finissent toujours par reconnaître et par respecter l'écrivain de valeur qui s'est livré entier, sans compromission, sans camouflage de ses vérités et de ses faiblesses.

Nous n'aurions ni Stendhal, ni Proust, ni Malraux, ni Faulkner si ces derniers avaient "courbé l'échine" et suivi les profondes et confortables recommandations des comités de lecture. Ainsi quand vous dites:

"Jamais — sauf dans le cas des fortes têtes qui vont courber l'échine ailleurs — un manuscrit n'est publié tel que présenté originellement,"

vous lâchez le mot qui traduit la perfection la psychologie de la majorité des écrivains: faire courber l'échine! Ce n'est pas parce qu'il tient les cordons de la bourse que tout doit être permis à l'éditeur. En ce domaine, nous avons assez des politiciens.

"Certains auteurs dites-vous, ont travaillé trois ou quatre ans sous les directives et conseils de l'éditeur avant qu'un manuscrit ne soit accepté." Ouf! Quels pauvres types malheureux! Leurs romans, sans doute, devaient être des œuvres très, très bou-

leversantes et authentiques, pour qu'un éditeur s'acharne à ne pas abandonner de tels débutants... Je ne crois pas qu'un roman qui a besoin d'être rebâti trois ou quatre ans puisse à l'origine valoir un peu mieux qu'une rédaction française de collégien. Mais peut-être connaissez-vous de grands noms célèbres qui ont dû passer par le noviciat de maîtres-éditeurs? Quant à moi, j'avoue ne jamais avoir entendu parler de tels exemples littéraires.

Le grand roman — et non pas la myriade d'œuvres mineures qui paraissent annuellement et que parfois couronnent des prix littéraires —, jaillit en fusion sous la plume de l'auteur. Il se hisse douloureusement hors de la vie! Sans amis, sans secours. Ni les éditeurs, ni des cénacles, ni les conversations à la terrasse d'un café ne peuvent aider un Dostoevski, un Bernanos à respirer, ne fût-ce qu'une seule seconde!

Je regrette de plus de n'être pas d'accord avec vous, lorsque, sousestant la pauvreté de notre milieu littéraire, vous dites:

"Le jeune auteur forme sa pensée, élabore son intrigue, enrichit ses personnages: l'incubation. Les longues discussions aux terrasses de café comme la fréquentation des théâtres, etc., toutes choses qui élargissent le champ de vision, approfondissent le jugement, actualisent le bagage culturel. Si nous référons du milieu canadien, nous sommes loin de trouver ces échanges et activités préliminaires à la création littéraire. D'où le danger de l'introspection et de l'étude d'un milieu très limité."

Ce n'est pas l'absence de ces activités, plutôt propices à l'éparpillement et au tourisme, qui empêche "l'incubation" de l'œuvre chez l'écrivain canadien. En plein Congo, à la terre de Baffin, dans le fond d'un village perdu du Manitoba une œuvre peut subir "l'incubation"! Si nous manquons de grands romans, c'est d'abord parce que nous ne sommes encore qu'un peuple primitif, vivant dans le désir d'imitations outre-atlantiques. C'est surtout parce que nous n'avons pas encore ouvert les yeux sur cette grande force cosmique dans laquelle nous nous débouillons. Ne craignez pas, monsieur, nous ne sommes pas, et loin de là, menacés par le "danger de l'introspection"! Nous n'avons pas commencé, en tant que peuple, à nous regarder vivre et à nous aimer un peu...

Ce sont les écrivains très mineurs qui ont besoin de "ces échanges et activités préliminaires à la création littéraire." Et je conviens qu'il faille beaucoup d'écrivains très mineurs, en certains pays, pour que pointent quelques romanciers de génie. Car à la vérité, ce ne sont pas les terrasses de café qui ont permis à Giono d'écrire ses petits romans "régionalistes". Ce n'est pas à la suite des conseils d'un "comité de lecture" que Steinbeck nous a donné "Les Raisins de la colère." Et Malraux, Hemingway ont risqué jadis leur peau en Espagne...

Que nos écrivains se branchent sur la vie, la vraie vie du travail des mains, des drames de l'âme et de la conscience, de

l'amour et du grand rire épanoui sur une géographie continentale. Là, seulement, réside l'incubation des œuvres maîtresses. Devant tout cela, les conseils enervés d'éditeurs à la vie trépidante, les opinions littéraires et assues des comités de lecture de tous genres apparaissent supérieurement dérisoires!

Un jour, finira bien par venir l'œuvre tellurique que nous attendons tous! Que nos écrivains travaillent lentement. Qu'ils ne perdent pas la tête. Rien ne presse. Quand apparaîtra l'œuvre qu'on ne corrige pas impunément, il se trouvera bien encore en ce pays un éditeur prêt à la publier. Sous tous les cieux, les sous sont bons à gagner...

Bien vôtre,

Jean-Robert REMIYARD

Je ne crois pas que, dans l'esprit de M. Laffont, les conseils, et directives de l'éditeur comme la fréquentation de milieux littéraires et artistiques importent à l'inspiration. Je déplorerais donc que le lecteur — et M. Rémyard — confonde, en raison de l'incertitude du rapport que j'ai rédigé de mémoire, cette nécessaire INSPIRATION et ce qui conditionne la qualité de son expression, soit L'INCUBATION ou l'auteur profite du METIER de l'éditeur et de ses lecteurs, développe son sens critique au contact d'autres hommes du milieu littéraire et artistique, prend conscience de la société à laquelle il est appelé à s'adresser (sans qu'il se croie pour autant tenu de REPONDRE à la DEMANDE de ce milieu, bien entendu).

C'est dans cette optique qu'on doit reconnaître à tous les écrivains — ceux cités par M. Rémyard y compris — le mérite d'avoir cherché leur inspiration personnelle hors des chapelles, des cafés, de la mode et des jurys littéraires mais aussi d'avoir noué des amitiés, d'avoir dialogué avec nombre de gens plus ou moins qualifiés, d'avoir consenti délibérément à subir des influences lors de la rédaction et de la correction de l'œuvre.

Je me permets de citer trois exemples. André Patry, universitaire de Laval, visitant André Malraux, a apporté à ce dernier une réflexion qui a amené une certaine modification à la rédaction d'un texte...

Le président de la Société des Gens de Lettres de France a corrigé des erreurs dans son dernier manuscrit, justement publié chez Laffont.

Je me suis laissé dire qu'Yves Thériault — forte tête, s'il en est dans les Lettres — a fait d'heureuses améliorations à son remarquable "Aron" pour son édition française chez Grasset. Il serait intéressant de savoir à quelle manière Yves Thériault a été amené à faire ces corrections.

Michel PIERRE

Charles Morgan

par Robert ESCARPIT
(Spécial au "Monde" et au "Devoir")

La dernière fois qu'il m'ait été donné de voir Charles Morgan, c'était au cours d'un dîner offert à Londres par le conseiller culturel de notre ambassade à quel-ques écrivains amis de la France. Il causait avec T.S. Eliot et entre les deux hommes le contraste était saisissant. D'un côté le poète, avec la luminosité in-quiète, la générosité, presque la tendresse du regard; de l'autre le romancier plus sec, plus calambour, mais qui sentait vibrer d'une sorte de sensibilité intellectuelle suraiguë qui, je ne sais pourquoi, me fit songer à Marcel Proust.

Peut-être voyais-je Charles Morgan à travers ce que je savais de lui, c'est-à-dire surtout à travers Fontaine (Fontaine qui restera en France le roman d'une génération. Paru en 1932, il nous est arrivé la dernière année du temps des illusions, à peu près au même moment que la Condition humaine et le Meilleur des mondes. Malraux et Huxley, nés en 1895 et 1894, sont les contemporains de Charles Morgan, qui vient de mourir à soixante-quatre ans. Fondé sur une anecdote de la première guerre mondiale, Fontaine, très classique de structure, nous fait assister au drame d'un amour à la fois platonique et passionné dont l'analyse est menée avec un raffinement de lucidité et une finesse émoive qui, avec la noblesse des sentiments, constituent le climat particulier de l'œuvre de Charles Morgan.

Fontaine valut à son auteur le Hawthorne Prize, un prix équivalent britannique du Goncourt. Mais dès 1929 la critique avait découvert Charles Morgan, qui reçut le prix Femina l'année suivante pour son Portrait dans un miroir (Portrait in a mirror). Il devait également recevoir en 1940 le James Tait Black Prize pour le Voyage (The Voyage). Si aux titres déjà cités on ajoute en 1950 Starkbrooke, roman très proche de Fontaine par son atmosphère, son lyrisme, sa construction, et en 1953 le Fleuve éteint (The Flashing Stram) pièce qui arrive à justesse à rester du théâtre acceptable tout en étant de l'honnête philosophie, nous aurons tout le Charles Morgan des Français, tout moins l'amour, cet amour qui s'exprime dans l'Ode à la France, la plus spontanée des œuvres de Charles Morgan, composée aux jours sombres de 1942.

Officier de la Légion d'honneur il était aussi membre de l'Institut, comme Kipling avant lui. Et précisément, comme Kipling mais pour des raisons presque contraires, il a connu au plus haut degré les ironies de la gloire littéraire. D'abord il n'a jamais été aux yeux de ses compatriotes et contemporains un auteur de premier plan, alors qu'il connaissait en France et en Italie une vogue parfois disproportionnée aux mérites de ses écrits. Le décalage entre le point de vue français et le point de vue anglais sur Charles Morgan est tel qu'une publication sérieuse, qui en 1944 préférait son volume spécial sur les aspects de la littérature anglaise par une lettre de Charles Morgan à André Gide, surimprimait cette lettre dans sa réédition de 1947, manifestement sous la pression des écrivains et critiques britanniques ayant participé à cette publication (1).

Et il est de fait qu'un dialogue Morgan-Gide était terriblement, ne signifie plus grand-chose pour les générations mûries pendant la guerre. C'est ainsi que Charles Morgan connaît cette autre ironie si fréquente d'être mort littérairement en pleine gloire, près de vingt ans avant sa mort physique. Ses derniers romans n'ont guère eu d'audience, ni The Empty Room en 1941, ni The Judge's Story en 1947, ni The River Line en 1953.

dont une pièce fut tirée en 1953 ni même le charmant et léger A Breeze of Morning en 1951. Si l'on comprend assez bien que l'excellente étude sur la grande maison d'édition qu'est The House of Macmillan (1953) ait laissé le public français indifférent, il y avait encore beaucoup à prendre dans les essais de Réflexions in a Mirror (1941 et 1946). Quant aux Liberties of the Mind (1951), ce livre courageux de la maturité est mérité que le public s'y arrête davantage.

Il faudra un jour quelque travail scientifique de la critique comparée analyser et expliquer le curieux phénomène de cette gloire fuyante et lointaine comme un reflet dans un miroir, c'est une métaphore que Charles Morgan a aimée. Un engouement occasionnel nous a peut-être rasé la vraie nature de Charles Morgan. L'espèce d'agacement qu'ils ressentent toujours devant l'intellectualisme a peut-être poussé les Britanniques à trop de sévérité. Le moment est venu maintenant de retrouver la vraie proportion des choses et de voir Charles Morgan tel qu'en lui-même l'histoire, sinon l'éternité, le change. L'approche, comme tous les écrivains, d'un redoutable rendez-vous avec l'oubli. Je pense qu'il en reviendra victorieux et qu'il trouvera dans l'histoire de la littérature anglaise la place modeste et honorable qui lui convient, et la seule qu'il ait jamais revendiquée. Nul plus que lui n'avait le sens du relatif.

Mais il serait injuste aussi qu'il n'eût point dans nos cœurs la place de choix que mérite un homme dont l'amour pour la France ne fut jamais ni trouble ni intéressé.

Si des odeurs de gaz d'échappement se font sentir pendant que le moteur est en marche, il faut faire immédiatement examiner la voiture par un mécanicien compétent. Il se peut que des chaudières, un système d'échappement ou d'autres mécanismes en mauvais ordre laissent pénétrer de l'oxyde de carbone dans la voiture. L'oxyde de carbone lui-même est inodore, insipide et invisible. Il faut son œuvre avant même que le conducteur puisse se protéger contre lui.

Lisez et
faites lire
"Le Devoir"

50
0.55 PAR POSTE

BAZIN
La mort du petit cheval
Vipère au poing
BERNANOS
La Joie
Journal d'un curé de campagne
Sous le soleil de Satan
Un crime
CARCO
Brumes
L'homme traqué
COCTEAU
Les parents terribles
Thomas l'imposteur
COLETTE
La chatte
Claudine à l'école
Claudine à Paris
Claudine en ménage
Claudine s'en va
Duo — Le toutounier
Gigi
L'ingénue libertine
La seconde
La vagabonde
GREEN
Mont-Cinère
Le voyageur sur la terre
HEMINGWAY
L'adieu aux armes
Le soleil se lève aussi
KOESTLER
Croisade sans croix
Le zéro et l'infini
MALRAUX
Les conquérants
La voie royale
ST-EXUPERY
Courrier Sud
Pilote de guerre
Vol de nuit
ZOLA
Le rêve
Thérèse Raquin

LIBRAIRIE
TRANQUILLE
67 Ste-Catherine ouest
MONTREAL

Vient de paraître

LIONEL GROULX, Ptre

NOTRE GRANDE AVENTURE

L'empire français en Amérique du Nord
(1535-1760)

299p. — Coll. Fleur de Lys. — Relié. — 6 hors-texte.
Cartes. Index.
\$4.50 (par la poste \$4.70)

MONTREAL 25, rue Saint-Jacques SAINT-BONIFACE, Man. 135, ave Provencher

VIENT DE PARAÎTRE

PERE DE FOUCAULD — HUVELIN

Correspondance inédite

"...la source la plus intime et la plus personnelle de l'idéal spirituel du Père de Foucauld."

Un volume de 302 pages \$2.75

LE LIVRE DU CENTENAIRE

Marcelle Auclair

BERNADETTE

Un texte de choix, une illustration historique et documentaire exceptionnelles, la qualité de la présentation font de cet ouvrage le type même du livre-souvenir.

288 pages, dont 80 en héliogravure, relié pleine toile blanche \$3.50

EN VENTE CHEZ LES LIBRAIRES CATHOLIQUES

DESCLEE & CIE

Représentant canadien: Claude Langerin, 3066 Lacombe, Montréal

LES MEILLEURS AUTEURS!

LE CERCLE DU LIVRE DE FRANCE

à, entre autres, publié dernièrement des ouvrages de
André Maurois • Jules Romains • Emile Henriot
Hervé Bazin • Gilbert Cesbron
Jean de la Varenne

Gratuits! 3 volumes

aux nouveaux membres

LES TROIS DOMAS (2 vol.) par André Maurois de l'Acad. Fr. Trois vies violentes et passionnées: celles du Cédric, Thomas, de l'auteur des "Trois Mousquetaires" et de celui qui écrivit "La Dame aux Camélias".

LA MODIFICATION de Michel Henriot (Prix Théophile Gautier). Le premier grand roman de notre époque qui forme le roman.

RIDEAU DE NEIGE de Maurice Guéhenry. L'auteur de "L'ÉCRIVAIN" nous présente d'une romanesque virtuosité dans le pastiche du roman.

UN ROYAUME SOUS LA MER d'Henri Quéval. La mer, la vie passionnante et dure des pêcheurs, mais surtout le drame secret d'un couple, forment la toile de fond de ce roman.

LES MAÎTRES DE LA LITTÉRATURE FRANÇAISE (2 vol.) par Emile Henriot de l'Acad. Fr. Tous les grands écrivains de la littérature de "La Chanson de Roland" à Paul Valéry.

Le maître-œuvre, indéniablement au lecteur.

LES TROIS DOMAS (2 vol.) par André Maurois de l'Acad. Fr. Trois vies violentes et passionnées: celles du Cédric, Thomas, de l'auteur des "Trois Mousquetaires" et de celui qui écrivit "La Dame aux Camélias".

LA MODIFICATION de Michel Henriot (Prix Théophile Gautier). Le premier grand roman de notre époque qui forme le roman.

RIDEAU DE NEIGE de Maurice Guéhenry. L'auteur de "L'ÉCRIVAIN" nous présente d'une romanesque virtuosité dans le pastiche du roman.

UN ROYAUME SOUS LA MER d'Henri Quéval. La mer, la vie passionnante et dure des pêcheurs, mais surtout le drame secret d'un couple, forment la toile de fond de ce roman.

LES MAÎTRES DE LA LITTÉRATURE FRANÇAISE (2 vol.) par Emile Henriot de l'Acad. Fr. Tous les grands écrivains de la littérature de "La Chanson de Roland" à Paul Valéry.

Le maître-œuvre, indéniablement au lecteur.

LE CERCLE DU LIVRE DE FRANCE

40 rue Malton, Montréal-10, P.Q. Tél. CR. 4-9378

Indiquez les 3 volumes désirés: [] Les maîtres de la littérature française (2 vol.)

Envoyez-moi gratuits les 3 volumes indiqués ci-dessus. Joignez-moi au Cercle du Livre de France et envoyez-moi, tout de suite, mon premier livre de 100 pages qui ne coûte que \$1.50 plus 10 cents de frais de poste et d'emballage. Adressez-moi régulièrement vos bulletins mensuels qui me renseignent sur les livres que vous m'offrez. Je ne m'engage qu'à acheter 4 bulletins par an, qui me coûtent en général \$2.00, vous serez remboursé. Je pourrai, en tout temps, me retirer de votre Cercle après avoir avisé quatre semaines à l'avance. Vous ne serez pas coté, à moins d'en donner avis. Je vous enverrai quatre bulletins et toutes les fois par la suite que j'en ai besoin.

Nom (Imprimez l'abréviation)

Adresse

Occupation

Age, le moins de 21 ans

Tous les membres demeurant en dehors du Canada, écrivez à notre bureau de New-York: Le Cercle du Livre de France, 144 W. 50th St., New York, N.Y.

Ste-Genevieve adjuge une émission de \$840,000. Obligations à 4 1/2 et 5%

POTINS FINANCIERS

La dernière séance de la semaine à Wall Street a été témoin d'une tendance plutôt soutenue et les stocks, transigés hier sur les Bourses de Montréal et de Toronto, furent aussi plus fermes. Sur la Bourse de Londres, le ton du marché était modérément à la hausse à Chicago, de même que les grains à Winnipeg.

Après avoir été lourd au début, le gros des titres, américains et canadiens, transigés hier, parurent plus soutenus en fermant. C'est dû, évidemment, au manque de liquidités plutôt qu'à une demande accrue, car le gros des spéculateurs paraissent encore apathiques.

Les ribbons viennent de baisser de \$3.00 la tonne à \$37.45. L'agent de transfert pour Abitibi Power & Paper Company Limited a notifié la Bourse de Montréal qu'il avait 499,370 actions privilégiées, 4 1/2%, de la compagnie, en circulation le 25 février.

L'agent de transfert pour la Continental Can Company Inc. a fait savoir à la Bourse de Montréal qu'il a été émis, entre le 14 janvier et le 19 février, 1,435 actions ordinaires additionnelles en vertu du plan d'options No 2 sur des actions de la compagnie, ce qui porte donc le total sur le marché à 11,204,186 actions.

Howe Sound Co., annonce qu'elle fera une mine de cuivre de Britannia Beach, en Colombie-Britannique. Elle ne peut opérer avec profit, même en tenant compte du subside fédéral de \$20,000.

COMMENTAIRES SUR

L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

Savard & Hart, Inc. a obtenu l'émission du village de Normandin.

Le village de Normandin, comté de Lac St-Jean-Ouest, a été adjugé à Savard & Hart, Inc. pour un prix de \$448 à été payé par Savard & Hart, Inc. pour des titres à 4 1/2% 1959-68, soit un coût net de 5.256%.

Les obligations sont datées du 1er mars 1958 et elles échoient du 1er mars 1959 au 1er mars 1968 inclusivement, l'intérêt semi-annuel étant payable les 1er mars et 1er septembre de chaque année. Autorisé par le règlement No 69, l'emprunt est effectué pour l'acquisition d'une propriété, la construction d'une station de pompes et la construction de trottoirs. Les titres sont rachetables par anticipation après le 1er mars 1965.

Le village avait, en 1957, une évaluation impossible de \$361,465. Le 31 décembre 1957, la dette consolidée nette de la corporation s'établissait à \$36,000.

La C.S.P. de Matapédia adjuge une émission de \$124,000 d'obligations à 4 1/2 et 5%.

Les commissaires d'écoles protestantes pour la municipalité de Matapédia, comté de Bonaventure, ont vendu, récemment, \$124,000 d'obligations en séries vingt ans. Quatre souscriptions ont été reçues par les commissaires et l'émission a finalement été adjugée à un syndicat formé de J.E. Laflamme, Ltée, La Corporation de Prêts de Québec, Garneau, Boulanger, Ltée, Grenier, Ruel & Cie, Inc. et Oscar Dubé & Cie, Inc. qui avait présenté un prix de 96.07 pour \$100, soit un coût net de 5.44%. Un octroi de \$95,400 a été accordé par le Secrétaire de la province à la commission scolaire, qui vient sur le marché pour la première fois.

Datées du 2 janvier 1958, les obligations échoient du 2 janvier 1959 au 2 janvier 1978 inclusivement. Les titres peuvent être rachetés par anticipation après le 2 janvier 1968. Autorisé par une résolution adoptée le 11 novembre 1957, l'emprunt est contracté pour la construction d'un nouveau bâtiment scolaire et de \$95,400 applicable en totalité au service de l'émission est payable en deux versements annuels et consécutifs de \$47,700, en 1959 et 1960.

Pacific Petroleum Ltd. favorise ses employés à plein temps.

La Bourse de Montréal a été avisée qu'en vertu d'une résolution des membres du conseil d'administration en date du 12 décembre 1957, 50,000 actions ordinaires ont été réservées pour fins d'émission, selon le plan d'achats d'actions par les employés de la compagnie, selon les clauses du plan, les employés à plein temps, et selon leurs années de service, peuvent, à partir du 1er mars 1958 et, dans la suite, à partir du 1er mars de chaque année, effectuer des achats d'actions à un prix équivalent à 75% du cours de fermeture des dites actions sur la Bourse de Toronto le 28 février de l'année de l'achat. La compagnie a aussi avisé la Bourse de Montréal à l'effet que 6,086 actions ordinaires des capital-actions de la compagnie ont été émises en paiement complet du solde dû à Stearns-Rover Engineering Company, Ltd. et Marwell Construction Company Limited, pour des travaux effectués selon le contrat de construction en date du 12 avril 1956. Il y a donc 6,297,585 actions présentement entre les mains du public.

Les sociétés de construction seraient susceptibles de bénéficier d'un volume satisfaisant de ventes en 1958.

On lit dans un récent bulletin de Greenshields Co. Limited, membres des Bourses Canadienne et de Montréal que la situation technique du marché se trouve raffermer par les positions à découvrir sur le marché de New-York. Le 14 février, elles se chiffrèrent à leur niveau le plus haut depuis 1932. Il convient de noter aussi que la fermeté relative de nombreuses valeurs de premier ordre reflète surtout les fortes liquidités dont disposent les particuliers et les institutions financières, destinées à être investies dès qu'une occasion favorable se présente. Dans le domaine industriel il est facile de déceler des sociétés dont l'activité en 1958 devrait être égale sinon supérieure à 1957. En période de fléchissement des taux d'intérêt, les actions qui garantissent un revenu relativement sûr deviennent naturellement attrayantes; elles le sont encore davantage lorsqu'elles offrent des possibilités d'appréciation à long terme. Parmi les sociétés qui sont susceptibles de bénéficier d'un volume satisfaisant de ventes, celles liées à la construction retiennent de plus en plus l'attention. La construction de logements est en nette régression par suite des décisions gouvernementales de l'an dernier concernant l'octroi de \$400 millions environ de crédits hypothécaires et des modifications à la loi sur l'habitation ayant pour but d'encourager la construction de maisons à prix modiques. La construction dans le domaine administratif devrait également se maintenir à un niveau élevé; le gouvernement fédéral vient en effet d'allouer des crédits aux provinces pour la construction d'hôpitaux, et les besoins de bâtiments scolaires restent considérables. Le fait que le programme électoral des conservateurs et des libéraux mette surtout l'accent sur les travaux publics et la construction de routes est très significatif. Parmi ces entreprises, Canada Cement Co., Dominion Bridge Co. et Building Products mériteraient certaine considération de même que celles appelées à refléter toute construction de nouvelles routes ou améliorations d'anciennes, comme les compagnies d'automobiles, entre autres Ford et Chrysler.

Marcel CLEMENT

American Stock Exchange

Cours fournis par A. M. Kiddier & Co. 276, St-Jacques ouest

Haut Bas Ferm.	Haut Bas Ferm.	Haut Bas Ferm.
Bras Traction 104 101 104	Bras Traction 104 101 104	Bras Traction 104 101 104
Brown 104 101 104	Brown 104 101 104	Brown 104 101 104
Elect Bond and Share 28 28 28	Elect Bond and Share 28 28 28	Elect Bond and Share 28 28 28
Fond de Cda A 77 76 76	Fond de Cda A 77 76 76	Fond de Cda A 77 76 76
Humble 43 42 42	Humble 43 42 42	Humble 43 42 42
Imp Oil 39 39 39	Imp Oil 39 39 39	Imp Oil 39 39 39
Int Pet 32 32 32	Int Pet 32 32 32	Int Pet 32 32 32
Molybdenum 16 16 16	Molybdenum 16 16 16	Molybdenum 16 16 16
Neabitt 31 30 31	Neabitt 31 30 31	Neabitt 31 30 31
Pac Pet 17 17 17	Pac Pet 17 17 17	Pac Pet 17 17 17
Prod 15 15 15	Prod 15 15 15	Prod 15 15 15
Webb & Klapp 15 15 15	Webb & Klapp 15 15 15	Webb & Klapp 15 15 15

Moyenne Dow Jones

30 Industriels 439.92 +2.12	30 Industriels 439.92 +2.12	30 Industriels 439.92 +2.12
30 Chemins de fer 102.65 +0.25	30 Chemins de fer 102.65 +0.25	30 Chemins de fer 102.65 +0.25
13 Utilités 49.48 +0.48	13 Utilités 49.48 +0.48	13 Utilités 49.48 +0.48
60 Stocks 149.98 +0.71	60 Stocks 149.98 +0.71	60 Stocks 149.98 +0.71
Moy Bourse Londres 153.9 +0.1	Moy Bourse Londres 153.9 +0.1	Moy Bourse Londres 153.9 +0.1

Prix des Grains

WINNIPEG

Nov. 70	Nov. 60	Nov. 50	Nov. 40	Nov. 30	Nov. 20	Nov. 10	Nov. 00
Maïs 104 101 104	Maïs 104 101 104	Maïs 104 101 104	Maïs 104 101 104	Maïs 104 101 104	Maïs 104 101 104	Maïs 104 101 104	Maïs 104 101 104
Orge 91 91 91	Orge 91 91 91	Orge 91 91 91	Orge 91 91 91	Orge 91 91 91	Orge 91 91 91	Orge 91 91 91	Orge 91 91 91
Lin 229 229 229	Lin 229 229 229	Lin 229 229 229	Lin 229 229 229	Lin 229 229 229	Lin 229 229 229	Lin 229 229 229	Lin 229 229 229
Soja 279 279 279	Soja 279 279 279	Soja 279 279 279	Soja 279 279 279	Soja 279 279 279	Soja 279 279 279	Soja 279 279 279	Soja 279 279 279

CHICAGO

Nov. 22	Nov. 21	Nov. 20	Nov. 19	Nov. 18	Nov. 17	Nov. 16	Nov. 15
Maïs 114 113 114	Maïs 114 113 114	Maïs 114 113 114	Maïs 114 113 114	Maïs 114 113 114	Maïs 114 113 114	Maïs 114 113 114	Maïs 114 113 114
Orge 114 113 114	Orge 114 113 114	Orge 114 113 114	Orge 114 113 114	Orge 114 113 114	Orge 114 113 114	Orge 114 113 114	Orge 114 113 114
Lin 229 229 229	Lin 229 229 229	Lin 229 229 229	Lin 229 229 229	Lin 229 229 229	Lin 229 229 229	Lin 229 229 229	Lin 229 229 229
Soja 279 279 279	Soja 279 279 279	Soja 279 279 279	Soja 279 279 279	Soja 279 279 279	Soja 279 279 279	Soja 279 279 279	Soja 279 279 279

MAIS

Nov. 22	Nov. 21	Nov. 20	Nov. 19	Nov. 18	Nov. 17	Nov. 16	Nov. 15
Maïs 114 113 114	Maïs 114 113 114	Maïs 114 113 114	Maïs 114 113 114	Maïs 114 113 114	Maïs 114 113 114	Maïs 114 113 114	Maïs 114 113 114
Orge 114 113 114	Orge 114 113 114	Orge 114 113 114	Orge 114 113 114	Orge 114 113 114	Orge 114 113 114	Orge 114 113 114	Orge 114 113 114
Lin 229 229 229	Lin 229 229 229	Lin 229 229 229	Lin 229 229 229	Lin 229 229 229	Lin 229 229 229	Lin 229 229 229	Lin 229 229 229
Soja 279 279 279	Soja 279 279 279	Soja 279 279 279	Soja 279 279 279	Soja 279 279 279	Soja 279 279 279	Soja 279 279 279	Soja 279 279 279

NOUVEAU

Nov. 22	Nov. 21	Nov. 20	Nov. 19	Nov. 18	Nov. 17	Nov. 16	Nov. 15
Maïs 114 113 114	Maïs 114 113 114	Maïs 114 113 114	Maïs 114 113 114	Maïs 114 113 114	Maïs 114 113 114	Maïs 114 113 114	Maïs 114 113 114
Orge 114 113 114	Orge 114 113 114	Orge 114 113 114	Orge 114 113 114	Orge 114 113 114	Orge 114 113 114	Orge 114 113 114	Orge 114 113 114
Lin 229 229 229	Lin 229 229 229	Lin 229 229 229	Lin 229 229 229	Lin 229 229 229	Lin 229 229 229	Lin 229 229 229	Lin 229 229 229
Soja 279 279 279	Soja 279 279 279	Soja 279 279 279	Soja 279 279 279	Soja 279 279 279	Soja 279 279 279	Soja 279 279 279	Soja 279 279 279

NOUVEAU

Nov. 22	Nov. 21	Nov. 20	Nov. 19	Nov. 18	Nov. 17	Nov. 16	Nov. 15
Maïs 114 113 114	Maïs 114 113 114	Maïs 114 113 114	Maïs 114 113 114	Maïs 114 113 114	Maïs 114 113 114	Maïs 114 113 114	Maïs 114 113 114
Orge 114 113 114	Orge 114 113 114	Orge 114 113 114	Orge 114 113 114	Orge 114 113 114	Orge 114 113 114	Orge 114 113 114	Orge 114 113 114
Lin 229 229 229	Lin 229 229 229	Lin 229 229 229	Lin 229 229 229	Lin 229 229 229	Lin 229 229 229	Lin 229 229 229	Lin 229 229 229
Soja 279 279 279	Soja 279 279 279	Soja 279 279 279	Soja 279 279 279	Soja 279 279 279	Soja 279 279 279	Soja 279 279 279	Soja 279 279 279

NOUVEAU

Nov. 22	Nov. 21	Nov. 20	Nov. 19	Nov. 18	Nov. 17	Nov. 16	Nov. 15
Maïs 114 113 114	Maïs 114 113 114	Maïs 114 113 114	Maïs 114 113 114	Maïs 114 113 114	Maïs 114 113 114	Maïs 114 113 114	Maïs 114 113 114
Orge 114 113 114	Orge 114 113 114	Orge 114 113 114	Orge 114 113 114	Orge 114 113 114	Orge 114 113 114	Orge 114 113 114	Orge 114 113 114
Lin 229 229 229	Lin 229 229 229	Lin 229 229 229	Lin 229 229 229	Lin 229 229 229	Lin 229 229 229	Lin 229 229 229	Lin 229 229 229
Soja 279 279 279	Soja 279 279 279	Soja 279 279 279	Soja 279 279 279	Soja 279 279 279	Soja 279 279 279	Soja 279 279 279	Soja 279 279 279

NOUVEAU

Nov. 22	Nov. 21	Nov. 20	Nov. 19	Nov. 18	Nov. 17	Nov. 16	Nov. 15
Maïs 114 113 114	Maïs 114 113 114	Maïs 114 113 114	Maïs 114 113 114	Maïs 114 113 114	Maïs 114 113 114	Maïs 114 113 114	Maïs 114 113 114
Orge 114 113 114	Orge 114 113 114	Orge 114 113 114	Orge 114 113 114	Orge 114 113 114	Orge 114 113 114	Orge 114 113 114	Orge 114 113 114
Lin 229 229 229	Lin 229 229 229	Lin 229 229 229	Lin 229 229 229	Lin 229 229 229	Lin 229 229 229	Lin 229 229 229	Lin 229 229 229
Soja 279 279 279	Soja 279 279 279	Soja 279 279 279	Soja 279 279 279	Soja 279 279 279	Soja 279 279 279	Soja 279 279 279	Soja 279 279 279

NOUVEAU

Nov. 22	Nov. 21	Nov. 20	Nov. 19	Nov. 18	Nov. 17	Nov. 16	Nov. 15
Maïs 114 113 114	Maïs 114 113 114	Maïs 114 113 114	Maïs 114 113 114	Maïs 114 113 114	Maïs 114 113 114	Maïs 114 113 114	Maïs 114 113 114
Orge 114 113 114	Orge 114 113 114	Orge 114 113 114	Orge 114 113 114	Orge 114 113 114	Orge 114 113 114	Orge 114 113 114	Orge 114 113 114
Lin 229 229 229	Lin 229 229 229	Lin 229 229 229	Lin 229 229 229	Lin 229 229 229	Lin 229 229 229	Lin 229 229 229	Lin 229 229 229
Soja 279 279 279	Soja 279 279 279	Soja 279 279 279	Soja 279 279 279	Soja 279 279 279	Soja 279 279 279	Soja 279 279 279	Soja 279 279 279

NOUVEAU

Nov. 22	Nov. 21	Nov. 20	Nov. 19	Nov. 18	Nov. 17	Nov. 16	Nov. 15
Maïs 114 113 114	Maïs 114 113 114	Maïs 114 113 114	Maïs 114 113 114	Maïs 114 113 114	Maïs 114 113 114	Maïs 114 113 114	Maïs 114 113 114
Orge 114 113 114	Orge 114 113 114	Orge 114 113 114	Orge 114 113 114	Orge 114 113 114	Orge 114 113 114	Orge 114 113 114	Orge 114 113 114
Lin 229 229 229	Lin 229 229 229	Lin 229 229 229	Lin 229 229 229	Lin 229 229 229	Lin 229 229 229	Lin 229 229 229	Lin 229 229 229
Soja 279 279 279	Soja 279 279 279	Soja 279 279 279	Soja 279 279 279	Soja 279 279 279	Soja 279 279 279	Soja 279 279 279	Soja 279 279 279

NOUVEAU

Nov. 22	Nov. 21	Nov. 20	Nov. 19	Nov. 18	Nov. 17	Nov. 16	Nov. 15
Maïs 114 113 114	Maïs 114 113 114	Maïs 114 113 114	Maïs 114 113 114	Maïs 114 113 114	Maïs 114 113 114	Maïs 114 113 114	Maïs 114 113 114
Orge 114 113 114	Orge 114 113 114	Orge 114 113 114	Orge 114 113 114	Orge 114 113 114	Orge 114 113 114	Orge 114 113 114	Orge 114 113 114
Lin 229 229 229	Lin 229 229 229	Lin 229 229 229	Lin 229 229 229	Lin 229 229 229	Lin 229 229 229	Lin 229 229 229	Lin 229 229 229
Soja 279 279 279	Soja 279 279 279	Soja 279 279 279	Soja 279 279 279	Soja 279 279 279	Soja 279 279 279	Soja 279 279 279	Soja 279 279 279

NOUVEAU

Nov. 22	Nov. 21	Nov. 20	Nov. 19	Nov. 18	Nov. 17	Nov. 16	Nov. 15
Maïs 114 113 114	Maïs 114 113 114	Maïs 114 113 114	Maïs 114 113 114	Maïs 114 113 114	Maïs 114 113 114	Maïs 114 113 114	Maïs 114 113 114
Orge 114 113 114	Orge 114 113 114	Orge 114 113 114	Orge 114 113 114	Orge 114 113 114	Orge 114 113 114	Orge 114 113 114	Orge 114 113 114
Lin 229 229 229	Lin 229 229 229	Lin 229 229 229	Lin 229 229 229	Lin 229 229 229	Lin 229 229 229	Lin 229 229 229	Lin 229 229 229
Soja 279 279 279	Soja 279 279 279	Soja 279 279 279	Soja 279 279 279	Soja 279 279 279	Soja 279 279 279	Soja 279 279 279	Soja 279 279 279

NOUVEAU

Nov. 22	Nov.
---------	------

L'imagier

ARGENTINE

Le péronisme, problème n. 1 de Frondizi

Les commentateurs qui en septembre 1955, saluaient la chute de Peron comme l'aube d'une nouvelle ère démocratique en Argentine, portaient, c'est le moins qu'on puisse dire, un jugement prématuré. Le malaise qui a persisté dans le pays depuis, les résultats du plébiscite de l'an dernier et ceux du scrutin de dimanche dernier, ont indiqué avec une élocution significative, la puissance du phénomène péroniste. Au moins un électeur sur quatre, dimanche dernier, a "voté Peron" soit en appuyant la candidature de Frondizi et des radicaux intransigeants, soit en déposant dans l'urne, des bulletins blancs.

Il est sûr que sans le vote péroniste, Frondizi n'aurait eu sur Ricardo Balbín qu'une majorité insignifiante, ou même celui-ci aurait pu l'emporter par une faible marge.

L'étonnement de beaucoup

tient surtout au fait que l'on n'aurait pas voulu voir la différence substantielle entre l'attitude péroniste et les dictatures classiques de l'Amérique latine. Il y a eu, certes, le facteur "durée": bien rares les

dictateurs ou les chefs de gouvernement autoritaires qui conservent leur poste de longue durée, dans les Républiques latino-américaines.

Mais bien davantage, il y avait la nature profonde du

"péronisme" qui consistait en une véritable doctrine — si contestable soit-elle — et qui avait réussi à conquérir une large fraction du peuple argentin. A la différence des traditionnels "pronunciamentos", l'aura du péronisme n'avait pas été une simple prise du pouvoir par un militaire, n'avait pas eu des répercussions sur le seul plan politique. Elle n'avait pas été le fait simple d'un camarilla de militaires uniquement soucieux de diriger le pays mais dépourvus de toute pensée politique, de toute inquiétude sociale.

Le "justicialisme" et les masses

Qu'on le veuille ou non, il y a eu telle chose que le "justicialisme" (nom donné par Peron à sa doctrine) qui se traduisait dans le célèbre slogan: un pays socialement juste, économiquement libre, politiquement indépendant. Avec la grandiloquence coutumière aux latino-américains mais aussi par le moyen de tous les moyens modernes de propagande intensive, grâce également à l'école — à tous les échelons — à l'appui du travail organisé, le justicialisme a gagné l'adhésion des masses. Chez certains, ce n'était que façade: chez d'autres, cela devenait une foi soutenue encore par les réalisations indéniables du régime.

Demagogie, peut-être bien mais, s'appuyant sur le peuple, sur les classes les plus pauvres (les fameux "descamisados", se montrant volontiers durs envers la bourgeoisie et surtout envers la bourgeoisie libérale, Peron avait obtenu dans le pays une adhésion qui ne reposait pas que sur la force, comme on la parfois prétend.

Que deux ans et demi après le départ du président-dictateur, il se trouve encore plusieurs millions de citoyens ardemment "péronistes", voilà qui dit assez l'importance du phénomène. Institutions de bien-être, mesures sociales, augmentation des salaires (de façon d'ailleurs inconsiderée), manifestations de masse, défilés de toutes sortes, célébrations grandioses (la poésie des foules modernes), voilà ce que Peron avait apporté aux masses argentines. Que les intellectuels aient été brimés, la bourgeoisie opprimée, les libéraux persécutés, voilà qui laisse le peuple indifférent, d'autant que dans un passé encore récent, tous ces milieux s'identifiaient pour lui aux possesseurs, aux "exploiteurs". De même, la détérioration de la situation économique, la ruine du crédit du pays à l'étranger, etc., au lieu d'être ressenties comme des maux, n'étaient pas immédiatement sensibles. Elles avaient les avantages matériels du justicialisme, la "poésie du péronisme": les "descamisados" avaient l'exaltante impression d'être devenus quelque chose dans le pays, de vivre une grande aventure.

Après cela, on comprend l'immense désenchantement qui a été le régime provisoire d'Aramburu. Celui-ci n'était que l'héritier d'une situation économique désastreuse dont le redressement supposait des mesures rigoureuses; il allait en supporter tout l'odieux. Et puis, le nouveau régime fut pris dans un cercle vicieux: il voulait restaurer la démocratie mais, pour ce faire, fut amené à entraver les possibilités d'un retour offensif de la dictature. Ce fut la chasse aux péronistes, l'épuration des syndicats ouvriers, la nomination d'officiers dans la plupart des syndicats de leaders désignés par le gouvernement, etc. Les dirigeants péronistes, d'ailleurs, ont eu une attitude digne de la plus grande claudication, eurent beau jeu pour dénoncer le régime, exploiter le mécontentement des masses à partir des mesures impopulaires (parfois nécessaires, parfois simplement maladroites) du gouvernement Aramburu, déclencher des grèves aussitôt interdites — ce qui a entraîné l'augmentation des masses contre le gouvernement, etc.

Dans ces conditions, il était inévitable que l'élection présidentielle de 1956, tentée par le gouvernement, ne rendit qu'à moitié et que le malaise dans le pays ne fit que s'accroître. Et quand vint l'élection, on comprend que l'un des candidats ait été tenté par la pers-

pective de s'attirer la masse des péronistes. Aujourd'hui, bien sûr, M. Frondizi prétend qu'il n'a pris d'engagement envers "aucun groupe" mais dans la réalité, il sera fort de composition avec les péronistes auxquels il avait précédemment fait beaucoup d'avance.

Dans une tout autre région du monde, l'Indonésie, on est entre dans la guerre civile. Guerre civile larvée sans doute mais néanmoins réelle et que ponctuent les bombardements de villes de Sumatra, des Celebes et d'ailleurs. Etant donné que le gouvernement dissident de Padang ne possède pas de troupes, tandis que celui de Djakarta a 200,000 hommes, une marine et une petite aviation, on peut penser que les rebelles sont condamnés à une prompt reddition. A prime abord, seuls des appuis de l'extérieur, en forme de fournitures ou de révoltes au sein de l'armée indonésienne, pourraient ouvrir quelque espoir aux rebelles.

Cependant, la déclaration par laquelle le gouvernement central a annoncé que ce serait une lutte sans quartier et que les "rebelles" seraient sévèrement punis, a peut-être effacé chez ceux-ci les velléités de reddition et les a amenés à combattre jusqu'à la fin.

Au delà du conflit actuel, il ressort clairement que le maintien de l'Indonésie dans ses limites actuelles, exige une complète révision de la constitution. Car si les dissidents s'élevaient en premier lieu contre le danger communiste et contre la corruption, ils réclament également l'octroi aux diverses régions d'une large mesure d'autonomie. Il y a deux ans, Djakarta avait promis mais rien de concret ne s'est fait dans ce sens, depuis. Aussi, lors même que le gouvernement parviendrait à écraser les rebelles et à reprendre théoriquement le contrôle de l'ensemble du pays, il aura tout ou tard à faire face à de nouveaux soulèvements. La constitution unitaire, le régime centralisé, la domination écrasante de Java ne sauraient durer sans danger grave pour l'unité du pays.

L'extraordinaire étendue, la diversité économique, sociale, ethnique du pays appellent, la plus d'ailleurs, un régime fédéral, largement décentralisé. Malheureusement, le président Soukarno, craignant sans doute les risques d'indépendance, a tout fait pour centraliser: il a même durci sa position à ce sujet de puis ses voyages en URSS et en Chine dont il a également rapporté son idée de "démocratie dirigée". Mais la logique du système fédéraliste a liquidé progressivement toute opposition, à instaurer sous le couvert d'un quelconque "Front National" une véritable dictature que les éléments les plus habiles, en l'occurrence les communistes, sauront faire servir à leurs fins.

Cependant, les grands partis musulmans, le "Masjumi", en tête et divers leaders de grande classe comme l'ancien vice-président Hatta, ne tolèrent pas que le pays passe à une semblable évolution. Jusqu'ici, il semble que M. Hatta ait voulu jouer un rôle de conciliateur et empêcher la scission de l'Indonésie. Si la leçon des événements actuels ne devait pas servir et qu'après un intermède plus ou moins long, le régime de Djakarta reprenne sa marche vers la "démocratie dirigée" et passe de plus en plus sous l'influence des éléments communistes, il est certain que Hatta et les autres prendraient la tête d'un mouvement dont l'issue, cette fois-là, serait fatalement la rupture définitive de l'unité indonésienne.

Dans ces conditions, il était inévitable que l'élection présidentielle de 1956, tentée par le gouvernement, ne rendit qu'à moitié et que le malaise dans le pays ne fit que s'accroître. Et quand vint l'élection, on comprend que l'un des candidats ait été tenté par la pers-

LA CONJONCTURE ÉCONOMIQUE

Le consommateur, ce méconnu!

par Roland PARENTEAU

En face des difficultés économiques présentes, quelle est la réaction des consommateurs, de la masse anonyme des citoyens qui absorbe bon au mal au plus des trois cinquièmes de la production canadienne en bien et services de toutes sortes? La question est primordiale, car c'est avant tout du comportement des consommateurs que dépendra l'allure des affaires en 1958.

Dans plusieurs chroniques précédentes j'ai surtout insisté sur la baisse de la production industrielle et sur sa conséquence la plus spectaculaire, la montée en flèche du chômage. Mais la production elle-même est ordonnée à la consommation. Elle épouse les caprices et les désirs des acheteurs quels qu'ils soient. Un ralentissement soutenu et graduel de la production comme celui que nous avons connu de fin février 1957 ne peut s'expliquer que par un fléchissement de la demande.

La demande n'est pas homogène

Mais cette demande elle-même est complexe: elle comprend des éléments assez hétérogènes, même si, à long terme ils s'influencent réciproquement — comme les dépenses des consommateurs eux-mêmes, celles des gouvernements, celles des entreprises. Du point de vue statistique comme de l'intérêt pour la prévision économique, on a trouvé commode de distinguer dans la dépense globale de la nation canadienne les secteurs suivants, qui se partagent ainsi l'ensemble du gâteau en 1956 (en milliards de dollars):

Dépenses des individus en biens et services...	18.5
Dépenses des gouvernements en biens et services...	5.2
Investissements privés et publics...	7.6
Excédent des importations sur les exportations...	1.4
Total...	29.9

Les investissements, groupant à la fois les dépenses des entreprises, des institutions et des collectivités publiques se partagent eux-mêmes en quatre groupes: construction domiciliaire, construction non domiciliaire (usines, édifices à bureaux, hôpitaux, écoles, bâtiments administratifs, etc.) machines et outillage et variations dans les stocks de produits. Ce dernier élément est assez volatile d'une année à l'autre car il peut soit ajouter à la demande, s'il y a eu au cours de l'année accumulation de stocks, soit au contraire la réduire s'il y a eu réduction des stocks.

Ainsi en est-il d'ailleurs du dernier facteur de notre tableau, théoriquement neutre c'est-à-dire sans action appréciable sur la demande globale, mais qui en réalité au Canada exerce souvent une forte influence, comme c'est le cas précisément en 1956. Il s'agit de la balance commerciale du pays envers l'étranger, qui peut être soit "favorable" si les exportations l'emportent sur les importations, soit "défavorable" dans le cas contraire. Ainsi en 1956, le déficit de 1.4 milliard de dollars dans cette balance doit être soustrait des autres éléments entrant dans la dépense globale pour obtenir un total réel.

Le commerce de détail

Cela dit, revenons à nos moutons ou plutôt à nos consommateurs (ce qui en un certain sens revient passablement au même) et essayons d'analyser leurs réactions. Je me contenterai aujourd'hui de commenter cette partie de la demande globale, servant à un prochain article l'étude des autres facteurs. Grâce aux statistiques mensuelles du commerce de détail que nous possédons maintenant pour l'en-

semble de 1957, il est possible d'arriver à des conclusions intéressantes. Remarquons d'abord que, prise globalement, l'année dernière révèle une augmentation des ventes de 2.5% par rapport à l'année précédente. Toutefois, étant donné une augmentation de prix à peu près équivalente durant la période, cet avantage apparent disparaît complètement. Il prend même une allure nettement défavorable si l'on considère que la population a augmenté passablement, ce qui normalement aurait dû entraîner une hausse du commerce de détail.

Ici encore, en examinant les chiffres mensuels, nous arrivons à une conclusion analogue à celle que nous avions constatée en étudiant les statistiques de la production manufacturière, à savoir que les choses se sont véritablement gâtées dans la seconde moitié de l'année, même si déjà le premier semestre n'avait été guère brillant. Voici, pour illustrer, les chiffres mensuels comparés pour les deux dernières années:

Ventes de détail	1956	1957	Variation
Janvier	924	1,000	+104
Février	923	1,000	+77
Mars	1,123	1,152	+29
Avril	1,150	1,250	+100
Mai	1,230	1,315	+85
Juin	1,318	1,373	+55
Juillet	1,320	1,332	+12
Août	1,230	1,268	+38
Septembre	1,201	1,188	-13
Octobre	1,227	1,225	-2
Novembre	1,247	1,269	+22
Décembre	1,443	1,432	-11

Il est sûr que l'année dans son ensemble révèle une certaine marche de la demande, laquelle explique d'ailleurs le fléchissement de la production. Mais en revanche l'examen des trois der-

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPERIEURE

No 439,540
JACQUES GIRARDON, gérant, demeurant et domicilié dans la cité et district de Montréal.

COUR SUPERIEURE

No 440,319
JEAN CARON, demeurant et domicilié dans la cité et district de Montréal.

COUR SUPERIEURE

No 440,319
JEAN CARON, demeurant et domicilié dans la cité et district de Montréal.

Il est ordonné au défendeur JEAN CARON de comparaître dans le mois.

Montreal, 28ème jour de février 1958.

(Par ordre)
Député notaire
Pagé, Beauregard,
Duchess et Renaud,
Avocats,
333 Craig Est,
Montréal.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

ASSURANCES

et Fils Ltee
Horace Labrecque
Courtiers d'assurances
Nous servons les communautés religieuses à se procurer de nos services particuliers
1411 rue Crescent
Victor 9-2371

BREVETS D'INVENTION

Manuel de l'inventeur
et formule de preuve d'invention
934 515 CATHERINE MONTREAL

Brevet d'Invention

Marion & Marion
MARQUES DE COMMERCE
DESIGNS DE FABRIQUE
Raymond A. Robie et
Alfred Bastien
1510, rue Drummond,
MONTREAL.

Lisez et faites lire

"Le Devoir"

Construction - Finance

Préparez maintenant le financement de vos réparations et constructions neuves.
Nous exécutons, nous finançons jusqu'à la moitié du coût des travaux.

Consultez-nous de 9h. à midi

M. HAREL • LA. 2-0568

ASSURANCES

Compagnie d'Assurance sur la Vie

SAUBEGARDE

MONTREAL

MAURICE CHARTRE, C.A. M. SAMSON, O.R.E. A.E. BEAUVAIS, D.S.C. C.A. LUCIEN P. BELAIR, C.A. E.H. KNIGHT, C.A. LION COTE, C.A. GERARD MARCEAU, C.A. LIONEL ROUSSEAU, C.A. DOUGLAS HOLT, C.A. RAYMOND PORTER, C.A. PIERRE AUGER, C.A. JEAN JACQUIN, C.A. ALBERT GARNIER, C.A. H. BOUGOIN, C.A. MARCEL DUREAU, C.A. CLEMENT PRIMAULT, C.A. HENRI LESAGE, C.A. DENNIS BELL, C.A. R. COULLEARD, C.A. RENÉ SYLVAIN, C.A. J. LOUIS JEPYAN, C.A. PIERRE BARRY, C.A. PAUL GANTHER, C.A. HENRI CHOUINARD, C.A.

COMPTABLES AGRES

Belanger & Dahme

Provost & Provost

VIAU & ROBIN

CHARTRE SAMSON, Beauvais, Bélair, Côté, Marceau et Associés

E. H. Knight & Co.

comptables agréés

MAURICE CHARTRE, C.A. M. SAMSON, O.R.E. A.E. BEAUVAIS, D.S.C. C.A. LUCIEN P. BELAIR, C.A. E.H. KNIGHT, C.A. LION COTE, C.A. GERARD MARCEAU, C.A. LIONEL ROUSSEAU, C.A. DOUGLAS HOLT, C.A. RAYMOND PORTER, C.A. PIERRE AUGER, C.A. JEAN JACQUIN, C.A. ALBERT GARNIER, C.A. H. BOUGOIN, C.A. MARCEL DUREAU, C.A. CLEMENT PRIMAULT, C.A. HENRI LESAGE, C.A. DENNIS BELL, C.A. R. COULLEARD, C.A. RENÉ SYLVAIN, C.A. J. LOUIS JEPYAN, C.A. PIERRE BARRY, C.A. PAUL GANTHER, C.A. HENRI CHOUINARD, C.A.

Documents

Au pays de Nasser, d'ex-SS allemands dirigent les services de "sécurité"

On sait qu'un certain nombre d'anciens officiers de l'armée hitlérienne et de hauts fonctionnaires nazis se sont réfugiés depuis la guerre dans divers pays du Moyen-Orient et particulièrement en Egypte. On sait moins que plusieurs milliers d'anciens dirigeants et membres des SS, et de la Gestapo, après avoir obtenu la nationalité égyptienne et s'être "arabisés", ont peu à peu conquis la direction des services de police et de sécurité en Egypte. Depuis l'accession de Nasser au pouvoir, ils ont entièrement reorganisé la "Sécurité d'Etat" appuyant les méthodes hitlériennes et diffusant — par la section de "relations extérieures" — les thèses hitlériennes, notamment en matière d'antisémitisme: la traduction arabe du "Mein Kampf" est un best seller. C'est à cette sécurité d'Etat que le régime égyptien avait confié l'opération de "liquidation" de la vieille et active communauté israélite d'Egypte. "Jüdische Allgemeine", hebdomadaire des Juifs d'Allemagne, présente à ce sujet les précisions suivantes, dans l'une de ses dernières livraisons.

Le commandant en chef du SSC (Sécurité d'Etat) est le lieutenant-colonel Al Nacher — ex-commandant SS Leopold Gleim, commandant de la Garde secrète du SD (Services de la Sécurité d'Etat) en Pologne. Lors d'un dîner au Victoria-Hall au Caire, offert en son honneur par des représentants de l'Association est-allemande pour la fraternité germano-arabe, Gleim souligna ouvertement l'importance du SSC en tant qu'"armature de l'appareil de protection de l'Egypte contre les éléments hostiles appartenant aux camps sioniste et impérialiste".

Il remercia l'Association pour "l'aide considérable qu'elle a jusqu'ici apportée à ce jeune Etat — ce qui représente une très importante contribution aux efforts réciproques en vue du renforcement et de la stabilisation de l'unité germano-arabe". Plus tard, au cours d'un entretien privé avec des membres de l'Association — entretiens qui eurent lieu en allemand et fut accompagné de cigares, d'alcools et de café — Gleim donna un aperçu de l'histoire et de la structure de son organisation. Lorsque l'on complète cet aperçu par d'autres faits connus et ce que l'on sait de l'activité du SSC, on obtient un tableau assez net de la version égyptienne du national-socialisme, qui a trouvé, dans ce pays chaotique, le terrain idéal où ressusciter.

Le plan de la création du SSC a été élaboré par "plusieurs conseillers techniques d'origine allemande" et agréé par le ministère de l'Intérieur. Le siège de l'organisation a été installé au Caire, Liberty Square. L'administration du SSC est entre les mains des 6,249 nazis "arabisés" qui se trouvent actuellement en Egypte. On estime le nombre des membres du SSC à environ 70,000. D'après les déclarations de Leopold Gleim, le SSC est structuré comme suit.

Les "public relations"

Les postes de direction de ce service sont occupés exclusivement par des Allemands munis de passeports arabes. Le directeur de la section est le SS Mezer, un Allemand des Sudètes, qui a pris le nom de Hursan Nalissman. Son bras droit est l'ancien SA Buble, qui s'appelle aujourd'hui Amman. Les services de propagande de cette section travaillent avec la "Gandhichist" (1) allemande qui le modèle du Stürmer (2). Evidemment, ils s'attaquent principalement aux Juifs. Leurs tirades haineuses sont accueillies avec enthousiasme par la jeunesse égyptienne.

Le service des "public relations" a des bureaux à Berlin, Ovest, Berlin-Est, Vienne, Stockholm, Helsinki, Rome et Milan. Il dispose en outre de nombreuses voitures équipées de haut-parleurs qui parcourent l'Egypte en tous sens pour exciter à la haine contre les Juifs américains, anglais, français, indiens, sionistes ou socialistes. L'activité variant suivant l'heure du speaker. La section dispose en outre d'un émetteur de radio indépendant, dénommé "La Voix des Arabes", et qui diffuse sa propagande dans tout le monde arabe.

La section éditée tous les mois une foule de publications antisémites qui sont distribuées au Moyen-Orient aussi bien qu'en Europe. En Egypte, le dernier best-seller est l'édition populaire du Kifahi, la traduction arabe de Mein Kampf. Il s'agit d'une édition abrégée et illustrée, qui contient notamment une série de photos d'Hitler, depuis l'époque où il était caporal dans l'armée Hindenburg jusqu'à celle où il parade comme "Führer". Fin novembre 1956, cette édition, qui est vendue 15 piastres, avait atteint un tirage de 911,000 exemplaires. Le texte intégral de Mein Kampf a été traduit en arabe, en 1951, par le journaliste et écrivain syrien Louis Al Hadsch, propriétaire du Printing and Publishing House à Beyrouth. Louis Al Hadsch, qui s'appelle naguère Louis Heiden, a étudié les langues orientales à l'Université de Göttingen, et dirigé plus tard l'Agence de presse du Reich à Berlin.

Dans toutes les villes et villages égyptiens, on peut voir des affiches aux couleurs vives, représentant un soldat israélien barbu et à la mine patibulaire, en train de tuer à coups de baïonnette un bébé égyptien. Le peuple égyptien est invité à mener la "dijihad", la "guerre sainte", contre le danger sioniste. On enseigne le militarisme à la jeunesse égyptienne. Un exemple frappant de cette "éducation" nous est fourni par la grande tente dressée au Caire, Liberty Square, en face du Q.G. du SSC, et où les enfants des écoles apprennent le maniement des armes. Dès qu'ils savent se servir d'un Mauser, d'un fusil tchécoslovaque, d'un mitrailleur léger (marque "Spanau"), on leur accorde le droit de tirer vingt balles sur des cibles dessinées à la craie et qui représentent des soldats israéliens ou des Juifs à longue barbe.

La section économique, qui a la charge de l'organisation et de la conduite des affaires juives est une reddition du Service économique SS et travaille suivant les mêmes principes. Elle a été créée le 2 février 1954 et contrôle également les fonds du SSC, qui ne dépendent pas des finances gouvernementales. Elle touche une subvention annuelle sur le budget égyptien de la défense et reçoit en outre des sommes appréciables provenant de la vente des objets fabriqués dans les ateliers des prisons, car "la police égyptienne et l'ensemble des institutions sont placées sous le contrôle du SSC. Les archives de la section économique renferment un certain nombre de dossiers classés sous l'étiquette "Section juive" et qui contiennent notamment une liste des biens Juifs en Egypte. Les renseignements exacts que possède la section économique sur ce point important ont permis de fournir à la caisse du SSC, l'une de ses sources de revenus les plus importantes.

Après l'expulsion de 12,500 Juifs étrangers et apatrides, la section économique encaisse, comptant au sous forme de valeurs, quelque 42 millions de livres égyptiennes sous forme d'avoirs divers que les expulsés durent abandonner.

La police secrète

Le nom dit tout. C'est la section la plus importante et la plus développée du SSC. Elle est dirigée par le lieutenant-colonel Hemid Sulleiman (ex-Henrich Sellmann, officier SA et ancien chef de la Gestapo pour le district d'Ulm). Le service le plus important de cette section est le quartier général du S.R. égyptien. Puis vient la section politique dirigée par le lieutenant-colonel Ben Salem — l'ex-commandant SS Bender — qui, en raison de sa connaissance du yiddish, avait été nommé durant la guerre directeur de la section spéciale de la Gestapo pour le dépiage des mouvements clandestins Juifs en Pologne et en Russie, et jouait maintenant un rôle important dans l'administration économique et politique égyptienne. Il exerce également les fonctions d'agent de liaison entre la police secrète d'Etat et la section économique. Le lieutenant-colonel Ben Salem n'est pas moins un homme extrêmement modeste. Il déclare à ses jeunes hôtes allemands qu'il ne porte jamais l'uniforme, car cela vous fait paraître plus important qu'on ne l'est en réalité. On pourrait d'ailleurs le contester, car outre ses fonctions connues et inconnues, le modeste Ben Salem est également le chef de la "centrale des renseignements" du SSC, plus connue chez les Egyptiens — et en parti-

culier chez les Juifs égyptiens — sous le nom d'"Entfer flottant".

Des cellules prévues pour 10 personnes en abritent aujourd'hui 30; dans la cellule no 73, 23 Juifs sont parqués, "parce qu'ils ont la-bas un V.C. pour eux" — comme la déclare le gardien-chef de la prison, Hadschi Mustafa Idr Aziz, qui se montre très cordial, mais ne réagit aux bavardages que "lorsqu'il s'agit d'affaires n'ayant aucun caractère politique; car, à l'heure actuelle, la politique est dangereuse". Les détenus n'ont pas le droit de quitter leurs cellules. Ils n'ont l'occasion de prendre un peu l'air que lorsqu'ils vont vider les tinettes — tâche que remplissent avec zèle, tous les matins, deux détenus, à tour de rôle — ou lorsqu'ils vont chercher la nourriture et l'eau. La ration journalière individuelle est d'une livre de pain et de deux litres de soupe. La ration d'eau (deux litres par personne) est distribuée en une seule fois, le matin. Les détenus doivent boire toute leur ration d'un seul coup, car ils n'ont pas le droit de garder de résiduels dans leurs cellules.

Sur la communauté juive palestinienne menacée du SSC de Nasser et de sa poigne de fer. Le chef du SSC, l'ex-SS Gleim, a déclaré en souriant à ses jeunes visiteurs allemands que ce n'était là que la "première phase". Aussi faut-il s'attendre à ce que la "seconde phase" parachevée définitivement la solution du problème juéo-sioniste sur le territoire de l'Egypte "soit facilitée" par l'installation de cinq nouveaux camps de concentration: la forteresse d'Héliopolis abrite 2000 détenus, et la garnison de Gizeh qui, durant la dernière guerre, a servi de camp de concentration, en abrite 10,000. Deux autres KZ sont d'anciens camps militaires: la garnison de Mustafa Hanoun Pachà près d'Alexandrie et celle de Borg al Arab près d'Alexandrie. Le cinquième — l'ancienne garnison de Samara, dans le désert, près Suheila, à environ 270 km. à l'ouest du Caire — est un KZ particulier. Ce camp, qui n'a été évacué que récemment par le régime de l'armée de libération égyptienne (sous le commandement de son chef, le colonel Nasser, cette unité a fait front aux attaques des Israéliens, à Faloudja, en 1948), a été

(suite à la page 3)

TEMPS CONTINU OU PARTIEL OCCASION HOMMES OU FEMMES

Une compagnie canadienne, dominée dans son genre de commerce, "Vega Sales of Canada", offre une occasion immédiate exceptionnelle aux personnes intéressées à posséder leur propre système établi pour la vente de BUFFERS, le comprimé le plus populaire aujourd'hui contre le rhume et le mal de tête, un produit de Bristol-Myers Company of Canada Limited.

Vente, facilités d'entreposage ou expérience ne sont pas nécessaires. Pour les candidats favorables, des distributeurs automatiques vendront 24 heures par jour, leur apportant un excellent revenu COMFORT. Il y a encore quelques territoires de choix disponibles. Vous devez consacrer quatre à six heures par semaine à cette méthode de vente révolutionnaire qui s'est révélée une des industries se développant le plus rapidement au monde.

Un candidat doit avoir une mise de fonds IMMEDIATE de \$750 pour se joindre à notre méthode de vente protégée par rachat selon inventaire.

Les candidats acceptés auront toute la latitude possible pour étendre ce commerce lucratif et le grossir à tel point qu'ils deviendront indépendants des conditions du marché des déclinés de bourse ou du chômage saisonnier.

Les demandes ne seront acceptées qu'après une entrevue privée avec un directeur de la compagnie. Ne manquez pas cette occasion exceptionnelle d'acquiescer un commerce à revenu constant, à l'année longue. Scrivez dès aujourd'hui, donnant nom, adresse, numéro de téléphone et antécédents, à CASE NO 118, LE DEVOIR.

PERSONNES INTERESSEES SEULEMENT

COMPTABLES AGRES

BELANGER & DAHME

Provost & Provost

VIAU & ROBIN

CHARTRE SAMSON, Beauvais, Bélair, Côté, Marceau et Associés

E. H. Knight & Co.

comptables agréés

MAURICE CHARTRE, C.A. M. SAMSON, O.R.E. A.E. BEAUVAIS, D.S.C. C.A. LUCIEN P. BELAIR, C.A. E.H. KNIGHT, C.A. LION COTE, C.A. GERARD MARCEAU, C.A. LIONEL ROUSSEAU, C.A. DOUGLAS HOLT, C.A. RAYMOND PORTER, C.A. PIERRE AUGER, C.A. JEAN JACQUIN, C.A. ALBERT GARNIER, C.A. H. BOUGOIN, C.A. MARCEL DUREAU, C.A. CLEMENT PRIMAULT, C.A. HENRI LESAGE, C.A. DENNIS BELL, C.A. R. COULLEARD, C.A. RENÉ SYLVAIN, C.A. J. LOUIS JEPYAN, C.A. PIERRE BARRY, C.A. PAUL GANTHER, C.A. HENRI CHOUINARD, C.A.

COMPTABLES AGRES

BELANGER & DAHME

Provost & Provost

VIAU & ROBIN

CHARTRE SAMSON, Beauvais, Bélair, Côté, Marceau et Associés

E. H. Knight & Co.

comptables agréés

MAURICE CHARTRE, C.A. M. SAMSON, O.R.E. A.E. BEAUVAIS, D.S.C. C.A. LUCIEN P. BELAIR, C.A. E.H. KNIGHT, C.A. LION COTE, C.A. GERARD MARCEAU, C.A. LIONEL ROUSSEAU, C.A. DOUGLAS HOLT, C.A. RAYMOND PORTER, C.A. PIERRE AUGER, C.A. JEAN JACQUIN, C.A. ALBERT GARNIER, C.A. H. BOUGOIN, C.A. MARCEL DUREAU, C.A. CLEMENT PRIMAULT, C.A. HENRI LES

Grève jeudi prochain...

(suite de la 1ère page)
que cette grève sera difficile, mais que tout ira bien et qu'il n'y aura pas de sacrifices. Peut-être, on dira, aurons-nous un peu à souffrir en faisant une telle grève mais nous devons quand même la faire afin que tous ceux qui nous suivent et qui ont le talent voulu pour accéder à l'université puissent le faire plus facilement que nous-mêmes. Les étudiants ont montré qu'ils étaient prêts à sacrifier qu'ils étaient prêts à consentir pour les générations futures d'étudiants.

D'autres étudiants ont déclaré ne pas approuver une telle grève. Selon eux, malgré les nombreuses démarches déjà faites et les trois lettres écrites à M. Duplessis, les possibilités de dialogue avec le premier ministre ne sont pas encore toutes épuisées. Il faudrait selon certains, passer par des personnes interposées, aller voir les députés et les ministres, faire du jeu de coulis.

D'autres enfin ont déclaré que de toute façon une grève illimitée serait inutile car elle ne pourrait réussir à faire plier M. Duplessis. A ce sujet beaucoup sont grandement surpris et ne peuvent s'expliquer que M. Duplessis, qui ne répond jamais aux lettres, ait malgré tout répondu deux fois sur trois aux étudiants et ce précisément après qu'ils aient commencé à parler de grève.

Plusieurs étudiants ont cependant déclaré qu'ils n'étaient pas en faveur d'une grève mais que si l'assemblée la décidait, ils se rallieraient à la majorité et travailleraient à en faire un succès.

A la suite de la décision des étudiants d'entreprendre une grève illimitée si d'autres universités de la province l'appuient, M. René Lussier a communiqué aux journaux la déclaration suivante:

"Les étudiants ont des problèmes sérieux. L'attention publique, surtout depuis quelques mois, s'y arrête avec grande sympathie. Il y a tout lieu de croire que cette sympathie leur portera bientôt sa bienfaisance. En conséquence, nous regrettons profondément que nos étudiants recourent à un moyen qui risque fort de compromettre la sympathie d'un grand nombre en leur faveur. La grève des étudiants nous apparaît inefficace, inutile, dangereuse pour l'université et les étudiants eux-mêmes. Il est de mon devoir de mettre les étudiants en garde."

Pour sa part, M. Pierre Dandrea, professeur à l'Université de Montréal, a réagi dans un sens différent: "Il est facile, a-t-il déclaré au cours d'une conversation téléphonique, de comprendre que les étudiants soient suffisamment exaspérés pour recourir à la grève parce que ceux qui devraient s'occuper de leur bien-être économique n'ont pas fait assez pour leur faciliter l'accès à l'université. Le recrutement se fait trop exclusivement parmi les classes aisées de la société. Un bon nombre de talents se perdent ainsi. Il est sans doute excellent que l'opinion

publique soit provoquée, même d'une façon violente, pour que ce problème soit au moins discuté par ceux qui peuvent y apporter une solution. Ceux-ci sont d'abord le gouvernement provincial qui dispose des moyens matériels voulus et les membres de la communauté universitaire elle-même qui sont les seuls compétents pour définir les besoins. On a trop souvent réglé ces problèmes sans consulter ceux qu'ils intéressent, c'est-à-dire les étudiants et les professeurs."

L'opinion d'autres professeurs
Parcourant les corridors de l'Université de Montréal, nous avons questionné quatre professeurs au hasard. Tous les quatre se sont prononcés en faveur de la grève des étudiants. Trois d'entre eux ont déclaré qu'il était bon que les étudiants fassent une grève et une grève illimitée. L'un d'eux s'est cependant demandé si les étudiants pouvaient avoir suffisamment de cohésion pour la mener à bien. Un trop grand nombre d'entre eux, a-t-il dit, ne sont pas suffisamment touchés par les difficultés qu'ils rencontrent.

Une telle grève, a déclaré un autre, est nécessaire car elle obligera les autorités responsables à prendre position sur le problème.

Le quatrième professeur interrogé a dit qu'il favoriserait plutôt une grève symbolique. Le problème des étudiants est aigu, a-t-il dit, et il est temps que quelque chose soit fait pour le résoudre. Il a par ailleurs déclaré qu'il connaissait deux étudiants de sciences sociales qui, devant abandonner leurs études pour des raisons financières.

De son côté, le chef provincial du Parti social démocratique, M. Michel Chartrand, appuie la décision des étudiants de se mettre en grève. Dans une déclaration aux étudiants, il affirme que "le PSD admire la force avec laquelle vous avez répondu à l'inaction du gouvernement provincial", et il se réjouit "du geste de liberté que vous venez de poser en votant la grève. Toute la civilisation occidentale s'effondre, aujourd'hui, pour donner un essor sans précédent à l'enseignement et pour mettre l'éducation supérieure à la portée de tous ceux qui, par leurs qualités intellectuelles et morales, peuvent y prétendre. Le vieillard sans culture qui nous dirige se contente de répéter son disque électoral insipide..."

"L'éducation est un droit fondamental, et lorsque vous en réclamez l'accès pour tous ceux qui sont aptes à la recevoir, vous défendez la vérité, les intérêts de la vérité et de l'intelligence. Vous restez dans l'esprit des masses l'honneur de toutes les élites dont on s'attend qu'elles prennent le parti du droit, de la liberté et de la vérité, car c'est par là qu'elles s'affirment comme des élites, et non comme une classe de privilégiés pour qui l'instruction n'est qu'un moyen de domination."

Le Board of Trade...

fait qu'il a largement contribué à faire élire une administration fantoche qui précipitera la Ville de Montréal à la banqueroute, à plus ou moins brève échéance.

"Personnellement, j'ai en effet le rôle néfaste joué par le gérant général du Montreal Board of Trade, M. Harry Gould, dans la lutte en faveur du plan Dorois, dans la défaite de l'administration Drapeau-DesMarais et dans l'élection d'incompétents de la trempe de Murray Hayes et J.-H. Dupuis au Comité exécutif de la Cité. En face de l'augmentation considérable éminente de la taxe d'affaires, le Board of Trade s'alarme et ne voulant pas dénoncer les incompétents qu'il a contribué à faire élire à la tête de l'administration municipale, il fait appel aux bons offices de tous les membres du Conseil. Je crois que le Montreal Board of Trade aurait dû avoir la décence de ne pas adresser sa demande aux conseillers élus sous l'égide de la Ligue d'Action Civique. Lors du premier budget présenté par l'administration Drapeau-DesMarais, la taxe d'affaires fut légèrement augmentée. Le Montreal Board of Trade et la Chambre de commerce de Montréal avaient alors eux-mêmes suggéré l'augmentation en question afin de permettre à la nouvelle administration de présenter un budget équilibré. Le président DesMarais s'était alors engagé à réduire le taux de la taxe d'affaires à son niveau original de l'année suivante. Il tint parole et le budget suivant proposait une réduction, tel qu'entendu. Les oppositionnistes dans l'histoire municipale de Montréal, Lucien Croteau, ont empêché l'administration d'appliquer la réduction promise. Ce n'est que l'année suivante que l'administration DesMarais put réduire le taux de la taxe d'affaires après une lutte épiquée menée par Lucien Croteau, Marcel Lafaille, et d'autres amis du Montreal Board of Trade. Les conseillers de la Ligue d'Action Civique n'ont pas besoin d'une demande du Board of Trade pour lutter contre le budget le plus injuste et le plus inique jamais présenté par une administration municipale. Ils ont depuis longtemps décidé de s'opposer de toutes leurs forces à ce budget qui fait porter tout le fardeau des augmentations considérables des taxes sur les épaules des locataires et des hommes d'affaires. Cette fois, le triste sire Croteau sera dans l'impossibilité de nuire, occupé qu'il est à trouver une ouverture pour rentrer au conseil ou à chercher à obtenir un poste de fonctionnaire municipal, ou provincial. Quant à M. Lafaille, son silence inspire par son souci d'obtenir un poste de commissaire à la Commission de transport à \$12,000.00 par année, est de bon augure. Il semble qu'il veuille faire passer son intérêt personnel avant celui de ses électeurs et qu'il ait perdu son agressivité hystérique.

"Le président du Board of Trade connaît l'attitude des conseillers de la Ligue d'Action Civique au sujet de la taxe d'affaires et des autres taxes municipales, et il peut être assuré que ceux que son organisme s'est efforcé de détruire, avec le succès que l'on sait, continueront d'être les défenseurs irréductibles des véritables intérêts du commerce et de l'industrie de notre ville. Nous ne demandons pas au Board of Trade de désavouer publiquement les conseillers irresponsables et incompétents qu'il a fait élire au Conseil municipal et au Comité exécutif, mais nous invitons cordialement cet important organisme à censurer les agissements politiques d'un gérant (M. Harry Gould) qui fait la pluie et le beau temps dans la vie municipale montréalaise, pas toujours dans le plus grand intérêt du monde des affaires. Mes collègues de la Ligue et moi-même allons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour faire réduire les taxes des taxes, y compris la taxe d'affaires, comme l'avait promis Pierre DesMarais.

"Je crois que la lettre du Montreal Board of Trade est malvenue et n'aurait dû être adressée qu'aux conseillers du Ralliement de Fournier-Savigne-Lafaille et aux conseillers de la classe "C" qui appuient aveuglément une administration qui est en train d'embourber Montréal, physiquement et financièrement."

Nouvelles municipales...

(Suite de la page 3)
Sens unique, quartier Préfontaine
A la demande des citoyens et marchands du quartier Préfontaine et à cause de l'encombrement et de l'étroitesse des rues dans la partie de la ville, la circulation véhiculaire étant devenue difficile, on a avisé la population que, à compter de lundi le 3 mars 1958, les rues Cuvillier, Joliette et Chambly seront établies à sens unique entre les rues Ontario et Hochelaga, de la façon suivante:
Cuvillier et Joliette — en direction nord;
Aylwin et Chambly — en direction sud.
Par la suite, lorsque la température le permettra, des sens uniques seront établis dans toute la partie de la ville comprise entre les rues Moreau et Vimont, de Notre-Dame à Rachel.

(Suite de la page 3)

général de la Commission des transports du Canada. Depuis 1955, il est conseiller juridique du Sénat canadien.

Dans son ouvrage d'une cinquantaine de pages, M. Hopkins relate les circonstances dans lesquelles se forma la Confédération canadienne. Il en étudie le contexte et en éclaire l'évolution constitutionnelle et juridique. C'est ainsi qu'il note, par exemple, la part prépondérante jouée par le Québec et les Maritimes dans la création d'une Fédération des provinces contre l'Ontario qui penchait pour l'institution d'un gouvernement unique. Ainsi s'éclaire les penchants actuels, si fortement autonomistes, des populations québécoises et atlantiques du Canada.

M. Hopkins note aussi comment, à partir de l'acte de l'Amérique du Nord britannique, se sont développés deux courants de pensée juridique et historique: l'un qui tient l'A.A.N.B. pour un simple document législatif, l'autre qui insiste sur le caractère contractuel de la loi du parlement britannique donnant naissance à la Confédération. L'auteur signale aussi comment le pouvoir central et les gouvernements provinciaux ont souvent été à couteaux tirés pour établir leur juridiction sur certains domaines de la politique canadienne. Enfin, remarque assez importante, M. Hopkins mentionne que l'adhésion à la Confédération canadienne revêt en quelque sorte un caractère d'irrévocabilité, puisque lorsqu'une province a rejoint le consortium, il lui est impossible de le quitter.

Ce qui intéressera particulièrement les candidats et les électeurs, actuellement en pleine campagne politique, ce sont les détails des pouvoirs du parlement canadien et leur répartition entre la Couronne et le gouvernement d'une part, le Sénat et les Communes d'autre part. Suivent des chapitres sur l'indépendance du parlement, les pouvoirs des députés, les procédures parlementaires compliquées permettant aux représentants du peuple de se faire entendre, sur tel point, à tel moment et non à tel autre. Enfin, une série de prescriptions qui sont du chinois pour la plupart des citoyens canadiens et qui, pourtant, devraient être connues sur le bout de leurs doigts.

Le moment est peut-être mal choisi pour recommander la lecture de l'opuscule de M. Hopkins quand les électeurs paraissent plutôt friands de propagande électorale. Et pourtant, comment un Canadien peut-il voter et savoir ce qu'il doit attendre du gouvernement et des députés s'il ignore "comment fonctionne le parlement canadien". C'est le mérite de M. Hopkins de nous le dire en des mots très simples, à la portée de tous. Sa brochure mérite une très large diffusion. Et nous souhaitons que nos commissions scolaires s'en procurent des tas d'exemplaires pour les distribuer à ceux de leurs élèves qui, dans quelques années, exerceront pour la première fois, leur grand privilège de citoyen: le droit de vote. Au fait, chacun de nous devrait savoir "comment fonctionne le parlement canadien" tout comme chaque citoyen américain se fait un devoir de connaître la constitution de son pays.

Le consommateur...

(Suite de la page 12)

un signe de régression, puisque étant donné l'accroissement des prix et celui de la production, on aurait pu s'attendre à mieux.

Les biens durables, les plus affectés

Il faudrait ajouter que tous les secteurs du commerce de détail n'ont pas été également touchés: ce sont les vendeurs de biens durables qui ont encaissé le coup, en particulier les marchands de meubles, de matériaux de construction, ceux de vêtements et surtout les vendeurs d'automobiles. D'autres commerces par contre se sont très bien débrouillés, comme en témoignent les chiffres suivants exprimant en termes de hausses ou de baisses en pourcentage les résultats du dernier trimestre de 1957 par rapport au trimestre correspondant de 1956:

Epicerie et boulangerie	+ 7.5%
Autres magasins alimentaires	+ 3.6%
Magasins généraux	+ 1.6%
Magasins & Rayons	+ 2.2%
Marchands d'automobiles	+ 10.3%
Garages et postes d'essence	+ 9.6%
Vêtements pour hommes	+ 4.1%
Vêtements pour dames	+ 4.8%
Quincaillerie	+ 3.0%
Matériaux de construction	+ 6.1%
Meubles et appareils	+ 12.3%
Pharmacies	+ 4.6%
Bijoux	+ 4.6%

On voit par ces données que la situation varie beaucoup d'un secteur à l'autre mais que dans l'ensemble la demande a été relativement soutenue. Il est fort possible cependant que les premiers mois de 1958 se révèlent moins favorables. Ce qui est sûr, c'est que les citoyens possèdent pour la très grande majorité d'entre eux les revenus suffisants pour soutenir le commerce. Leur attitude circospecte des derniers mois ne peut qu'avoir augmenté leur argent en poche ou en banque et cela sans affecter sensiblement l'ensemble des revenus de la nation. Toutefois s'ils devaient prolonger leur abstention encore quelques mois, la situation serait tout autre. Car alors c'est le revenu global qui sera affecté au point de réduire sensiblement le pouvoir d'achat général.

Roland Parenteau

Bien que les victimes habituelles de la coqueluche soient des enfants, il est possible aussi à des adultes de la contracter. La coqueluche peut laisser des lésions permanentes aux poumons, aux organes respiratoires et aux oreilles et elle est parfois mortelle. Il est possible de se faire immuniser contre la coqueluche, gratuitement au besoin, dans toutes les parties du Canada.



Aux... QUATRE COINS du monde...

ETATS-UNIS : autre fusée Thor lancée avec succès; la marine doit remettre à plus tard le lancement de son satellite

CAPE CANAVERAL, Floride. — Une fusée Thor de l'aviation américaine s'est envolée dans l'espace, hier, portant un nouveau canon plus robuste pour protéger sa chule sur le cibule. Le missile, d'une portée de 1,500 milles, et dont l'Europe sera équipée d'ici un an, a d'abord grimpé lentement dans une énorme colonne de flammes et de fumée, puis a accéléré sa course vers le ciel, laissant une traînée de brillantes flammes jaunes dans son sillage. L'aviation s'est contentée de dire que le canon utilisé dans l'essai d'hier "différait de ceux qu'on utilisait précédemment". C'était le 12e essai d'une fusée Thor et on croit que quatre essais antérieurs ont réussi. On a cependant appris que la marine américaine a découvert des défauts dans l'assemblage de certaines pièces essentielles de la fusée Vanguard qui attend maintenant d'être lancée. Ces défauts ont causé la remise à plus tard du lancement d'un satellite de la marine prévu pour cette semaine. De plus, une fuite de gaz propane lui a causé, à l'essai, une panne, ce qui a provoqué un autre décalage. Ces difficultés auraient maintenant été corrigées et on tenterait de lancer une fusée Vanguard la semaine prochaine, si le temps le permet.

ETATS-UNIS : l'ambassadeur soviétique remet à plus tard une invitation de M. Cyrus Eaton "à cause de développements internationaux urgents"

CLEVELAND. — L'ambassadeur soviétique Mikhaïl A. Menshikov a remis au 21 avril la visite qu'il devait faire en fin de semaine au financier Cyrus Eaton, à cause de "développements internationaux urgents", a annoncé hier le bureau d'Eaton. On n'a pas expliqué quels développements avaient provoqué ce changement. M. Eaton, qui est né au Canada, avait invité l'ambassadeur récemment. Dans une lettre à M. Eaton, Menshikov a dit avoir causé avec des leaders soviétiques qui avaient rencontré M. Eaton à Pugwash, N.-E., et qu'ils avaient suggéré la rencontre. Chaque été, depuis quelques années M. Eaton invite des savants, des philosophes et des écrivains de plusieurs pays à sa résidence de Nouvelle-Boussie pour y tenir des discussions sur les affaires internationales. La rencontre avec Menshikov aura lieu à la demeure de M. Eaton près de Cleveland.

Le maire Fournier s'endort en pleine assemblée, hier

Depuis quelques jours le sénateur-maire Sarto Fournier paraît bien fatigué.

Hier après-midi, après avoir assuré la pleine collaboration de la ville à une délégation du Board of Trade de Montréal, et alors que le porte-parole de cet organisme présentait au maire Fournier et aux membres du comité exécutif les différentes réclamations de son groupement, le maire de Montréal s'est bel et bien endormi, sous les regards éberlués de l'assistance.

Plusieurs remarques faites par M. Pierre DesMarais n'ont pas réussi à le faire sortir des bras de Morphée. C'est sans doute le problème de l'enlèvement de la neige qui fatigue le premier magistrat de la ville...

Déjà, mercredi après-midi, au cours d'une réunion de la Commission métropolitaine, Sarto Fournier avait manifesté des signes d'une lassitude extrême, bâillant et doctelant au chef. Les journalistes présents avaient mis cette fatigue sur le compte d'une digestion pénible.

Mais hier, cette excuse ne tenait plus, car il était plus de quatre heures quand le maire a sombré dans le sommeil.

Un conseiller a fait remarquer que la ville était en de bons maux avec son maire endormi et un président de comité exécutif au lit, à la suite d'une indigestion aigüe.

Une lutte...

(suite de la 1ère page)

Des rumeurs persistantes veulent par ailleurs que l'Arabie séoudite et les principautés de Bahrein et de Koweït songent à s'unir en une Fédération.

Le cheikh Mohammed Al Khalifa, oncle et principal conseiller du prince de Bahrein, a déclaré à Bombay que son neveu est actuellement en visite chez le roi Séoud afin de discuter d'un projet de fédération.

Les autorités britanniques ont déclaré qu'elles ont au courant du projet. Elles disent que Koweït, en vertu d'un traité signé en 1889 avec la Grande-Bretagne, a promis de ne jamais céder ou louer une parcelle de son territoire à un gouvernement étranger, sans l'assentiment britannique.

Séoud est la principale figure des rivalités arabes. Pendant un certain temps il a paru incliner vers l'Egypte et la Syrie. Mais lorsque les forces pro-égyptiennes ont menacé le trône du roi Hussein, de Jordanie, en avril dernier, Séoud est venu à la rescousse du jeune monarque.

Les ministres des affaires étrangères de la Jordanie et de l'Irak sont revenus hier dans leurs pays respectifs après deux jours d'entretiens avec Séoud, à propos d'une éventuelle adhésion de celui-ci à la Fédération. Nasser a qualifié d'agents impérialistes les deux ministres des affaires étrangères et déclaré qu'ils avaient dénoncé l'union égypto-syrienne.

Attaques et ripostes

Le ministre irakien des affaires étrangères, Burhanuddin Hashayani a nié, à son retour à Bagdad, avoir attaqué la République.

que arabe unie. Il a dit que sa mission avait été remplie "de façon satisfaisante".

Bashayan a ajouté que lui et le ministre jordanien des affaires étrangères, Samir Rifai, ont expliqué les objectifs de la nouvelle fédération, à Séoud.

Les deux ministres des affaires étrangères, dit-il, voulaient obtenir le point de vue des autres Etats arabes et "spécialement de ceux qui partagent la pensée politique irakienne et jordanienne".

Bashayan a déclaré que les deux délégations ont été fortement encouragées à poursuivre leurs efforts afin d'atteindre le noble but commun vers lequel tendent tous les Arabes loyaux.

L'unité arabe fut également le thème de Nasser lorsqu'il visita la tombe de Saladin, leader arabe qui unit les Etats arabes au XIIe siècle contre les croisades de Richard Cœur-de-Lion.

Alors que des choristes chantaient "Qu'il soit le successeur de Saladin", Nasser s'est incliné sur la tombe et il a déclaré: "Je demande à Allah de couronner de succès nos aspirations à l'unité arabe."

A Amman, le roi Hussein a déclaré que la Jordanie a formé une fédération avec l'Irak parce que son pays était isolé. Parlant à un défilé organisé à l'occasion de l'anniversaire du soulèvement de son grand-père contre les Turcs, en 1916, Hussein a déclaré:

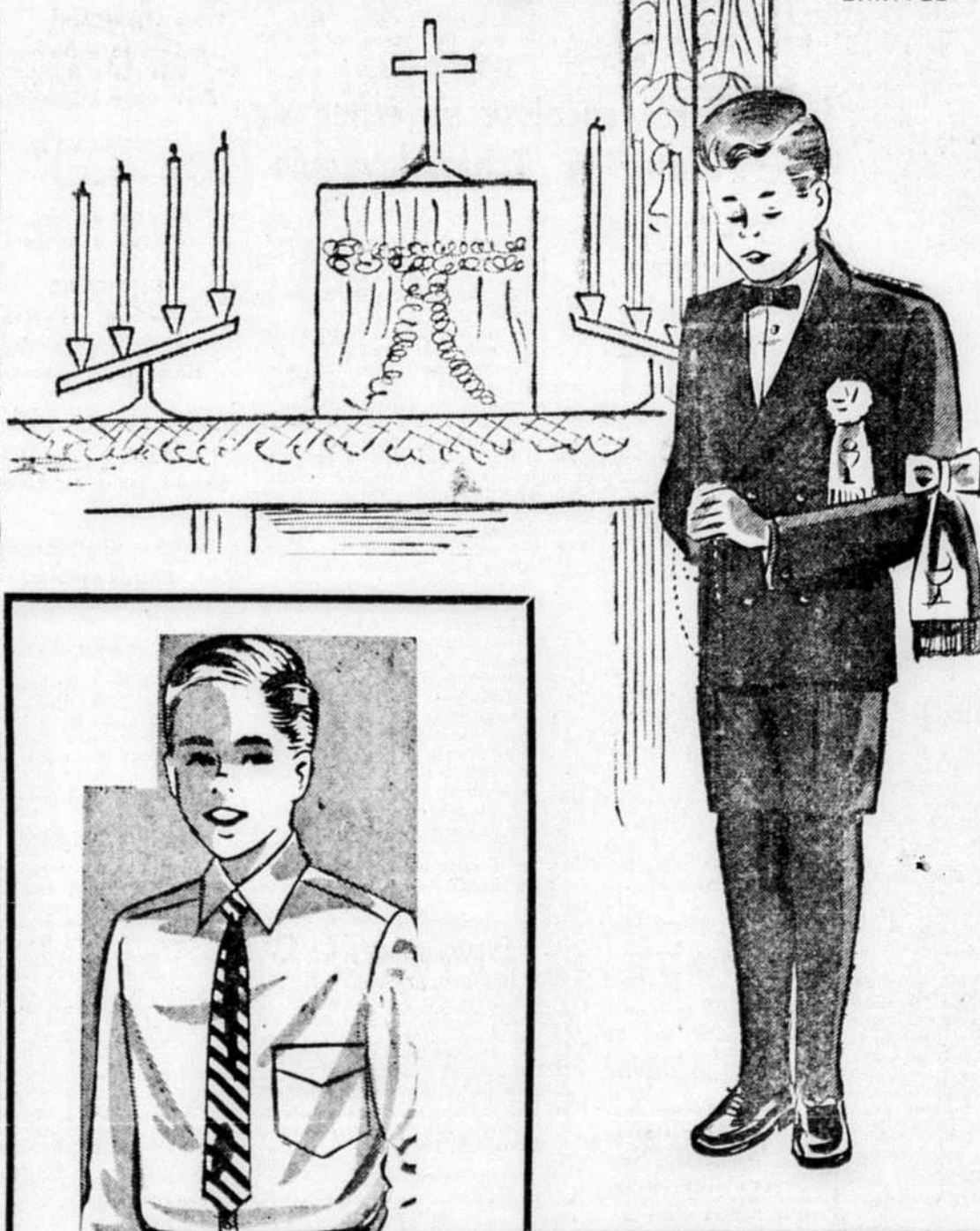
"Nous avons envisagé le sombre avenir et avons constaté que la Jordanie était seule en face de l'ennemi. Nous avons donc tourné les yeux vers notre sœur, l'Irak. Elle vint bientôt à notre aide et nous avons resserré nos rangs pour toujours."

Heures d'affaires : 9 h. 30 à 5 h. 30

Samedi compris.

Ouverts le vendredi soir jusqu'à 9 h. 30.

Chez dupuis Frères LIMITEE



Le meilleur endroit pour habiller le Premier Communiant c'est chez DUPUIS — Complet, blazers, pantalons, paletots et accessoires à des prix avantageux. Venez choisir dès maintenant tandis que notre assortiment est complet — au rayon de la confection pour garçons situé sur la Mezzanine, entrée rue DeMontigny.

COMPLETS 3 pièces

Pour garçonnets 6 à 10 ans. Belle serge tout laine, teinte Marine. Modèle à devant droit ou croisé. Une culotte courte et une culotte genre équitation ou un pantalon long. Coupe et confection soignées.

23.95 à 27.95

BLAZERS

flanelle Marine, pour 6 à 10 ans.

9.95 à 14.50

DUPUIS — MEZZANINE — DEMONTIGNY (545)

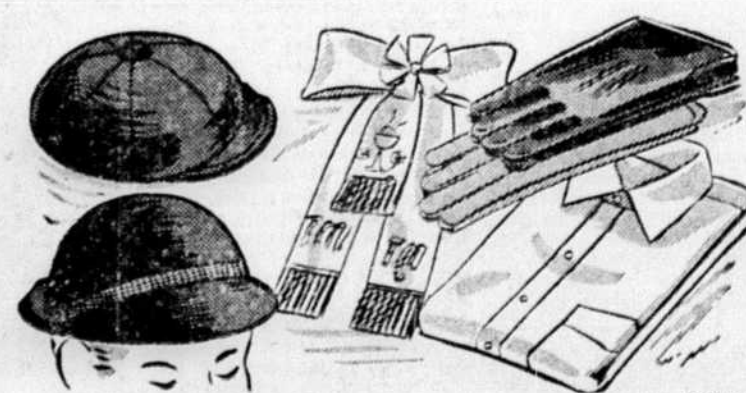
Chemises blanches

Pour futur communiant. Broadcloth de coton, de soie, aussi en nylon terylène et autres textures lavables et ne demandant pas de repassage. Poignets simples ou doubles. Encolures 11 à 14 1/2. Une variété de belles chemises blanches à des prix à la portée de tous.

1.98 à 5.95

DUPUIS — MEZZANINE — DEMONTIGNY (545)

Nous avons aussi sous-vêtements, boucles, bretelles, ceintures et mouchoirs pour tous les goûts et à tous les prix.



CHANDAILS
Sans manches, Or-lon blanc, 4 à 8. ch.

2.98

CHAPEAUX
Feutre de laine, ton MARINE. Entrées de tête 20 et 20 1/2. ch.

3.19

CASQUETTES "ETON"
En molleton MARINE. Entrées de tête P.M.G. ch.

2.75

GANTS
En chamoulette grise. Pointures 4 à 7. la paire

1.59

Gants de peau, bruns. Pointures 2 à 7. La paire 2.10.

BRASSARDS
ch. 1.95 5.50

DUPUIS — MEZZANINE — DEMONTIGNY (545)

dupuis Frères
RAYMOND DUPUIS, président

865 est, rue Ste-Catherine, Montréal